



Rapports requis 2014-2015

Selon l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Rapports transmis

États financiers

État du traitement du personnel de direction

Rapport sur la performance

Clientèle étudiante/professeurs

Recherche

Réussite

Données financières

Effectifs par domaine d'étude

Durée moyenne des études

Plan stratégique de développement de la recherche

Bilan et perspectives



États financiers

2014-2015

PAGES 1 À 4 ET ANNEXES 1 À 4 DU SIFU

Université du Québec à Rimouski

Université du Québec à Rimouski

Système d'information financière des universités 2014-2015

Madeleine Lévesque _____ *2015/10/26* _____

Responsable des ressources financières

Date

ACTIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Actif à court terme								
1	Encaisse (001)	s/o	5 845 789	0	0	0		5 845 789
2	Placements à court terme (005)	s/o	615	0	0	0		615
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0		0
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0		0
5	Subventions à recevoir - Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	12 889 853	---	---	---		12 889 853
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	537 642	---	---	---		537 642
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	329 942	1 021 819	932 434	0		2 284 195
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0		0
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	1 393 736	6 788 453	0	0		8 182 189
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	52 201	0	0	0		52 201
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0		0
Total de l'actif court terme			21 049 778	7 810 272	932 434	0	0	29 792 484
Actif à long terme								
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0		0
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	102 000	0		102 000
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0		0
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0		0
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	1 274 274	0	260 552	0		1 534 826
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0		0
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	107 684 493	---		107 684 493
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---		0
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	267 559	0		267 559
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0		0
TOTAL DE L'ACTIF			22 324 052	7 810 272	109 247 018	0	0	139 381 342

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
PASSIF								
Passif à court terme								
23	Découvert de banque (201)	0	0	0	0	0	0	\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	10 000 000	0	0	0	0	0	10 000 000
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	702	0	0	0	0	0	702
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	0	---	---	---	---	---	\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	7 679 171	0	---	0	0	0	7 679 171
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	0	0	---	0	0	0	\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	1 131 228	121 870	360 643	0	0	0	1 613 740
30	Produits reportés (260)	50 641	0	---	---	0	0	50 641
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	0	7 688 402	0	0	0	0	7 688 402
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	0	0	1 365 567	0	0	0	1 365 567
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	6 788 453	0	1 393 736	0	0	0	8 182 189
	Total du passif à court terme	25 650 195	7 810 272	3 119 946	\$	\$	\$	36 580 413
Passif à long terme								
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	0	0	0	0	0	0	\$ 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	15 353 900	0	2 587 393	0	0	0	15 353 900
36	Obligations décaissant des contrats de location - acquisition (335)	0	0	20 732 438	0	0	0	20 732 438
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	0	0	72 160 167	---	---	---	72 160 167
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	0	0	0	0	0	0	\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	0	0	21 000	0	0	0	21 000
	TOTAL DU PASSIF	41 004 095 \$	7 810 272 \$	98 620 943 \$	- \$	- \$	- \$	147 435 311 \$
SOLDES DE FONDS								
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	426 593	0	0	0	0	0	426 593
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302, FD et AF)	---	---	---	0	0	0	\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	(19 106 636)	---	---	---	---	---	(19 106 636)
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	---	---	---	0	---	---	\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	---	---	---	0	---	---	\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	---	---	10 626 074	---	---	---	10 626 074
	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(18 680 043) \$	- \$	10 626 074 \$	- \$	- \$	- \$	(8 053 969) \$
	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	22 324 052 \$	7 810 272 \$	109 247 018 \$	- \$	- \$	- \$	139 381 341 \$

Université du Québec à Rimouski
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Ameure et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de donation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	Droits de scolarité (401)	0	---	---	---	---	---	10 321 678
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	792 661	---	---	---	---	---	792 661
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents au Québec (403)	11 443	---	---	---	---	---	11 443
4	Séjouristes des étudiants (455)	647 151	---	---	---	---	---	647 151
5	Autres frais communs engagés à des groupes d'étudiants cibles et parallèles (430)	1 905 722	---	---	---	---	---	1 905 722
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	---	---	---	---	---	0
7	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS	13 081 654	932 414	2 063 948	---	---	---	13 081 654
8	Subventions du Ministère (515)	59 542 848	4 810 907	0	---	---	---	62 599 210
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	24 473	5 031 572	20 143	0	0	0	4 835 388
10	Subvention du gouvernement du Canada (415, 420)	1 557 598	917 138	0	0	0	0	6 009 313
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	246 239	---	---	---	---	---	1 165 377
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	89 205	---	---	---	89 205
13	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:							
13	Ministère (530)	---	---	2 376 295	---	---	---	2 376 295
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec, autre que le Ministère (531)	---	---	271 039	---	---	---	271 039
15	Gouvernement du Canada (532)	---	---	2 501 474	---	---	---	2 501 474
16	Autres (533)	---	---	316 043	---	---	---	316 043
17	TOTAL DES SUBVENTIONS	61 371 155	11 692 081	7 665 147	---	---	---	80 709 336
18	Intérêts et dividendes (435)	91 011	0	0	0	0	0	91 011
19	Intérêts sur les avances interfonctionnelles (440)	0	0	0	0	0	0	0
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	---	---	0
21	Produits provenant d'une fondation (446)	128 936	842 873	121 362	0	0	0	1 090 170
22	Subvention et dons non gouvernementaux (430)	0	---	---	0	0	0	0
23	Gains sur vente de placements (520)	0	0	0	0	0	0	0
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	---	---	---	---	---
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	726 943	---	---	---	---	---	726 943
26	Ventes extérieures (460)	2 392 339	723 121	---	---	---	---	3 114 480
28	Autres produits (465, 470)	0	---	---	0	0	0	0
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES	3 339 249	1 507 994	121 362	---	0	---	5 028 604
30	TOTAL DES PRODUITS	78 892 062	13 240 025	7 759 509	---	---	---	99 411 595

Université du Québec à Rimouski
Etat des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Annexes et notes à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de donation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Masse salariale								
1	Direction							
2	Gérance	3 575 550	0					3 575 550
3	Enseignants-chercheurs	22 512 776	886 107					23 398 883
4	Chargés de cours	10 393 656	1 212 280					11 605 936
5	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 657 452	1 879 870					3 537 322
6	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	200 080	633 887					833 967
7	Personnel professionnel non enseignant	6 205 022	862 796					7 067 818
8	Personnel de soutien technique	3 030 934	276 629					3 307 563
9	Personnel de soutien de bureau	5 262 818	41 558					5 304 376
10	Personnel de métier et ouvrier	1 521 220	981					1 522 232
11	Avantages sociaux (700)	11 080 940	865 389					11 946 329
12	Avantages sociaux (700)	11 080 940	865 389					11 946 329
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX	65 520 458	5 568 497					71 088 955
14	Avantages sociaux futurs (704)	(800 207)						(800 207)
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	169 145	0					169 145
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	2 000	0					2 000
17	Stipendes postérieurs (706)		0					
18	Formation et perfectionnement (710)	188 558	16 415					204 973
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 878 085	1 049 633					2 927 718
20	Bourses (735)	417 987	3 348 884					3 766 871
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 330 755	799 968					2 130 722
22	Fournitures et matériel (745)	1 443 303	625 773					2 069 076
23	Côte des marchandises vendues (755)	93 647	0					93 647
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	3 396 544	664 394					4 060 937
25	Volumes et périodiques (750)	651 523	16 521					668 045
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 824)	1 816 152	79 284					1 895 437
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	689 573	252 370					941 943
28	Location-exploitation (830)	94 075	110 343					204 418
29	Transfert de coûts indirects (865)		726 943					726 943
30	Prêts sur vente de placements (884)	0	0					0
31	Biens sous le seul de capitalisation (892)	0	0	68 109				68 109
32	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	62 566				62 566
33	Frais bancaires et charges d'intérêt (830, 831, 832, 833)	211 454	0	1 451 826				1 663 279
34	Intérêts relatifs aux avances intentionnelles (825)		0	0				0
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)			7 428 501				7 428 501
36	Amortissement des immobilisations (890)			52 632				52 632
37	Amortissement des autres éléments de bien (891)			0				0
38	Autres charges (860, 870)	221 974	0	0				221 974
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES	11 804 567	7 691 538	9 065 634				28 561 738
40	Ventes internes (878)	(444 839)	(0)					(444 839)
41	Gains et pertes latentes (879)							
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	11 359 728	7 691 538	9 065 634				28 114 899
43	Éléments extraordinaires (830)		0	0				0
44	TOTAL DES CHARGES	76 880 186	13 260 025	9 065 634				99 205 844
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 511 876	-	(1 304 125)				207 750

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (figure 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Rimouski
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(17 964 969)		11 254 141				(6 710 828)
2	Redressement des années précédentes	(380 800)	0	0	0	0		(380 800)
3	Solde de fonds redressé	(18 345 769)	\$	11 254 141	\$	\$	\$	(7 091 628)
4	Produits de l'année	78 392 062	13 260 025	7 759 509	0	0	0	99 411 595
5	Charges de l'année	76 880 186	13 260 025	9 063 634	0	0	0	99 203 844
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 511 876	\$	(1 304 125)	\$	\$	\$	207 750
7	Rééval. autres éléments affectés au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite	(1 231 500)						(1 231 500)
8	Appoints reçus à titre de dotations	s/o						\$
9	Appoints reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o		61 408				61 408
10	Virements reçus pour le financement d'autres soldes de fonds	0	0	614 650	0	0	0	614 650
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	614 650	0	0	0	0	0	614 650
12	Sous-total	(334 274)	\$	(628 067)	\$	\$	\$	(962 342)
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(18 680 043) \$	- \$	10 626 074 \$	- \$	- \$	- \$	(8 053 970) \$

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7

Appoints reçus à titre de dotations(). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Rimouski
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Droits de scolarité (401)	10 321 678	---	---	---	---	0	---	---	---	10 321 678
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	---	---	---	792 661	---	---	---	---	---	792 661
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	11 443	---	---	---	---	---	11 443
4 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	647 151	---	---	647 151
5 Admissions, inscriptions, annuels, frais de stage ou de suspension, etc. (450)	0	0	8 180	1 794 028	0	0	0	106 484	---	1 908 722
6 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (463)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
7 Total des produits provenant des étudiants	10 321 678	0	8 180	2 598 161	0	0	647 151	106 484	0	13 681 654
8 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	59 184 667	---	---	358 181	---	---	59 542 848
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	6 000	18 473	0	---	24 473
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	244 500	0	0	1 313 098	0	0	0	0	---	1 557 598
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	27 453	202 235	0	16 552	0	0	0	0	---	246 239
12 Total des subventions	271 953	202 235	0	60 514 317	0	6 000	376 654	0	0	61 371 158
13 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	91 011	---	0	0	0	---	91 011
14 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
15 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0	---	0
16 Produits provenant d'une fondation (446)	4 300	53 500	5 523	0	0	8 722	56 891	0	---	128 936
17 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
18 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
19 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	726 943	0	0	0	0	---	726 943
20 Ventes externes (460)	216 531	179 485	124 871	440 419	68 771	206 632	334 039	739 639	---	2 392 359
22 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	0
23 Total des produits autres	222 831	232 935	130 395	1 259 373	68 771	295 354	390 930	739 639	0	3 339 249
24 TOTAL DES PRODUITS	10 816 462	435 170	1 388 574	64 370 851	68 771	301 354	1 414 735	846 144	0	78 392 062

Université du Québec à Rimouski
Charges par fonction – Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Masses salariales										
2 Direction	988 725	0	248 556	1 647 617	544 754	0	124 279	21 617		3 575 550
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		0
4 Enseignants-chercheurs	22 512 776	0	0	0	0	0	0	0		22 512 776
5 Charges de cours	10 373 826	19 730	0	0	0	0	0	0		10 393 556
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 458 079	130 143	10 230	9 893	0	1 079	10 726	0		1 607 452
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	62 904	194 859	0	0	0	0	0	0		280 060
8 Personnel professionnel non enseignant	2 411 990	262 071	1 282 613	1 600 393	77 596	9 021	561 339	0		6 205 023
9 Personnel de soutien technique	675 044	14 059	1 433 800	609 336	67 252	403	231 038	0		3 030 534
10 Personnel de soutien de bureau	2 689 592	6 802	494 659	1 465 235	198 317	216	303 081	104 617		5 262 818
11 Personnel de matériel et outier	18 370	0	0	0	1 399 484	0	54 588	48 809		1 531 250
12 Avantages sociaux (200) - Complément bonze 14	7 897 489	135 893	813 017	1 325 729	499 150	3 378	266 530	39 003		11 030 940
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	49 188 894	822 657	4 282 878	6 688 205	2 786 552	14 698	1 551 630	215 045	(800 207)	65 520 488
14 Avantages sociaux futur (74)										(800 207)
15 Variation de la provision (bénéfices accumulés, annuités, versements différés sociaux et autres avantages)	76 235	0	38 753	42 557	0	0	11 600	0		169 145
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	2 000	0	0	0	0	0	0		2 000
17 Subventions Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
18 Formations et perfectionnement (710)	58 525	18 384	0	110 968	622	0	59	0		188 558
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	936 428	699 885	11 360	138 447	3 589	24 464	63 652	361		1 878 085
20 Bourses (735)	261 154	117 519	0	1 650	0	0	37 664	0		417 987
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	654 105	118 017	1 373	394 317	36 597	38 069	88 367	0		1 330 751
22 Fournitures et matériel (745)	458 033	191 802	113 946	247 903	185 327	22 002	43 377	180 313		1 443 303
23 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	520 485	189 807	397 902	651 155	1 446 380	58 068	56 714	76 032		3 396 544
25 Valeurs et prix d'achat (750)	19 531	34 856	595 474	1 110	0	0	553	0		654 523
26 Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 820)	82 605	146 365	212 086	233	1 094 186	4 077	9 226	257 165		1 816 152
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	185 500	1 902	7 646	45 013	4 450 013	9 505	689 573	0		6 899 573
28 Location-exploitation (830)	5 668	9 465	8 596	25 288	8 596	4 642	4 219	36 121		94 075
29 Prêts sur titre de placements (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
30 Bénéfices sur le sort de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
31 Bénéfices de nature non opérationnelle (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	211 454	0	0	0	0		211 454
33 Intérêts relatifs aux avances intermédiaires (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	321 974	0	0	0	0		321 974
35 Total des charges autres	3 258 277	1 530 003	1 598 826	2 054 700	3 360 049	151 921	324 925	631 073	(800 207)	11 804 567
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
37 Virements internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	(444 839)		(444 839)
38 Coûts et pertes nets (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
39 Total avant éléments extraordinaires	52 447 171	2 352 560	5 676 704	8 712 905	6 046 601	166 619	1 876 555	401 279	(800 207)	76 880 186
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
41 TOTAL DES CHARGES	52 447 171 \$	2 352 560 \$	5 676 704 \$	8 712 905 \$	6 046 601 \$	166 619 \$	1 876 555 \$	401 279 \$	(800 207) \$	76 880 186 \$

Université du Québec à Rimouski
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	Subvention du Ministère (515)	0	485 524	0	0	0	446 890	0	0	932 414
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	4 810 907	0	0	0	0	0	0	4 810 907
3	Subventions de gouvernement du Canada (415, 430)	0	5 031 573	0	0	0	0	0	0	5 031 573
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 437)	0	917 138	0	0	0	0	0	0	917 138
5	Total des subventions	\$ 0	\$ 11 245 140	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 446 890	\$ 0	\$ 0	\$ 11 692 031
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Intérêts sur les avances interfonctions (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	845 873	0	0	0	0	0	0	845 873
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Gains sur vente de placements (536)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Ventes extérieures (460)	0	722 121	0	0	0	0	0	0	722 121
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Total des produits autres	\$ 0	\$ 1 567 994	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 1 567 994
16	TOTAL DES PRODUITS	- \$	\$ 12 813 134	- \$	- \$	- \$	\$ 446 890	- \$	- \$	\$ 13 260 025

Université du Québec à Rimouski
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	Masses salariales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Enseignants-chercheurs	0	886 107	0	0	0	0	0	0	886 107
5	Chargés de cours	0	121 280	0	0	0	0	0	0	121 280
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	1 853 494	0	0	0	26 376	0	0	1 879 870
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	633 835	0	0	0	52	0	0	633 887
8	Personnel professionnel non enseignant	0	743 472	0	0	0	119 324	0	0	862 796
9	Personnel de soutien technique	0	276 629	0	0	0	31 818	0	0	308 447
10	Personnel de soutien de bureau	0	9 739	0	0	0	981	0	0	10 720
11	Personnel de soutien et ouvert	0	981	0	0	0	0	0	0	981
12	Avantages sociaux (700) - Cumulées l'année 14	0	328 596	0	0	0	36 793	0	0	365 389
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$ 5 354 134	\$	\$	\$	\$	214 363	\$	\$	5 568 497
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Frais pour congés, absences et déductions (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Stipendaires professionnels (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	Formation et perfectionnement (710)	0	13 746	0	0	0	2 669	0	0	16 415
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	1 040 400	0	0	0	9 233	0	0	1 049 633
19	Bourses (735)	0	3 148 520	0	0	0	201 364	0	0	3 349 884
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	797 437	0	0	0	2 541	0	0	799 978
21	Fournitures et matériel (745)	0	612 284	0	0	0	13 489	0	0	625 773
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	662 154	0	0	0	2 240	0	0	664 394
24	Volumes et périodiques (740)	0	16 521	0	0	0	0	0	0	16 521
25	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	78 203	0	0	0	991	0	0	79 294
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	252 370	0	0	0	0	0	0	252 370
27	Location exploitation (830)	0	110 343	0	0	0	0	0	0	110 343
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	726 943	0	0	0	0	0	0	726 943
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30	Biens sous le seal de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32	Frais honoraires et charges d'interêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33	Intérêts relatifs aux avances interfinancières (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	Total des charges autres	\$ 7 459 000	\$	\$	\$	\$	232 527	\$	\$	7 691 528
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	Ventes internes (878)	0	(0)	0	0	0	0	0	0	(0)
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
39	Total avant éléments extraordinaires	\$ 7 459 000	\$	\$	\$	\$	232 527	\$	\$	7 691 528
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
41	TOTAL DES CHARGES	- \$ 12 813 134	\$	- \$	- \$	- \$	446 890	- \$	- \$	13 260 025



État du traitement du personnel de direction 2014-2015

Université du Québec à Rimouski

Rapports transmis

États financiers

État du traitement du personnel de direction

Rapport sur la performance

Clientèle étudiante/professeurs

Recherche

Réussite

Données financières

Effectifs par domaine d'étude

Durée moyenne des études

Plan stratégique de développement de la recherche

Bilan et perspectives


NOM DE L'UNIVERSITÉ : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À RIMOUSKI


NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978004

ÉTAT DU TRAITEMENT 2014-2015

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 15 septembre 2015

ADMINISTRATEUR : 

ADMINISTRATEUR : 

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total* de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement†	55.38	Le plus élevé	136 467 \$	28 665 \$
		Moyenne	112 945 \$	3 505 \$
		Le moins élevé	76 054 \$	18 \$
Personnel de direction des services (Note 1)	12.73	Le plus élevé	142 249 \$	12 305 \$
		Moyenne	117 486 \$	2 720 \$
		Le moins élevé	105 825 \$	21 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	1.00	Le plus élevé	94 466 \$	1 505 \$
		Moyenne		
		Le moins élevé		

* Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

† En équivalence temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Note 1 : Le personnel de direction des services inclut trois (3) cadres qui continuaient d'être régis par les conditions de travail des cadres sans détenir de direction avant de quitter pour la retraite au cours de 2014-2015.

État du traitement 2014-2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

NOTE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LA VALEUR
MONÉTAIRE DES DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS
ET NON EXERCÉS PENDANT L'ANNÉE 2014-2015

M. Jean-Pierre Ouellet et Mme Marjolaine Viel détiennent un droit d'indemnité de départ non exercé d'une année de salaire.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Rimouski,

Nous avons effectué l'audit de l'État du traitement 2014-2015 de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (Université) requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2015. Cet état a été préparé par la direction selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi).

Responsabilité de la direction pour les informations financières

La direction est responsable de la préparation de cet état conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation des relevés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que cet état ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans cet état. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les relevés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Université portant sur la préparation de l'état afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'État du traitement donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des données financières couvrant l'ensemble des composantes de l'État du traitement de l'Université du Québec à Rimouski assujetties à l'impôt, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2015.

Restriction de diffusion

Cet état a été préparé afin de permettre à l'Université de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Ministère). En conséquence, il est possible que cet état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université et au Ministère et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université ou le Ministère.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 5 août 2015

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119023

ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

NOTE : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p.189.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2. Définitions

2.1 L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

2.3 L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*.

*Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4. Avis de non-renouvellement de contrat

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200^e) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

5. Affichage

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

6. Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

7. Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

8. Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

9. Congés et postes vacants

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

10. Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11. Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquentement autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

UQAR

**Rapport de
performance
2014-2015**

Université du Québec à Rimouski

Nota bene :

Le rapport de performance de l'UQAR présente, tel que stipulé dans le courrier du ministère daté du 31 juillet 2015, les indicateurs de réussite étudiante par secteur disciplinaire pour les différents grades universitaires. Il présente également la durée moyenne des études, par secteur disciplinaire pour l'obtention d'un grade universitaire. Tel que ce fut le cas au cours des années précédentes, le rapport présente également l'évolution des effectifs étudiants en relation avec les effectifs enseignant de l'UQAR¹. Il inclut aussi les informations sur le financement de la recherche ainsi que l'état des revenus-dépenses de l'Université.

Les mesures d'encadrement des étudiants de l'UQAR étant un objectif à part entière de son Plan d'orientation stratégique, celles-ci sont traitées dans le rapport Bilan et perspectives 2014-2015.

Le Plan stratégique de développement de la recherche à l'UQAR est également joint au présent rapport.

¹ Nous avons constaté que notre façon de compiler certains éléments de la page traitant de l'effectif étudiant versus le nombre de professeurs et de chargés de cours, devait être revue. De plus, pour l'année 2013-2014, une erreur s'était glissée au niveau du décompte du nombre de professeurs entraînant un mauvais calcul des ratios étudiants/professeurs. Afin d'apporter les correctifs nécessaires, nous avons transmis, le 25 octobre dernier, une version corrigée de cette page.

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI										Date :
I. Éléments d'information										Page 1 de 5
II. Observations et prévisions										III. Remarques
INDICATEURS										
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015		
Clientèle étudiante										
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	3667,89	3837,83	4 068,49	4 193,39	4 546,52	4 566,38	EEETP préliminaire jusqu'au 1er septembre pour l'année 2014-2015	
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	5973	6160	6 495	6 718	7 320	7 282	Direction de la recherche institutionnelle, Univ	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	2603	2642	2 824	2 899	3 152	3 111	ersité du Québec	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	2332	2525	2 640	2 772	3 056	3 031	Source: SID, 16/09/2015 14:10:42	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1038	993	1 031	1 047	1 112	1 140		
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	17,4	16,1	15,9	15,6	15,2	15,7		
7	Effectif étudiant étranger	n	337	373	405	398	428	446		
8	Effectif étudiant étranger	%	5,6	6,1	6,2	5,9	5,8	6,1		
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	6	12	10	16	24	8		
10	Stagiaires postdoctoraux	n	15	14	20	18	29	30		
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0		
Professeurs										
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	12	17	13	7	6	22		
13	Nombre de professeurs (total)	n	194	207	209	210	207	212		
a) Nombre de professeurs réguliers										
14	Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	12	12	7	6	7	8		
15	Nombre de chargés de cours	n	371	384	386	411	413	438		
16	Nombre moyen de cours par professeur	n	2,67	2,49	2,66	2,66	2,77	2,71		
17	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,38	2,45	2,45	2,38	2,57	2,37		
18	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	13,4	12,8	13,5	13,8	15,2	14,7		
19	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,3	4,8	4,9	5,0	5,4	5,4		
20	Ratio EEETP / professeur	EEETP	19,0	18,5	19,5	20,0	22,0	21,5		
21	Cours donnés par les professeurs	%	37%	35%	37%	36%	35%	35%		
22	Cours donnés par les chargés de cours	%	63%	65%	63%	64%	65%	65%		
23	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	0%	0%	0%	0%	0%	0%		

Norm de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI										Date :
I. Éléments d'information										Page 2 de 5
II. Observations et prévisions										III. Remarques
INDICATEURS										
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015 (Prévision)		
Recherche										
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	0,400	0,530	1,31	0,48	0,27	0,040		
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,030	0,060	0,08	0,07	0,09	0,140		
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	17,170	18,630	23,89	13,67	11,51	9,98		
26	Contrats de recherche	M\$	0,970	2,740	1,64	2,46	3,35	1,330		
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	3,190	3,810	4,67	5,08	4,25	1,560		
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	187 207	207 533	260 599	148 382	140 182	97 041		
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	199 055	175 381	186 994	161 133	135 735	43 287		
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	186 586	188 898	251 480	132 729	115 149	91 603		
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	53 864	145 863	82 108	102 680	152 426	49 105		
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	99	106	103	112	108	117		
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	2	3	7	3	2	1		
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	92	99	95	103	100	109		
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	18	18	20	24	22	27		
29	Part de la recherche contractuelle									
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	5%	13%	6%	15%	22%	12%		
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	18%	18%	19%	21%	20%	23%		
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	51%	51%	49%	53%	52%	55%		

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI		II. Observations et prévisions											Date : 2012-09-18	Page 3 de 5			
I. Éléments d'information		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											III. Remarques				
INDICATEURS (b)		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
31	Réussite des études de baccalauréat (c)	%	84,0	82,5	86,9	84,7	87,5	88,0	86,8	86,2	84,9	85,8	84,2	86,5	82,5	84,4	82,1
32	Diplomation après 6 ans	%	76,3	75,7	79,0	78,0	79,9	77,0	76,0	77,2	74,9	76,2	73,4				
33	Diplomation par secteur au baccalauréat																
	a) Santé (total)	%	40,0	67,2	56,0	60,2	53,6	62,0	64,7	58,8	63,2	69,1	70,5				
	b) Temps plein	%	40,0	92,3	84,2	88,0	88,4	85,7	90,4	85,9	91,3	90,4	93,3				
	a) Temps partiel	%	40,0	48,6	46,0	57,4	44,1	47,5	38,7	31,8	42,6	39,7	46,5				
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	63,7	57,6	74,7	71,4	72,7	72,4	69,3	75,5	85,5	86,2	67,0				
	a) Temps plein	%	65,9	61,4	73,6	74,7	72,6	75,2	71,9	77,5	87,1	88,0	70,4				
	b) Temps partiel	%	45,5	22,2	100,0	53,3	75,0	16,7	20,0	25,0	40,0	0,0	28,6				
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	57,1	54,4	66,2	58,0	67,0	68,3	61,7	66,7	68,8	70,4	65,1				
	a) Temps plein	%	62,2	61,9	66,7	65,5	75,2	73,2	68,6	72,9	76,2	75,5	71,9				
	b) Temps partiel	%	33,3	33,3	43,8	41,5	42,6	58,1	44,6	43,5	38,3	48,2	32,7				
36	Education (total)	%	89,3	83,1	87,4	88,3	88,9	75,4	76,0	75,7	67,2	71,1	61,1				
	a) Temps plein	%	89,3	83,4	87,4	88,9	89,1	80,6	82,9	81,0	76,1	78,9	70,1				
	b) Temps partiel	%	100,0	66,7	100,0	33,3	66,7	26,7	17,1	7,4	4,5	7,7	6,3				
37	Droit (total)	%															
	a) Temps plein	%															
	b) Temps partiel	%															
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	56,8	69,5	56,7	50,7	65,9	63,2	50,0	55,7	58,7	53,8	68,4				
	a) Temps plein	%	62,9	74,1	62,5	59,4	67,5	68,4	54,4	57,4	61,2	57,1	71,7				
	b) Temps partiel	%	18,2	20,0	27,3	0,0	0,0	12,5	16,7	45,5	28,6	22,2	59,1				
39	Ensemble des secteurs (total)	%	71,8	70,6	74,7	71,5	74,8	69,8	67,0	68,9	68,6	65,4	65,4				
	a) Temps plein	%	76,3	75,7	79,0	78,0	79,9	77,0	76,0	77,2	74,9	76,0	73,4				
	b) Temps partiel	%	36,5	36,2	46,9	46,7	44,3	44,7	34,8	31,8	32,5	33,9	37,2				
40	Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
	a) Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	43,0	33,0	59,5	50,6	47,0	48,9	52,9	42,2	51,0	39,0	42,6	44,3			
	b) Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	53,5	45,3	62,1	61,5	58,2	57,6	58,7	50,3	60,7	52,6	45,0				
	42) Diplomation au doctorat après 8 ans	%	33,3	61,5	46,2	44,4	33,3	83,3	50,0	58,3							
	(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.																
	(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.																
	(c) La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.																
	(d) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.																
	(e) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.																
	(f) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.																

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2015 1.4.0.2

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI										Date :	Annexe 1
II. Observations										III. Remarques	
INDICATEURS										Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre automne 2014	
I. Éléments d'information										TOTAL	
Unité	1 ^{er} cycle Baccalaureat	Autres	2 ^e cycle Maîtrise	Autres	3 ^e cycle Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total		
Hommes											
70	Santé	n	69	35	3	0	0	0	72	35	107
71	Sciences pures et appliquées	n	193	10	55	3	40	0	288	13	301
72	Sciences de l'administration (a)	n	585	330	149	89	2	0	736	419	1 155
73	Education	n	374	4	7	0	2	0	383	4	387
74	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	103	12	48	16	10	0	161	28	189
76	Plurisectoriel (b)	n	0	56	0	17	0	18	0	91	91
77	Ensemble des secteurs	n	1 324	447	262	125	54	18	1 640	590	2 230
Femmes											
80	Santé	n	809	222	26	5	0	0	835	227	1 062
81	Sciences pures et appliquées	n	115	3	48	4	37	0	200	7	207
82	Sciences de l'administration (a)	n	675	633	145	131	2	0	822	764	1 586
83	Education	n	1 243	52	56	0	8	0	1 307	52	1 359
84	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	354	155	108	47	17	0	479	202	681
86	Plurisectoriel (b)	n	0	110	0	35	0	12	0	157	157
87	Ensemble des secteurs	n	3 196	1 175	383	222	64	12	3 643	1 409	5 052
Total											
90	Santé	n	878	257	29	5	0	0	907	262	1 169
91	Sciences pures et appliquées	n	308	13	103	7	77	0	488	20	508
92	Sciences de l'administration (a)	n	1 260	963	294	220	4	0	1 588	1 183	2 741
93	Education	n	1 617	56	63	0	10	0	1 690	56	1 746
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	457	167	156	63	27	0	640	230	870
96	Plurisectoriel (b)	n	0	166	0	52	0	30	0	248	248
97	Ensemble des secteurs	n	4 520	1 622	645	347	118	30	5 283	1 999	7 282
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.											
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".											

Durée moyenne des études

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI												Date :			
I. Éléments d'information												2011	2012	2013	2014
II. Durée moyenne des études depuis le trimestre d'automne 2001												2011	2012	2013	2014
INDICATEURS (b)												2011	2012	2013	2014
Les cohortes de baccalauréat concernent des étudiants à temps complet.															
Les données des maîtrises et doctorats sont produites sans distinction du régime d'études															
	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Sciences de la santé															
Baccalauréat	tri. prés.	7,4	6,9	7,1	5,7	5,6	6,2	6,4	6,2						
Maîtrise	tri. prés.	7,8	7,0	4,3	10,0	6,0	11,0	5,8							
Doctorat	tri. prés.														
Sciences pures															
Baccalauréat	tri. prés.	6,0	5,8	5,7	5,7	5,3	5,4	5,4							
Maîtrise	tri. prés.	8,2	8,5	8,9	10,8	10,1	7,5	9,3							
Doctorat	tri. prés.	16,0	16,7	15,9	22,0	14,6									
Sciences appliquées															
Baccalauréat	tri. prés.	6,3	6,7	7,8	6,7	7,1	6,9	8,0							
Maîtrise	tri. prés.	10,0	12,5	8,5	10,0	9,7	10,3	10,0							
Doctorat	tri. prés.														
Sciences humaines															
Baccalauréat	tri. prés.	5,8	5,9	5,8	5,3	5,8	5,6	5,7							
Maîtrise	tri. prés.	10,2	9,3	9,9	9,2	9,1	8,9	8,7							
Doctorat	tri. prés.	14,4	10,3	19,3	13,8	12,8									
Lettres															
Baccalauréat	tri. prés.	4,9	6,0	5,8	5,7	6,0	8,2	6,4							
Maîtrise	tri. prés.	10,0	10,0	8,0	7,8	6,0	9,1	10,6							
Doctorat	tri. prés.		11,5		17,0										
Sciences de l'éducation															
Baccalauréat	tri. prés.	7,7	7,5	7,5	7,7	7,4	7,2	7,3							
Maîtrise	tri. prés.	8,0	7,4	10,0	6,7	7,9	6,4	8,3							
Doctorat	tri. prés.	11,3	3,3	12,5	12,0										
Sciences de l'administration ©															
Baccalauréat	tri. prés.	5,9	6,1	6,3	6,3	6,6	6,9	6,8							
Maîtrise	tri. prés.	5,2	6,4	4,8	4,3	5,1	5,9	5,6							
Doctorat	tri. prés.														
Ensemble des secteurs															
Baccalauréat	tri. prés.	6,9	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7	6,8							
Maîtrise	tri. prés.	7,5	7,9	8,0	6,7	7,6	7,1	7,8							
Doctorat	tri. prés.	13,6	11,5	16,2	16,1	14,0									

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables.
 (b) Le nombre de trimestres moyen à compléter du premier trimestre d'inscription pour les personnes ayant cheminé à temps complet.
 Il s'agit du nombre de trimestres ou l'étudiant a été présent (excluant donc les trimestres d'absence autorisée)

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2014

I. Éléments d'information

II. Durée moyenne des études depuis le trimestre d'automne 2001

INDICATEURS (b)

Les cohortes de baccalauréat concernent des étudiants à temps complet.
Les données des maîtrises et doctorats sont produites sans distinction du régime d'études

Unité	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Sciences de la santé														
Baccalauréat	7,4	6,9	7,1	5,7	5,6	6,2	5,8	6,2						
Maîtrise	7,8	7,0	4,3	10,0	6,0	11,0	5,8	6,4						
Doctorat														
Sciences pures														
Baccalauréat	6,0	5,8	5,7	5,7	5,3	5,4	5,4	5,7						
Maîtrise	8,2	8,5	8,9	10,8	10,1	7,5	9,3	8,1						
Doctorat	16,0	16,7	15,9	22,0	14,6	14,0								
Sciences appliquées														
Baccalauréat	6,3	6,7	7,8	6,7	7,1	6,9	8,2	7,9						
Maîtrise	10,0	12,5	8,5	10,0	9,7	10,3	10,0	13,0						
Doctorat														
Sciences humaines														
Baccalauréat	5,8	5,9	5,8	5,3	5,8	5,6	5,7	5,4						
Maîtrise	10,2	9,3	9,9	9,2	9,1	8,9	8,7	9,5						
Doctorat	14,4	10,3	19,3	13,8	12,8	13,0								
Lettres														
Baccalauréat	4,9	6,0	5,8	5,7	6,0	8,2	5,3	5,9						
Maîtrise	10,0	10,0	8,0	7,8	6,0	9,1	10,6	6,4						
Doctorat		11,5		17,0		18,5								
Sciences de l'éducation														
Baccalauréat	7,7	7,5	7,5	7,7	7,4	7,2	7,3	7,2						
Maîtrise	8,0	7,4	10,0	6,7	7,9	6,4	8,3	8,1						
Doctorat	11,3	3,3	12,5	12,0		22,0								
Sciences de l'administration ®														
Baccalauréat	5,9	6,1	6,3	6,3	6,6	6,9	6,6	6,6						
Maîtrise	5,2	6,4	4,8	4,3	5,1	5,9	5,6	5,5						
Doctorat														
Ensemble des secteurs														
Baccalauréat	6,9	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7	6,7	6,6						
Maîtrise	7,5	7,9	8,0	6,7	7,6	7,1	7,8	7,6						
Doctorat	13,6	11,5	16,2	16,1	14,0	15,7								

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables.

(b) Le nombre de trimestres moyen à compter du premier trimestre d'inscription pour les personnes ayant cheminé à temps complet.

Il s'agit du nombre de trimestres où l'étudiant a été présent (excluant donc les trimestres d'absence autorisée)

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2014



Plan stratégique de développement de la recherche à l'UQAR

Université du Québec à Rimouski

Université du Québec à Rimouski

**Plan stratégique de développement
de la recherche à l'UQAR
PSR-UQAR
(Adoptée CA-589-7440)**

**Bureau du doyen
des études de cycles supérieurs
et de la recherche**

25 avril 2012

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE À L'UQAR

1. Cadre institutionnel

L'Université du Québec à Rimouski assume la mission inhérente à toutes les universités, à savoir la formation aux trois cycles ainsi que l'avancement et la diffusion des connaissances. À titre de membre du réseau de l'Université du Québec, elle avait à l'origine le mandat d'assurer la formation des maîtres et, spécifiquement, le développement de l'océanographie, de participer au développement des régions par la formation et la recherche, et d'accroître l'accessibilité aux études supérieures pour la population des régions qu'elle dessert.

Ce qui distingue l'UQAR des autres universités, ce sont ses choix, c'est-à-dire l'adéquation qu'elle a su établir entre les caractéristiques de son territoire – sa double vocation, maritime et régionale – et ses orientations de recherche et de développement. Elle a d'entrée de jeu relevé les défis que lui imposait la nature de ce territoire en misant sur les atouts qu'il présentait, à savoir les ressources environnementales; c'est pourquoi les sciences de la mer et le développement régional sont historiquement ses deux grands axes de développement de la recherche auxquels s'ajoute maintenant celui de la nordicité.

Les trois axes prioritaires de développement de la recherche s'intègrent parfaitement aux problématiques des territoires desservis par l'UQAR. Au cœur du Québec maritime, les collectivités régionales s'y développent dans un environnement résolument nordique. Force est aussi de constater le partage des expertises interdisciplinaires suscité par le chevauchement de ces axes : ainsi, tout comme leurs collègues de biologie et de géographie, plusieurs chercheurs en sciences de la mer œuvrent dans le grand nord en participant aux grandes missions scientifiques polaires. Des chercheurs de l'axe nordicité travaillent quant à eux sur des problématiques du littoral ou s'intéressent aux poissons marins, touchant ainsi à la périphérie des sciences de la mer. Enfin, certaines problématiques des environnements marins ou continentaux nordiques, reliées à la présence de collectivités humaines, influencent nécessairement le développement régional. Interrelation, interpénétration, les axes de l'UQAR sont mutuellement inclusifs, ce qui leur est bénéfique dans la conjoncture actuelle où l'on constate que les grands développements scientifiques s'observent à l'interface des disciplines et aux frontières des champs d'intervention.

2. Environnement stratégique

2.1 Le contexte de la recherche et de la création universitaire

L'université n'est pas le seul lieu où se font recherche, création et développement, mais elle est celui de la recherche fondamentale, de la formation par la recherche et de l'intégration des savoirs. Du strict point de vue de la formation, l'important n'est pas tant l'objet de la recherche que le processus, qui permet aux étudiants de contribuer eux-mêmes à l'avancement des connaissances. Mais la fonction de la recherche universitaire doit aller plus loin. Les chercheurs exercent une fonction critique et innovatrice en participant au développement, à la diffusion et au partage des connaissances. Ils se doivent aussi d'être en phase avec la société. Dans le contexte économique actuel, on demande aux universités de répondre aux besoins plus immédiats de formation et de recherche en participant au

développement économique, social et culturel de la société. Cela se traduit par les politiques scientifiques récentes qui affirment la volonté de renforcer la pertinence sociale de la recherche et de la rendre davantage utile au développement économique et au mieux-être des individus et des collectivités. Lié à l'évolution du rôle des universités, le renforcement de la pertinence sociale de la recherche se manifeste comme faisant partie intégrante du système universitaire.

2.2 Les défis institutionnels

Dans le cadre des changements de paradigmes universitaires, l'UQAR doit, comme toutes les autres institutions, justifier son rôle, voire le réactualiser, et rendre des comptes. La tendance à fonder le financement universitaire sur des critères de performance, définis sur la base d'indicateurs vérifiables, peut impliquer des choix cruciaux. Dans le contexte actuel, la concurrence entre institutions joue sur tous les plans. En plus du durcissement de la compétition qu'imposent les politiques budgétaires sur les sources de financement, elle s'exerce aussi bien dans le cas du recrutement des enseignants de haut niveau que dans celui des effectifs étudiants. La globalisation de l'économie élargit le champ de la concurrence au niveau international. Le bassin d'étudiants devient commun à l'échelle de la planète et les chercheurs de pointe ont la possibilité de choisir le pays et l'institution qui conviennent le mieux à leurs aspirations personnelles et professionnelles. L'UQAR n'a donc pas d'autre choix que de performer non plus seulement à l'échelle nationale, mais à l'échelle mondiale.

L'UQAR cherche à trouver un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche orientée ou appliquée. Elle répond à sa vocation de formation des étudiants en intégrant recherche et enseignement dans ses programmes de 2^e et 3^e cycles. Elle doit faire face aux défis généraux du système universitaire, mais aussi à des défis liés à sa nature, comme université de petite taille située dans une région excentrée par rapport aux grandes métropoles canadiennes.

De plus, l'UQAR favorise l'ouverture vers l'extérieur et encourage les partenariats avec d'autres institutions universitaires, gouvernementales ou privées. La participation grandissante de nombre de ses chercheurs au sein de réseaux de centres d'excellence et le développement des nouvelles technologies de l'information ne peuvent que l'y aider.

Pour se maintenir dans le peloton de tête des universités reconnues, l'UQAR offre des programmes de formation et de recherche originaux et intégrés. Pour atteindre ses objectifs, l'UQAR reconnaît trois pôles d'excellence. Les deux premiers confirmant sa vocation maritime et régionale auxquels s'ajoute un troisième soit celui de la nordicité.

Finalement, le nouveau défi de l'UQAR sera d'assurer un développement harmonieux de l'ensemble de ses axes institutionnels.

2.3 La structuration de la recherche

Pour répondre à ces défis, l'UQAR agit sur plusieurs plans complémentaires : Assurer le support requis aux unités de recherche en place et à celles à venir (institut, centre, groupe, laboratoire, chaire); gérer les équilibres nécessaires afin de favoriser le développement intégré des différents domaines de recherche; renforcer la formation du personnel hautement qualifié; favoriser l'interdisciplinarité et l'ouverture sur l'extérieur.

2.3.1 Les sciences humaines et sociales

- Le développement régional

Le développement régional constitue un pôle institutionnel dominant en matière de recherche, tant fondamentale qu'appliquée. Les unités de recherche qui y sont rattachées sont structurées et le territoire d'intervention ne cesse de croître. Ce champ d'études multidisciplinaires et intégrateur de plusieurs disciplines scientifiques rejoint les préoccupations véhiculées aux plans régional, national et international.

Le CRDT : Le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) est un regroupement stratégique de chercheurs de plusieurs universités, œuvrant dans différents champs d'études ou disciplines. Les activités du CRDT ont pour but le développement de connaissances approfondies et pertinentes des réalités contemporaines, passées ou émergentes du développement territorial et régional au Québec, et ailleurs dans le monde. Ses travaux sont effectués à des fins de comparaisons, de valorisation et de partage des connaissances avec les utilisateurs potentiels de la recherche.

Le CRISES : Le Centre de recherche sur les innovations sociales est une organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire qui étudie et analyse principalement les innovations et les transformations sociales. Les principaux axes de recherche du CRISES sont : les innovations sociales et le territoire; les innovations sociales et les conditions de vie; les innovations sociales, le travail et l'emploi.

Le GRIDEQ : Le groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est-du-Québec (GRIDEQ). Les travaux effectués par le GRIDEQ concernent l'analyse des processus de structuration des réalités humaines et sociales territorialisées et des dynamiques de développement régional. Ils sont divisés en cinq grands chantiers : structures productives et sociales des régions; cultures, identités et régionalismes; mouvements sociaux et développement endogène; analyse de politiques et programmes publics concernant le développement local et régional; épistémologie des théories et méthodes de construction des connaissances portant sur le développement régional. Le groupe est doté d'un organe de publication et d'un centre de documentation.

La Chaire de recherche du Canada en développement rural : Les travaux de cette chaire s'intéressent aux questions relatives à la ruralité et au développement durable ou approprié des territoires ruraux, et ce, dans une double perspective d'avancement des connaissances sur les réalités rurales et de soutien aux initiatives de développement des communautés rurales.

La Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial : Les travaux de cette chaire visent à mieux comprendre les processus et dynamiques de développement qui prennent place dans les régions considérées comme fragiles, dans le contexte actuel de renforcement de mondialisation, de modernisation industrielle et d'affirmation de nouvelles demandes sociales.

L'Alliance de recherche universités-communautés - Défis des communautés côtières (ARUC) : Cette alliance avec le milieu a pour objectif de renforcer les capacités de résilience des communautés qui vivent dans les zones côtières et insulaires de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (Québec, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) eu égard aux aspects d'adaptation et de gouvernance (gestion intégrée de l'eau et gestion intégrée de la zone côtière) et ce, afin de renforcer les capacités de négociation des acteurs dans une perspective de développement territorial.

L'Alliance de recherche universités-communautés - Développement territorial et coopération (ARUC-DTC) : cette alliance, qui regroupe quelques dizaines de chercheurs universitaires et d'intervenants du mouvement coopératif, d'organismes de développement local et municipal, vise la réalisation de travaux de recherche partenariale sur le thème des liens entre la coopération et le développement territorial.

- Les lettres et humanités

Histoire littéraire, dynamiques génériques, sémiotique, création littéraire et théorie de la création, édition critique sont les principaux champs de recherche en lettres. Patrimoine, histoire du Québec, histoire de la jeunesse et des femmes, histoire de l'architecture rurale et archéologie constituent d'importants volets de recherche en sciences humaines. Nombre d'organismes subventionnaires ces travaux qui sont par ailleurs reconnus par des prix prestigieux, tels que le Prix du Gouverneur général et le Prix Arthur-Buies. Les chercheurs en lettres et humanités collaborent à plusieurs réseaux, tels que le Centre interuniversitaire d'études de la République des Lettres (CIÉRL) ou le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), et sont actifs au sein de nombreuses sociétés savantes, comme la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle ou la Société d'histoire littéraire de la France.

La revue Tangence : Le Département de lettres et humanités compte, par ailleurs, une revue savante d'envergure internationale. Cette revue peut se prévaloir d'une tradition intellectuelle dynamique qui remonte à près de quinze ans. Comme son nom l'indique, *Tangence* s'intéresse aux relations qu'entretient la littérature avec les autres disciplines (les arts, la philosophie, les sciences humaines, mais aussi, les sciences exactes), de manière à fédérer les savoirs au sein d'une réflexion commune.

La Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire : Cette chaire étudie l'histoire de la littérature française de la Renaissance (16^e siècle) pour en dégager un modèle de littérarité. Elle a pour objectif de mieux comprendre les métamorphoses littéraires de la postmodernité grâce à l'étude d'une littérature modelée sur l'esthétique de l'imitation.

- Les sciences de la gestion

En sciences de la gestion, plusieurs chercheurs sont actifs en recherche. Sans être exclusif, on peut noter plusieurs champs d'études dans lesquels s'exercent des recherches multidisciplinaires et des activités en réseau tant au plan national qu'international. Il s'agit des champs de la gestion de projet, de la gestion des personnes en milieu de travail, de la gestion des ressources maritimes.

Les travaux de recherche en gestion de projet portent principalement sur les sujets suivants : la gestion des risques, la gestion par portefeuille, les systèmes d'information, la gestion de l'innovation et l'analyse financière.

Les activités de recherche en gestion des personnes en milieu de travail s'articulent autour de quatre axes principaux : 1) la responsabilité sociale des entreprises, 2) la gestion des crises, la transformation des organisations organisationnelles, 3) les nouvelles formes d'organisations au travail (NITC), 4) la gestion des compétences et la gestion des carrières.

En gestion des ressources maritimes, deux orientations principales caractérisent le champ de recherche : aide à la décision collective et modélisation intégrée. L'aide à la décision dans un contexte de décision de groupe mixte (gouvernement et parties prenantes locales)

couvre la complexité des processus décisionnels lorsque plusieurs agents et plusieurs usagers interviennent. La modélisation intégrée, là où l'apport des sciences naturelles et des sciences de la gestion et de l'économie sont mises à contribution (intégration des modèles biophysiques et des sciences de la gestion et de l'économie) constitue en soi un défi important comme le montre la gestion des pêcheries commerciales, de l'aquaculture et de l'évaluation des dommages du changement climatique sur le milieu marin, sur la zone côtière et sur le transport maritime.

Chaire en transport maritime : Cette chaire concerne le transport des biens et des personnes par navire de commerce. Elle est notamment soutenue par le Ministère des Transports du Québec et la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES). Ainsi, le champ d'action de cette chaire englobe les aspects du transport au sens large, notamment les ports et l'environnement. La Chaire s'intéresse donc à la fois à l'effet du transport maritime sur son environnement et l'effet de l'environnement sur le transport maritime.

- L'éthique

Ce champ de recherches pluridisciplinaires réunit des chercheurs de plusieurs établissements ou organismes dont la plupart proviennent du réseau universitaire québécois. Ces chercheurs œuvrent dans des disciplines comme la philosophie, le droit, l'économie, les sciences de la gestion, la médecine, la science politique, les sciences infirmières, la sociologie et la théologie. Les chercheurs œuvrant dans ce domaine se trouvent réunis au sein du groupe institutionnel de recherche ÉTHOS.

ÉTHOS : Ce groupe de recherche interdisciplinaire a pour but d'assurer le développement de la recherche et de structurer davantage les actions dans le domaine de l'éthique. Les recherches s'articulent autour des axes suivants, en lien direct avec les préoccupations sociales actuelles :

La régulation sociale : l'éthique professionnelle, l'éthique de l'intervention, l'éthique des affaires et des organisations, l'éthique publique.

Les questions de philosophie morale et politique qui surgissent du pluralisme : l'immigration, les rapports entre citoyenneté et nationalité, les rapports entre intégration et souveraineté, les relations interculturelles et interreligieuses, l'enseignement de l'éthique.

Les enjeux liés à l'ordre politique mondial : l'humanitaire, les relations Nord-Sud, les droits de la personne, la critique des idéologies.

Les rapports entre éthique, science et société : l'éthique médicale, la bioéthique, l'éthique des sciences et de la technologie.

La revue ETHICA : Le groupe de recherche publie une revue savante qui en est à sa seizième année d'existence. En tant que revue internationale et pluridisciplinaire de recherche explorant les grands chantiers de l'éthique théorique et appliquée, *Ethica* favorise le dialogue et la participation aux débats éthiques soulevés dans la société québécoise. Un nouveau format permettra à la revue de poursuivre son développement selon les modes de diffusion actuels, tout en conservant son statut de revue savante.

- Les sciences de l'éducation

La recherche en sciences de l'éducation, souvent appliquée, a été réalisée sur une base individuelle ou en équipe restreinte, et ce, de façon continue depuis près de trente ans.

Groupe de recherche sur l'apprentissage et la socialisation (APPSO) : Ce groupe de recherche se consacre à l'étude de l'apprentissage, soit de la compréhension de ses mécanismes et de la mise en œuvre des conditions qui lui sont favorables, ainsi qu'à l'étude des processus de socialisation, dans la perspective de l'intégration et de la participation des personnes dans différents milieux ordinaires.

La Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie : Les recherches menées dans le cadre de la chaire portent sur l'étude, la mise en œuvre et l'évaluation des conditions d'une entrée réussie dans la langue écrite et celles du développement des compétences en lecture et en écriture dans leur rapport avec la persévérance scolaire.

- L'étude des pratiques psychosociales

Les chercheurs en étude des pratiques psychosociales œuvrent à la structuration de la recherche en praxéologie. La recherche en praxéologie vise la production de connaissances à partir d'interventions auprès des individus, des groupes, des organisations et des communautés. Les travaux de recherche sont abordés dans des perspectives biographiques, transculturelles et somato-psychiques et intégratives. Pionniers dans les pratiques d'histoires de vies en formation, en recherche et en interventions au Québec. Ils sont également membres du Réseau québécois pour la pratique des histoires de vies et de l'association internationale des histoires de vies en formation. Plusieurs chercheurs collaborent avec des groupes de recherche européens.

2.3.2 Les sciences naturelles, génie et sciences de la santé

- Les sciences de la mer

Ce champ d'études constitue historiquement un pôle fondamental de la recherche à l'UQAR. La pertinence des choix institutionnels à l'origine, le volume et la nature des activités de recherche ont favorisé la reconnaissance scientifique et la structuration de haut calibre des dispositifs de recherche. Ainsi, l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER), les laboratoires associés, les chaires de recherche, le navire océanographique constituent, pour ne nommer que ces éléments, des forces vives qui visent à assurer, par la présence effective d'une masse critique de chercheurs, des réalisations de très grande importance dans le domaine des sciences de la mer.

L'ISMER regroupe une communauté de chercheurs de l'UQAR et d'autres établissements associés en provenance de différents horizons disciplinaires : biologie, chimie, physique, géologie et mathématique. La recherche qui s'y effectue couvre les principaux domaines de l'océanographie côtière et se veut par essence multidisciplinaire. Tous les membres collaborent activement à divers programmes de recherche dans plusieurs pays. De plus, ses chercheurs développent des échanges, des transferts technologiques et plusieurs agissent à titre d'experts conseils dans les programmes de divers pays en voie de développement.

La Station aquicole de Pointe-au-Père : Favorisée par sa situation géographique, par des installations physiques inédites et par un milieu de recherche stimulant, la Station aquicole se veut une ressource à la disposition de tous les scientifiques œuvrant en sciences de la

mer. Diverses formules de fourniture de services ou de partenariat peuvent être envisagées avec des organismes privés ou publics. Un comité des utilisateurs reçoit et analyse les besoins de chacun et voit à la coordination des activités. Cette station offre, aux étudiants de cycles supérieurs, un laboratoire aquicole permettant la réalisation de nombreux projets de recherche.

Le navire océanographique : Le Coriolis II, navire polyvalent et équipé à la fine pointe de la technologie, est dédié à l'enseignement et à la recherche en milieu marin. Il peut être utilisé comme navire de travail et de service et, au besoin, pour des activités de repérage et de balisage ou dans le cadre de lutte contre la pollution.

Le réseau aquaculture Québec (RAQ) : Regroupement stratégique québécois interinstitutionnel dont l'objectif est de participer activement au développement durable de l'industrie aquacole québécoise. Il regroupe au sein d'un même forum, auquel participent l'industrie ainsi que les décideurs, les compétences québécoises en aquaculture d'eau douce et en mariculture, de même que les compétences sur les mollusques et les poissons tout en s'ouvrant sur les aspects biotechnologiques, économiques, légaux et éthiques.

Québec-Océan : Regroupement stratégique universitaire spécialisé en océanographie au Québec dont les partenaires sont l'UQAR, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Institut national de recherche scientifique (INRS), l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Institut Maurice-Lamontagne (IML). Ce regroupement s'articule autour d'une thématique portant sur l'intégrité et la productivité des écosystèmes marins arctiques et boréaux et de leur devenir dans un contexte de changement climatique.

La Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins : Première chaire UNESCO dans le domaine maritime au Canada, elle repose sur une étroite collaboration nord-sud avec les pays d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mauritanie & Cap Vert) et des Antilles. Cette chaire s'intéresse notamment au renforcement d'équipes scientifiques capables d'intervenir de façon efficace dans l'analyse intégrée des systèmes marins (incluant les acteurs sociaux et économiques) et de raisonner de façon holistique, sur la base de l'écosystème, au développement de réseaux d'aires marines protégées afin de favoriser la conservation de la biodiversité et à analyser l'impact des pêcheries sur la structure de l'écosystème, aussi bien au niveau des effets directs sur les espèces ciblées que des effets indirects sur la biodiversité et sur l'habitat.

La Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie moléculaire appliquée aux milieux côtiers en hautes latitudes : L'objectif premier de cette chaire est de contribuer à la compréhension et à la prédiction de l'impact des stress anthropiques et naturels sur l'évolution à court et long termes des écosystèmes côtiers des hautes latitudes. Un laboratoire radio isotopique à la station aquicole de Pointe-au-Père est actuellement en construction; il s'agit d'une infrastructure de recherche et de formation de calibre international.

La Chaire de recherche du Canada en larviculture et en performance des juvéniles en aquaculture : Cette chaire de recherche a pour objet d'études la production de juvéniles en aquaculture et la mise au point de pratiques d'élevage plus performantes, limitant les impacts sur les populations naturelles.

La Chaire de recherche du Canada en géologie marine : Cette chaire examine les fonds marins et leurs sédiments à l'aide de techniques de pointe en laboratoire et lors de nombreuses missions océanographiques menées le long de la côte Est canadienne et dans l'Arctique afin de cartographier, d'analyser et de comprendre les processus qui façonnent les

fonds marins. Ces analyses qui remontent plusieurs milliers ou centaines de milliers d'années dans le temps permettent d'en apprendre davantage sur les catastrophes naturelles, les changements climatiques et l'histoire géologique du Canada.

La Chaire de recherche en acoustique marine appliquée aux ressources et à l'écosystème : Cette chaire de recherche, soutenue par Pêches et Océans Canada, vise à promouvoir l'application en sciences marines des nouvelles technologies acoustiques pour voir dans la mer sur de grandes distances, et à former de jeunes chercheurs et chercheuses à faire usage de ces outils.

- La nordicité

La programmation de recherche sur la nordicité s'articule autour de l'étude des organismes, des populations et des écosystèmes nordiques. Cet axe de recherche vise l'étude des mécanismes régissant le fonctionnement et l'évolution des écosystèmes continentaux pour mieux décrire et comprendre la biodiversité de ces milieux influencés par une longue saison froide. Dans cette optique, l'impact des changements environnementaux et des activités humaines sur ces écosystèmes et leur biodiversité seront considérés.

Le développement de ce secteur s'est intensifié au cours des quinze dernières années, atteignant ainsi un niveau de maturité qui permet de le reconnaître maintenant en tant que troisième axe institutionnel de recherche. Les unités de recherche directement en lien avec la nordicité témoignent d'une convergence certaine vers l'atteinte de résultats. Le niveau de financement des professeurs par subvention et contrat de recherche est aussi très éloquent. Cet axe d'excellence regroupe une communauté de chercheurs de l'UQAR et d'autres établissements associés en provenance de différents horizons disciplinaires.

Le Centre d'études nordiques (CEN) : Le CEN est un regroupement stratégique émanant notamment d'une étroite collaboration de l'Université Laval et de l'UQAR dont les efforts de recherche sont consacrés à l'étude des milieux froids. Le CEN a pour objectif scientifique de comprendre les environnements extrêmes et les changements susceptibles de les affecter, dans le contexte des grandes transformations planétaires reliées aux activités humaines. Les recherches sont menées dans les régions de haute latitude (régions nordiques), de haute altitude (milieux alpins) et dans les environnements affectés par des contraintes climatiques saisonnières (hivers froids).

BORÉAS : Le Groupe de recherche sur les environnements nordiques BORÉAS, créé en 2002 sous le nom Bionord, s'intéresse à la diversité et à la conservation des géoécosystèmes nordiques soumis à une longue saison froide qui, s'étendant de la forêt mixte caractéristique de la région de Rimouski aux zones polaires du Grand Nord, domine la géographie québécoise et canadienne. Les recherches du Groupe s'inscrivent dans le cadre des problématiques générales des changements globaux, du maintien de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources naturelles.

L'équipe de recherche en biotechnologies et chimie de l'environnement (CRABE) : Cette équipe, regroupée autour d'un laboratoire, s'intéresse au développement de produits et de méthodes de production à base de biomasse marine de même qu'à la caractérisation des interactions et des dynamiques chimiques des systèmes.

La Chaire de recherche du Canada en conservation des écosystèmes nordiques : Les recherches menées dans le cadre de cette chaire visent à mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes nordiques et à obtenir une meilleure connaissance des

impacts des activités humaines sur ces écosystèmes. L'étude de l'influence de la variabilité climatique sur les écosystèmes nordiques est au centre des recherches menées par la chaire. L'étude des mammifères joue également un rôle central à cause du rôle écologique important qu'ils jouent dans les écosystèmes nordiques. Ils sont de plus au cœur de beaucoup de problèmes de conservation et constituent de bons indicateurs écologiques.

La Chaire de recherche du Canada en écologie des écosystèmes continentaux : Les recherches conduites dans le cadre de la chaire portent sur l'interaction complexe entre la distribution, la structure et le fonctionnement des communautés. Elles reposent sur des outils de modélisation, conjointement avec des travaux empiriques et expérimentaux, pour mieux comprendre la répartition de la biodiversité, sa réponse aux pressions exercées par les activités humaines et finalement son importance pour les nombreux services rendus par les écosystèmes.

La Chaire de recherche du Canada en géochimie des hydrogéosystèmes côtiers : L'objectif principal de la chaire est de caractériser et de quantifier les transformations géochimiques souterraines entre les nappes d'eau souterraine côtières et les océans. Les travaux de la chaire permettront de prédire la manière dont les changements environnementaux planétaires vont influencer les hydrogéosystèmes côtiers nordiques et les écosystèmes qui en dépendent.

La Chaire de recherche sur la forêt habitée : Cette chaire est le fruit d'une volonté du milieu régional du Bas-Saint-Laurent d'accentuer le développement des connaissances sur les ressources forestières. Elle a été créée dans le cadre d'une entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne survenue entre le Gouvernement du Québec et le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCDD). Le créneau d'action de la Chaire de recherche porte sur le développement durable des écosystèmes dans la forêt habitée, dont l'appartenance nordique influence grandement les caractéristiques écologiques et socio-économiques.

La chaire de recherche en géoscience côtière : Le programme de recherche de cette chaire vise à comprendre la sensibilité des régions côtières froides aux changements environnementaux afin d'appréhender leur évolution future. Les études pluridisciplinaires menées par la chaire visent à développer des modèles et à appuyer des initiatives de gestion intégrée dans une perspective de développement durable de l'environnement maritime.

- Le génie et l'informatique

Les chercheurs en génie et en informatique sont regroupés en équipes autour de quatre thèmes majeurs : L'énergie éolienne, la productique, les systèmes électromécaniques et les télécommunications, le traitement de l'information et les affaires électroniques. Le groupe de chercheurs favorise les partenariats avec les entreprises et organismes gouvernementaux et s'applique à établir des liens entre les projets avec les entreprises, les projets de recherche appliquée, les programmes d'études, les stages et les projets étudiants.

L'équipe de recherche en énergie éolienne a comme objectif principal de supporter et de continuer le développement d'activités de recherche fondamentales et appliquées dans trois principaux axes : la recherche multidisciplinaire en énergie éolienne, l'adaptation et le développement de turbines en milieu nordique et la production électrique isolée ou distribuée. Cette équipe de recherche, regroupée autour d'un laboratoire, joue un rôle de leader dans le développement de l'énergie éolienne et œuvre au développement de la jeune

industrie éolienne canadienne. L'équipe est particulièrement soucieuse de supporter les entreprises régionales impliquées dans cette industrie.

L'équipe de recherche en productique, qui œuvre au sein du laboratoire du même nom, articule ses activités autour de quatre sous-thèmes : l'amélioration des performances des procédés de fabrication, le développement de montage et de mécanisme à axes multiples de haute précision, l'intégration des processus de production et la conception et supervision des systèmes flexibles de fabrication.

Les recherches en systèmes électromécaniques concernent des activités à la conception de systèmes électromécaniques et à l'étude, la détection et le diagnostic des avaries des machines. L'équipe privilégie la réalisation de projet de recherche en partenariat avec le milieu industriel.

Les travaux en télécommunication, traitement de l'information et affaires électroniques portent sur les systèmes de télécommunication et les techniques de traitement de signaux et d'images. Les activités de recherche impliquent l'analyse, la conception et le développement de systèmes de télécommunication et de détection et reconnaissance de formes.

La chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception permet de soutenir des partenariats de conception innovatrice avec le milieu industriel, le monde des affaires et les organismes de développement économique. Elle favorise la mise en place d'équipes de conception multidisciplinaire mobilisant les professeurs, les professionnels, les spécialistes et les étudiants provenant de l'intérieur comme de l'extérieur du monde universitaire.

- Les sciences de la santé

La recherche a pris un essor important depuis quelques années dans le secteur des sciences de la santé. Les chercheurs développent et consolident actuellement leur carrière de recherche en s'intégrant dans des équipes de recherche nationales et internationales. Des collaborations de recherche sont en place avec la plupart des universités du réseau UQ ainsi qu'avec les universités Laval, de Sherbrooke et de Montréal. L'intervention infirmière auprès des personnes souffrant de problèmes de santé chroniques représente de même que l'organisation des soins et des services de santé en région sont au cœur de l'axe organisationnel et du fil conducteur autour desquels gravitent les domaines de recherche développés par les chercheurs. En outre, soulignons la place grandissante qu'occupe le travail social pour le développement des recherches en sciences de la santé.

L'équipe de recherche sur la santé en région, et qui est regroupée au sein d'un laboratoire (LASER), vise le développement et la consolidation d'une programmation de recherche interdisciplinaire touchant la santé en région, tant dans ses soins et services qu'auprès des populations qui y sont associées, principalement les clientèles vulnérables.

Le Consortium InterEst Santé : alliance stratégique entre les trois agences régionales de santé situées dans l'est du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec et l'UQAR. Cette alliance stratégique permet de rallier étroitement le réseau de santé aux domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur afin de soutenir le développement et l'utilisation de la recherche appliquée sur les services de santé de première ligne en région, pour les régions. L'objectif est d'appuyer les efforts déployés par les acteurs du réseau de santé pour adapter leurs modes d'organisation et leurs pratiques professionnelles face aux besoins des communautés résidant dans les régions éloignées.

2.4 Le financement et participation interne

Le volume du financement de la recherche a connu une croissance accélérée au cours des sept dernières années, le montant global des subventions et contrats de recherche est passé de 14 M\$ en 2004-2005 à 25 M\$ en 2011-2012.

Depuis sa création, l'UQAR a encouragé et favorisé le regroupement des chercheurs au sein de groupes constitués. Ils bénéficient d'un appui logistique et financier. Par ses fonds propres ou grâce à des subventions du réseau de l'UQ, l'UQAR appuie directement ou indirectement ses chercheurs. Ils peuvent compter sur le soutien financier aux infrastructures des regroupements, sur les contributions du Fonds institutionnel de recherche (FIR), dont la priorité est donnée à des subventions de démarrage, et de la Fondation de l'UQAR. S'ajoutent à cela, les dégagements d'enseignement accordés pour fins de recherche ou de gestion de groupes de recherche et les bourses d'excellence octroyées aux étudiants de 2^e et 3^e cycles, qui constituent également un apport financier de soutien interne à la recherche.

2.5 L'interdisciplinarité et l'ouverture au milieu

La participation des chercheurs à des réseaux et à des équipes interuniversitaires favorisant la circulation du savoir et contribuant à l'enrichissement de la formation des étudiants, la collaboration interdisciplinaire et interuniversitaire est pour l'UQAR un moyen stratégique qui, en plus de lui assurer une masse critique nécessaire, améliore sa position concurrentielle.

Dans l'esprit de créer des liens interdisciplinaires et de contribuer au développement du milieu, l'UQAR est impliquée dans plusieurs initiatives, dont :

- La mise en place de son Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR) qui a pour mission d'appuyer l'innovation des entreprises et des organisations de la région en favorisant et en facilitant l'accès à des expertises et des équipements de pointe.
- La création du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), un centre de recherche affilié à l'UQAR et situé aux Îles-de-la-Madeleine. Il a pour mission de favoriser le développement durable des milieux insulaires et maritimes par des activités de recherche et de formation.
- La mise sur pied de Merinov, un centre d'innovation dans le domaine de l'aquaculture, des pêches et de la valorisation et transformation de la biomasse marine.

En outre, la petite taille de l'Université favorise les interconnexions entre chercheurs de différents départements. De même, le développement de nouveaux programmes fait ressortir des connivences ou des zones d'intervention possibles qui sollicitent les collaborations interinstitutionnelles en formation et en recherche. On rappellera aussi les nombreux programmes conjoints qui unissent l'UQAR à d'autres universités : UQAM, UQAC, UQTR, UQAT et Laval.

Enfin, par sa politique des « professeurs associés », qui proviennent de diverses institutions canadiennes et étrangères, l'UQAR a pu ancrer de solides collaborations et élargir son bassin d'expertise à la fois pour ses programmes de recherche et pour ses étudiants aux études supérieures, sans oublier les échanges et ententes avec de nombreux instituts de recherche à l'étranger (France, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Allemagne, Angleterre, USA, Argentine, Venezuela, Suisse, Brésil, Norvège, etc.).

3. Programmation du développement de la recherche

3.1 Les orientations et les objectifs

Réaffirmant globalement la vocation générale de l'Université dans le cadre du mandat Réseau des Universités du Québec, l'UQAR, par son *Plan d'orientation stratégique 2011-2016* (adopté en juin 2011), réitère sa volonté d'intensifier son leadership en recherche et compte en ce sens :

- renforcer, dans ses secteurs clés, la symbiose des finalités de la recherche et de la formation en recherche en vue d'assurer le relais dans l'avancement et le transfert des connaissances pour le progrès et le bien-être de la société au plan régional, mais aussi à l'échelle nationale et internationale;
- conserver un juste équilibre, en fonction de ses ressources disponibles, entre les grands champs du savoir (sciences de la nature, sciences humaines et sciences de la santé

Dans cette perspective, il lui apparaît indiqué :

- de consolider les axes d'excellence;
- de soutenir les créneaux en émergence ainsi que ceux déjà établis;
- d'assurer la qualité de l'environnement de recherche;
- de promouvoir la diffusion des résultats de recherche ainsi que la notoriété et le rayonnement des chercheurs et;
- de devenir un partenaire clé de l'innovation au profit du développement des collectivités.

Les visées de ce *Plan d'orientation stratégique 2011-2016* s'appuient sur une série de constats fondés tout autant sur le volume et la structuration des activités que sur les performances indiquées par les subventions, contrats et commandites obtenus. Trois types d'interventions en résultent et s'observent dans les principaux foyers de recherche à l'UQAR :

- des champs multidisciplinaires qui constituent des pôles historiquement dominants avec une place confirmée et un leadership affirmé dans leur domaine respectif sur les plans nationaux et internationaux;
- des disciplines ou champs d'expertises multidisciplinaires spécialisés ayant un taux d'activité remarquable et qui se sont taillés au fil des ans une reconnaissance externe qui les distingue, que ce soit en création, en recherche ou en transfert d'expertise ou de technologie;
- des champs multidisciplinaires où les activités de recherche, souvent appliquée, s'avèrent importantes, hautement significatives, et qui permettent de répondre aux exigences découlant de l'évolution de la société tant au plan local qu'externe.

3.2 La programmation

Suite à ces constats, les objectifs stratégiques poursuivis en recherche et les actions qui en découlent nous amènent à vouloir :

1) Garantir prioritairement le leadership de l'UQAR dans ses trois axes dominants qui constituent sa spécificité. Pour ce faire, l'UQAR envisage :

- de renforcer les travaux en sciences de la mer réalisés dans divers secteurs de l'UQAR et de soutenir de manière privilégiée l'ISMER dans son développement tout en l'appuyant dans ses efforts visant à élargir ses champs d'intervention;
- d'affermir le pôle d'excellence que constitue le développement régional, en appuyant les initiatives qui lui permettent d'exercer son action dans les unités de recherche autour desquelles se fonde son développement;
- de renforcer le plus récent axe institutionnel appelé «la nordicité», regroupant les travaux de recherche en biologie de l'évolution et de la conservation, en géographie et en chimie tout en favorisant l'intégration ou l'interconnexion d'autres disciplines.

2) Permettre aux disciplines ou champs multidisciplinaires qui démontrent actuellement des niveaux d'expertise et d'activité en recherche soutenus, de devenir dominants à moyen terme. Pour ce faire, l'UQAR envisage :

- de consolider le développement du secteur des lettres en ancrant solidement sa structure et en appuyant ses initiatives de mise en réseau et d'élargissement de ses champs de recherche et d'intervention;
- de confirmer les secteurs du génie et de la gestion des ressources maritimes en les dotant d'infrastructures ou de moyens leur permettant de réaliser leur plein potentiel;
- et d'affecter les ressources nécessaires à la consolidation du secteur de l'éthique.

3) Appuyer la mise en place ou la structuration des activités de recherche dans les autres champs disciplinaires afin de leur permettre de s'attirer les appuis nécessaires pour assurer pleinement leur développement. À des degrés divers ou sous des angles particuliers, l'UQAR compte :

- soutenir les secteurs émergents, autant à Rimouski qu'à son campus de Lévis, dans les domaines des sciences de l'éducation, de la gestion et de la santé ainsi que dans ceux des sciences humaines et de la nature non spécifiquement mentionnés précédemment pour les aider à attirer une part équitable de reconnaissance dans le milieu de la recherche universitaire;
- aider les chercheurs concernés par les interventions dans ces champs qui sont aussi de nature multidisciplinaire, à se structurer de manière plus organisée et de ce fait, appuyer les initiatives les plus prometteuses.

3.3 Les moyens d'action

L'UQAR a mis en place des mesures institutionnelles qui constituent l'armature de l'environnement dans lequel tous ses chercheurs évoluent :

- Politique d'attribution du Fonds institutionnel de la recherche;

- Politique d'attribution de bourses d'excellence en recherche destinées aux étudiants de cycles supérieurs;
- Reconnaissance conventionnée et accréditation institutionnelle des unités de recherche avec des dégage­ments d'enseignement pour les directeurs des groupes accrédités;
- Octroi de dégage­ments d'enseignement aux professeurs nouvellement embauchés de même qu'aux titulaires de subventions *Nouveau chercheur* des fonds québécois;
- Reconnaissance conventionnée des professeurs de l'UQAR qui dirigent les travaux de recherche des étudiants de cycles supérieurs;
- Augmentation des ressources professionnelles dédiées au soutien des professeurs en matière de recherche subventionnée et commanditée et de partenariat;
- Politique d'aide à la diffusion des travaux de recherche;
- Pour les chaires de recherche du Canada et les autres chaires de recherche, l'UQAR favorise trois niveaux d'utilisation des fonds : un programme de bourses d'excellence pour des étudiants au doctorat; un programme de bourses postdoctorales et un programme favorisant à la fois l'accroissement des échanges avec l'extérieur (stages dans des laboratoires extérieurs, séjours de chercheurs invités) et la diffusion des connaissances (publications, conférences, etc.).

3.4 Les mécanismes d'évaluation

Les études quantitatives et qualitatives portant sur les tâches, l'état de l'offre de formation, l'évolution des clientèles, les mesures déployées pour le recrutement de ces clientèles, les coûts administratifs de la formation et de la recherche sont autant de moyens permettant de vérifier l'atteinte des objectifs.

L'Université demande à chacune des unités de recherche et aux responsables administratifs des chaires de produire un programme scientifique détaillé et de fournir des rapports d'étape réguliers. Un suivi des performances dans les concours auprès des grands organismes subventionnaires ainsi qu'auprès des commanditaires est sanctionné par des rapports de production faisant état des résultats obtenus servant à situer l'institution par rapport aux normes des établissements de taille comparable.

4. Conclusion

L'UQAR par l'adoption de son plan stratégique de développement de la recherche illustre très clairement la pertinence scientifique et sociétale de ses choix institutionnels. L'expertise acquise par ses professeurs et la contribution au développement des connaissances dans ses axes majeurs de développement confèrent un statut international à l'Université. Pour maintenir cette position, il importe de maintenir et d'intensifier le soutien financier tant à l'externe, par les organismes gouvernementaux et privés, qu'à l'interne, notamment par la Fondation de l'Université, les immobilisations et des politiques appropriées de financement de la recherche.

La problématique de la relève du corps professoral et de la concurrence inter-universitaire pour le recrutement des populations étudiantes constituent des défis de taille pour les années à venir. On peut affirmer sans ambages que la mise en place d'unités de recherche solidement structurées tels l'ISMER, le RAQ, le CEN, le CRDT, le groupe APPSO, BORÉAS, le GRIDEQ, ETHOS, les ARUC et l'avènement des chaires de recherche du Canada et des

autres chaires contribuent déjà largement à relever ces défis. Des programmes efficaces de financement internes des chercheurs en émergence et des étudiants de cycles supérieurs devront permettre de compléter l'apport du financement public tout en assurant l'accomplissement des grandes finalités universitaires que sont la transmission et le développement des connaissances pour le mieux-être de tous et chacun.

ANNEXE
LISTE DES CHAIRES DE RECHERCHE

- Chaires de recherche du Canada
 1. Chaire en écotoxicologie moléculaire appliquée aux milieux froids
 2. Chaire en larviculture et en performance des juvéniles en aquaculture
 3. Chaire en géologie marine
 4. Chaire en conservation des écosystèmes nordiques
 5. Chaire en écologie des écosystèmes continentaux
 6. Chaire en géochimie des hydrogéosystèmes côtiers
 7. Chaire en développement rural
 8. Chaire en développement régional et territorial
 9. Chaire en histoire littéraire

- Autres chaires de recherche
 1. Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception
 2. Chaire de recherche sur la forêt habitée
 3. Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie
 4. Chaire de recherche en acoustique marine appliquée aux ressources et à l'écosystème
 5. Chaire de recherche en transport maritime
 6. Chaire de recherche en géoscience côtière
 7. Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins

UQAR

Bilan et perspectives 2014-2015

Université du Québec à Rimouski

Table des matières

<u>Mot du recteur</u>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<u>L'institution</u>	5
<u>Bilan eu égard au Plan d'orientation stratégique 2011-2016</u>	12
<u>Orientation 1 - L'excellence en formation</u>	13
<u>Orientation 2 - Intensifier le leadership en recherche</u>	22
<u>Orientation 3 - Accroître l'accessibilité aux études et l'attractivité de l'UQAR</u>	33
<u>Orientation 4 - Favoriser un environnement sain, motivant et efficient</u>	42
<u>Le bilan financier</u>	49
<u>Bilan global</u>	50
<u>Perspectives</u>	54

Mot du recteur

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) transmet au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), conformément à la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, les informations relatives à ses réalisations des dernières années et à sa planification stratégique pour les années à venir.

Le 14 juin 2011, le Conseil d'administration de l'UQAR a adopté son Plan d'orientation stratégique 2011-2016 (POS 2011-2016). Il s'inscrit dans la continuité des travaux accomplis et vise à poursuivre le développement de l'UQAR selon quatre grandes orientations : l'excellence en formation, le leadership en recherche, l'accessibilité et l'attractivité de l'institution et la promotion d'un environnement de travail sain, motivant et efficient. La section du bilan est préparée, encore cette année, en regard du POS 2011-2016.

C'est en 1969 que l'Université, alors appelée le Centre d'études universitaires de Rimouski, a accueilli ses 500 premiers étudiants et étudiantes dans l'ancien monastère des Ursulines. Un an plus tôt, le gouvernement du Québec avait donné son aval à la création de l'Université du Québec. Ce nouveau réseau d'universités publiques, francophones et laïques permettait une importante décentralisation de l'offre de services universitaires dans les régions du Québec.

Tout au long de son histoire, l'UQAR a eu le souci de satisfaire aux besoins de formation sur l'ensemble de son territoire. Dans les années 70, l'Université a ouvert des bureaux régionaux pour répondre aux besoins de formation sur son vaste territoire. Puis, répondant à une forte demande de la population de Lévis, l'UQAR y a ouvert en 1980 un bureau régional et, finalement à l'automne 2007, l'UQAR accueillait ses étudiantes et ses étudiants dans ses propres installations à Lévis pour devenir ainsi une université à deux campus.

Aujourd'hui, près de 7 300 personnes fréquentent l'Université, dont 451 étudiants étrangers provenant d'une trentaine de pays, contribuant ainsi à enrichir la diversité culturelle de la communauté de l'UQAR. C'est avec fierté et avec le sentiment d'avoir bien rempli la mission qui lui a été confiée qu'elle remet cette année un 45 219^e diplôme. La plus récente enquête NSSE (National Survey of Student Engagement), qui a été dévoilée par le magazine *Maclean's* révèle que les étudiantes et les étudiants sont très satisfaits d'avoir choisi l'UQAR pour la poursuite de leurs études universitaires. À la question : « Si c'était à refaire, est-ce que vous choisiriez à nouveau de faire vos études dans la même université? », l'UQAR s'est classée au premier rang au Québec et au troisième rang au Canada chez les répondants ayant complété une année de formation. Sans prétendre que cela constitue une évaluation formelle de la qualité de la formation, cela traduit — à tout le

moins — un niveau de satisfaction élevé de la part des personnes qui fréquentent notre institution.

La progression de l'Université se reflète aussi dans le développement de la recherche effectuée par ses professeures et ses professeurs et par ses étudiantes et ses étudiants. Ce qui différencie l'UQAR, c'est son choix d'ancrer ses orientations de recherche dans le milieu, notamment à travers ses axes d'excellence. Depuis la fin des années 90, la recherche a pris un essor majeur à l'UQAR, lui permettant de se distinguer et de favoriser sa notoriété et son rayonnement. En fait foi le classement 2015 de la firme indépendante RESEARCH Infosource Inc. qui confirme une fois de plus la performance de l'UQAR, et ce pour une cinquième année consécutive. En effet, l'université se classe cette année deuxième dans sa catégorie au Canada, ce qui témoigne de l'importance et de la qualité de la recherche effectuée, mais également du haut niveau d'expertise des personnes qui réalisent et appuient ces travaux. L'UQAR se distingue notamment en se classant première au Canada dans sa catégorie au niveau de l'intensité de recherche et en ce qui a trait à l'impact des publications. Notons qu'au cours des cinq dernières années, l'UQAR est la seule université dans sa catégorie à s'être maintenue dans les trois positions de tête des universités de l'année à cinq reprises. De plus, toutes catégories confondues, seulement quatre universités au Canada ont été au sommet (trois premières places) des universités de l'année dans leur catégorie à cinq reprises : Toronto, McGill, Waterloo et l'UQAR.

Au cours de la dernière année, l'UQAR a démontré qu'elle est prête à jouer un rôle de premier plan dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec mise de l'avant par le gouvernement du Québec. L'UQAR peut tabler sur l'expertise de ses chercheurs, sur ses équipements et infrastructures de recherche à la fine pointe et sur des partenariats stratégiques au Québec, au Canada et à l'international. La concertation et la collaboration avec les autres établissements universitaires, les ministères et l'industrie marquent d'ailleurs la construction de cette expertise. L'expertise mobilisée à l'UQAR est en phase avec les principaux éléments de la Stratégie maritime du Québec. Depuis un an, l'UQAR anime une démarche concertée en vue de proposer, définir et de mettre sur pied un réseau d'excellence en recherche dans le secteur maritime, le *Réseau Québec maritime*. Reposant sur une programmation de recherche intersectorielle, l'objectif est d'unir des experts de part et d'autre de l'Atlantique au profit d'enjeux liés à un développement pérenne du Québec en milieu maritime. Plusieurs initiatives stratégiques menées par l'UQAR promeuvent d'ores et déjà la concertation entre des acteurs des milieux de la recherche interuniversitaire, de l'industrie et des ministères en vue d'établir une programmation de recherche qui permet de répondre aux enjeux soulevés par la complexité de l'environnement maritime, de la diversité des usages et des intérêts des acteurs impliqués dans le développement maritime.

Ces résultats parlent d'eux-mêmes, mais ne doivent pas masquer les défis qui attendent l'UQAR en matière de recherche. Avec la diminution des enveloppes autant provinciales

que fédérales en soutien à la recherche, la compétitivité entre universités pour l'obtention de ces financements est sans cesse croissante. Par ailleurs, avec le départ à la retraite de plusieurs chercheurs sénior, l'UQAR devra redoubler d'ardeur pour maintenir ses acquis et son positionnement.

Bien que l'UQAR soit une jeune université, elle a atteint une maturité certaine : ses réalisations sont nombreuses et pérennes, ses diplômées et ses diplômés sont devenus des leaders dans plusieurs domaines de la société.

Forte de ses succès et de son développement, il importe de continuer à regarder vers l'avenir. Les contextes économiques et démographiques actuels imposeront à l'UQAR des défis de taille au cours des prochaines années. C'est donc en misant sur la grande qualité de ses expertises, sur le dynamisme de sa communauté universitaire et sur le renforcement des liens avec les milieux desservis qu'elle continuera de jouer un rôle incontournable dans le développement socio-économique et culturel du Québec.

Le contexte budgétaire implique des choix déchirants qui ne sont pas sans impacts sur le développement de l'Université, sur l'atteinte des objectifs de son Plan d'orientation stratégique et sur sa capacité à accomplir pleinement sa mission.

Un processus efficient de budgétisation des fonds publics exige que les informations relatives aux ressources dont l'Université dispose soient connues préalablement à l'élaboration des budgets. Or, depuis un certain nombre d'années, ce prérequis n'est pas au rendez-vous. Les orientations budgétaires sont livrées une fois l'exercice amorcé et les annonces de compressions se font en cours d'exercice et parfois tardivement. Cette situation ajoute à la complexité et ne permet pas d'agir de façon efficace et efficiente et de prendre les meilleures décisions pour assurer la pérennité de l'Université.

Les travaux portant sur la révision de la formule de financement des universités ne sont pas connus, mais nous sommes inquiets de leur dénouement. Un changement de cette importance dans un contexte de rareté des ressources risque de se faire dans l'optique où certains établissements seraient avantagés et d'autres pénalisés. Nous ne croyons pas que le moment soit propice pour de tels changements.

Nous ne pourrions jamais trop insister sur l'importance de maintenir l'accessibilité et l'excellence des études universitaires partout au Québec. Rappelons qu'il en est de la mission même des universités comme l'UQAR. En raison des multiples retombées de la présence universitaire sur tout le territoire québécois et des bénéfices liés à ce déploiement, il apparaît essentiel de maintenir le concept d'un appui particulier aux universités en région. C'est l'avenir du Québec et de ses régions qui en dépend.

Malgré tous ces événements qui mobilisent des ressources essentielles à l'UQAR et qui se répercutent sur sa situation actuelle, l'UQAR dresse néanmoins un bilan positif de cette

dernière année. Soulignons en passant, l'organisation par l'UQAR, avec des moyens financiers très limités, du 83^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) accueillant, en mai 2015, plus de 3 500 scientifiques provenant d'une trentaine de pays. La tenue de cet évènement scientifique d'envergure fut une réussite sur tous les plans et a suscité une grande mobilisation de la communauté universitaire permettant de faire rayonner tant notre université que le milieu régional.

Nous pouvons encore une fois être fiers de notre université, de la qualité de nos programmes et de nos réalisations, notamment en recherche, ainsi que des retombées de nos activités dans le milieu. Il n'en demeure pas moins que l'UQAR a encore de multiples défis à relever, en particulier en matière de déploiement de ses capacités de recherche et de formation au profit de la société québécoise. Ces sujets sont traités dans la section *Perspective* du présent document.

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

30 octobre 2015

L'institution

Université à vocation générale, l'UQAR se distingue notamment par la faible densité de la population, de même que par l'étendue du territoire qu'elle dessert. En effet, l'UQAR a le mandat d'assurer la formation, la recherche et le service aux collectivités d'un vaste espace comprenant, d'est en ouest, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Haute-Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. Elle est une université à deux campus, l'un se situant à Rimouski où se trouve son siège social, et l'autre à Lévis. Elle a également des bureaux régionaux à Gaspé et à Rivière-du-Loup en plus de tenir des activités de formation et de recherche dans plusieurs autres localités de ces régions. Elle accueillait en 2014-2015 près de 7 300 étudiantes et étudiants, à temps complet et à temps partiel. Son budget de fonctionnement (révisé) était de 79.9 millions de dollars. L'UQAR a souligné en 2014 ses quarante-cinq ans d'existence. Bien qu'elle soit encore une jeune université, les prix et distinctions obtenus par l'UQAR démontrent son dynamisme et la maturité acquise en formation et en recherche. L'UQAR a à cœur de jouer un rôle de catalyseur et de moteur de développement dans les régions qu'elle dessert.

La mission, les valeurs et la vision de l'UQAR

L'UQAR assume la mission inhérente à toutes les universités, à savoir la formation aux trois cycles d'études ainsi que la recherche et le service aux collectivités. À titre de membre du réseau de l'Université du Québec (UQ), elle avait à l'origine les mandats suivants : assurer la formation des maîtres, participer au développement des régions par la formation et la recherche, accroître l'accessibilité aux études supérieures pour la population des régions qu'elle dessert, et ouvrir un créneau de spécialisation en océanographie.

Si ces mandats sont toujours d'actualité, dans son POS 2011-2016, l'Université actualise ainsi sa mission : « L'UQAR se distingue en se donnant comme mission de se situer à l'avant-garde à la fois du développement et du partage des connaissances. Elle donne accès au savoir universitaire et collabore avec son milieu à l'essor des collectivités. Elle forme des personnes en stimulant leur sens critique et les prépare à participer activement au développement pérenne de la société, dans les régions où elle est implantée et de par le monde. »

La réalisation de cette mission prend appui sur les valeurs suivantes :

- Le respect et la reconnaissance des personnes;
- La collégialité et le sens des responsabilités;
- Le sens de l'engagement et du dépassement;

Le respect et la protection de l'environnement;
L'ouverture à la diversité, à la créativité et à l'innovation.

Dans l'énoncé de sa vision, l'UQAR réaffirme sa volonté d'être reconnue comme un établissement de formation et de recherche de grande qualité, où la réussite étudiante est au cœur de ses préoccupations, et faisant preuve d'une ouverture sur le monde en s'appuyant sur de solides assises dans les régions qu'elle dessert. En conséquence, l'UQAR s'est dotée de quatre orientations qui constituent des lignes directrices, des guides à la planification des actions qui permettront de remplir adéquatement la mission institutionnelle :

1. VISER L'EXCELLENCE EN FORMATION

L'excellence de la formation à tous les cycles constitue le cœur des préoccupations de l'UQAR. La création et la transformation de ses programmes de formation misent sur le caractère novateur et distinctif des contenus de cours et des approches pédagogiques. En s'appuyant sur ses acquis, sur la complémentarité de ses secteurs d'intervention et en maintenant la cohérence de sa planification, l'UQAR mise sur une offre de formation arrimée aux spécificités des régions où elle est implantée;

2. INTENSIFIER LE LEADERSHIP DE L'UQAR EN RECHERCHE

L'UQAR entend poursuivre le développement remarquable de ses activités de recherche au cours des dernières années, tant en consolidant ses acquis qu'en occupant de nouveaux créneaux. Ce développement de la recherche profitera d'un arrimage efficace entre les unités administratives et académiques, ainsi que d'une concertation transdisciplinaire entre les chercheuses et chercheurs de l'UQAR.

3. ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES ET L'ATTRACTIVITÉ DE L'UQAR

Dans un contexte de concurrence accrue et de démographie fragile, l'UQAR se veut à l'écoute des régions où elle est implantée et anticipera les besoins du milieu. En mobilisant l'ensemble de ses ressources, au bénéfice des principes d'accessibilité aux études et de synergie avec le milieu, elle accentuera sa capacité d'attraction et soutiendra la persévérance des étudiantes et des étudiants;

4. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT SAIN, MOTIVANT ET EFFICIENT

Soucieuse de fournir un environnement motivant, favorisant ainsi la productivité et l'épanouissement de chacun, l'UQAR continue de se doter de structures administratives et de gouvernance performantes.

L'importance de l'UQAR pour les milieux

L'UQAR contribue au développement du milieu par l'entremise de la formation, de la recherche et du service aux collectivités.

À travers son offre de formation, l'UQAR joue un rôle majeur pour répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre en région et combler le retard sur le plan de diplomation des personnes. Selon les résultats d'une enquête sur la relance des diplômés de l'UQAR (Info ressource, mai 2012), environ 85 % des étudiantes et des étudiants de l'UQAR issus des régions desservies par l'Université demeurent dans leur région d'origine à la suite de leur diplomation.

De plus, 34 % des diplômés de l'UQAR provenant d'autres régions du Québec se sont installés au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, démontrant que l'UQAR exerce un pouvoir d'attraction de personnel hautement qualifié au profit des régions. Quoique cette statistique ne considère pas les étudiantes et étudiants étrangers, nous savons que plusieurs s'installent en région à la suite de leur passage à l'UQAR.

L'UQAR est consciente que l'accessibilité à des services universitaires est un enjeu stratégique dans le développement du Québec et l'occupation du territoire. De nombreuses modalités opérationnelles visant à favoriser cette accessibilité sont d'ores et déjà mises en application. Cette année, la formule multisite a été mise en place pour plusieurs nouveaux programmes (certificat en gestion de projet, planification financière, psychoéducation, etc.) afin de répondre adéquatement aux besoins exprimés par les différents milieux. Globalement en 2014-2015, l'offre de formation créditée sur l'ensemble des territoires desservis par l'UQAR représentait plus de 40 cohortes, 5 domaines de formation et 935 étudiants. À ce nombre, il faut ajouter les 1 034 personnes ayant profité des activités offertes à distance pour un total de 1 969 étudiants. La proximité de l'UQAR avec les milieux qu'elle dessert et son implication stratégique dans la création d'instances régionales permet également d'assurer l'adéquation entre le développement des programmes de formation et la capacité d'embauche locale. Mentionnons par exemple le développement d'un programme de formation en oncologie (4 modules) avec le CISSS de Chaudière-Appalaches élaboré en complémentarité avec le *Programme de formation en ligne pour les infirmières pivots en oncologie* du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce plan de formation s'échelonnait sur trois ans et est transférable ailleurs au Québec et même à l'international, permettant un rayonnement accru de l'UQAR. Mentionnons également la poursuite de formations en sciences infirmières sur le territoire. Ce sont des formations à temps plein, offertes à la fois aux deux campus de l'UQAR, mais également, selon le cas, à Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Gaspé, Carleton, New Carlisle et Sainte-Anne-des-Monts. Cet exemple découle d'une collaboration avec le milieu de la santé et permet de maintenir des infirmières et des infirmiers à l'emploi pendant leur formation, mais aussi de maintenir ces expertises stratégiques dans leur région d'origine.

L'UQAR remplit donc un rôle primordial d'attraction et de rétention d'étudiantes et d'étudiants dans les régions qu'elle dessert, contribuant à renforcer l'occupation du territoire québécois et à réduire les effets d'un exode prononcé vers les grands centres. Pour ce faire, elle s'associe notamment à d'autres établissements régionaux, comme elle l'a fait par exemple l'an passé avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles par une entente de collaboration formelle. Également, cette année, l'UQAR a signé des ententes visant à réaliser des analyses de besoins de formation, notamment en collaboration avec la Commission scolaire du Littoral située sur la Basse-Côte-Nord et le Cégep de la Gaspésie et des Îles. De 1970 à 2015, ce sont plus de 45 000 diplômés qui ont été délivrés par l'UQAR, dont 75 % de ces diplômés travaillent dans leur région d'origine ou d'études. Ce personnel hautement qualifié disponible en région a tendance à poursuivre la collaboration avec son *alma mater* une fois intégré dans le milieu professionnel.

Pour favoriser le maintien en région des diplômés et soutenir les étudiants dans leurs initiatives entrepreneuriales, l'UQAR a développé Entrepreneuriat@UQAR, une initiative qui vise à créer une synergie autour de l'entrepreneuriat au sein de l'université. Tournée vers l'avenir, l'UQAR mise aujourd'hui sur un modèle d'affaires collaboratif en cohérence avec sa réalité régionale pour faciliter les premiers stades de développement des entreprises technologiques et être en mesure d'offrir à ses étudiants et diplômés tout le support nécessaire. En s'associant avec la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) et la Chambre de commerce et d'industrie Rimouski-Neigette (CCIRN), Entrepreneuriat@UQAR mise sur un partenariat capable de mobiliser le milieu universitaire et de la recherche et le milieu des affaires. Grâce à un important financement obtenu au début de l'année 2015 auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation (MEIE), Entrepreneuriat@UQAR entre aujourd'hui dans la deuxième phase de son développement. L'UQAR joue donc un rôle de créateur de richesse et de dynamisme industriel en apportant à la société des individus qui sauront pleinement y contribuer.

À travers sa stratégie d'excellence en recherche, l'UQAR a choisi de développer ses axes d'excellence en adéquation avec les régions qu'elle dessert. Cette volonté s'illustre pleinement à la lumière des efforts menés par l'Université pour implanter un réseautage dynamique avec les différents organismes du milieu. En effet, l'UQAR privilégie les échanges entre le monde socioéconomique et ses unités de recherche en se consacrant notamment à la création de partenariats avec le milieu, à la valorisation de la recherche et aux transferts de connaissances et technologiques. Pour ce faire, l'UQAR travaille en étroite proximité avec les instances économiques régionales, telles que les conférences régionales des élus, les directions régionales ministérielles et les bureaux régionaux fédéraux. L'impact de l'UQAR dans ces milieux a été reconnu au cours des années par les chambres de commerce de

Rimouski et de Lévis ainsi que par la Fédération des chambres de commerce du Québec en avril 2011.

Les exemples où l'UQAR a joué un rôle structurant dans l'implantation d'organisations stratégiques sont nombreux. En outre, l'UQAR contribue à renforcer le tissu économique du Québec maritime en soutenant le développement de la grappe industrielle des ressources, des sciences et des technologies de la mer. Au cours de la dernière décennie, l'UQAR a participé à la création du Centre interdisciplinaire en cartographie des océans (CIDCO), du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM), de l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) à Rimouski et du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) aux Îles-de-la-Madeleine. En 2015, l'UQAR a renouvelé son partenariat avec Merinov, le centre d'innovation dans le domaine des pêches et de l'aquaculture du Québec, pour une nouvelle période de trois ans. Le but de ce partenariat est de mettre en commun des ressources pour réaliser des activités de recherche, de développement et de transfert en vue d'améliorer la compétitivité du secteur des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la valorisation de la biomasse aquatique du Québec. Maître d'œuvre dans le développement de la Technopole maritime du Québec (TMQ), l'UQAR a contribué à la notoriété de la région dans le domaine des sciences de la mer, ce qui en fait aujourd'hui un point focal pour les plus grands experts dans le domaine, lui permettant d'accueillir des événements tels que Ocean innovation 2013, événement le plus important au Canada dans le secteur des océans.

Par ailleurs, les programmes de recherche entrepris par l'UQAR étant en adéquation avec les caractéristiques des milieux, la connaissance ainsi générée est rapidement transférée et mise en application par les organisations pertinentes. À titre d'exemple, la Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR met au point des modalités d'aménagement forestier soutenable dans un contexte de gestion écosystémique que les organisations régionales appliquent dans leurs activités de gestion forestière. Toujours dans le domaine des sciences naturelles, la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins participe, en partenariat avec les ministères fédéraux et provinciaux, à l'identification d'un réseau d'aires marines protégées dans le Saint-Laurent marin, un outil particulièrement important dans le contexte actuel de développement de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures. Mentionnons également l'implication de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial qui a accompagné les instances régionales gaspésiennes dans l'élaboration de la Charte des paysages, aujourd'hui signée par une quarantaine d'organismes et qui engage la région dans une démarche de protection et de mise en valeur du patrimoine paysager gaspésien. La connaissance développée par l'UQAR est rapidement prise en charge par les intervenants stratégiques qui voient à appliquer ce savoir aux enjeux importants pour la société québécoise.

Afin de contribuer à l'innovation en entreprise, l'UQAR a mis sur pied le Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR), destiné à structurer ses expertises et son parc d'équipements de recherche au sein d'une unité visant à soutenir l'innovation. Elle élargit la notion d'appui à l'innovation en incluant l'innovation non technologique et organisationnelle. Elle rend également disponibles ses équipements à la fine pointe de la technologie (dont une grande partie a été financée pour plus de 18 M\$ par le gouvernement fédéral au cours des cinq dernières années) à différents utilisateurs (chercheurs UQAR, PME, centres collégiaux de transfert technologique [CCTT]...). L'objectif du CAIR est donc de promouvoir et d'optimiser l'utilisation de ces infrastructures, aidant ainsi les organisations des régions desservies à innover toujours davantage.

Pour l'UQAR, soutenir la création d'instances régionales a pour conséquence de mettre en œuvre des partenariats pérennes. Ces partenariats sont de formes multiples et peuvent même s'articuler autour de l'implication de ressources en recherche telles que des professeures et professeurs œuvrant directement dans les locaux de ses partenaires, que ce soit à Gaspé, aux Îles-de-la-Madeleine, à Rivière-au-Renard ou ailleurs au Québec. À travers ces partenariats, l'UQAR est en mesure de faire valoir ses expertises et d'amorcer de nombreux projets structurants, tant en formation qu'en recherche. Un exemple concret de cette dynamique est celui de la Corporation Innov & Export PME, soutenue dès ses débuts par l'UQAR et qui permet le développement technologique de produits, de procédés et d'équipements par des étudiantes et des étudiants et des finissantes et des finissants, sous la supervision des professeures et des professeurs de l'UQAR et l'intégration en entreprise de ces nouvelles diplômées et de ces nouveaux diplômés, encourageant la rétention de jeunes ressources humaines professionnelles en région.

L'UQAR mise également sur le transfert et la diffusion du savoir en amorçant la création d'alliances stratégiques avec des acteurs clés des milieux de pratique. Pour ce faire, l'UQAR a entre autres renouvelé son partenariat avec les agences de la santé et des services sociaux (aujourd'hui centres intégrés de santé et de services sociaux) du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour la poursuite des activités du Consortium InterEst Santé. Le renouvellement de cette alliance stratégique sera l'occasion de recentrer les activités du consortium autour du courtage de connaissances et ainsi de contribuer à l'amélioration des services de première ligne en santé et services sociaux en soutenant le partage de connaissances entre cliniciens, gestionnaires et chercheurs.

Cette année encore, le déploiement des Conférences populaires en santé dans l'Est-du-Québec s'est poursuivi en ajoutant Baie-Comeau aux sites. L'objectif premier est d'organiser des conférences destinées au grand public portant sur des thèmes liés aux grandes

problématiques de santé. Les cinq soirées de conférences à l'automne 2014 portaient sur les maladies chroniques et réunissaient huit experts de ce domaine.

L'UQAR offre également plusieurs universités d'été, que ce soit en océanographie, sur l'environnement, la géomorphologie et les risques naturels dans l'Est-du-Québec, sur la biogéographie côtière, montagnarde et alpine, en patrimoine, en lettres et création littéraire ou encore en géomorphologie. Ces cours intensifs, sur le terrain, prennent différentes formes en fonction des disciplines couvertes et permettent, pour la plupart, d'accueillir également des étudiantes et des étudiants du milieu collégial. Les étudiantes et les étudiants admis peuvent soit approfondir leurs connaissances de pointe ou encore élargir leurs perspectives en matière d'études universitaires. Propriétaire de la Maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte, l'UQAR a réussi à mobiliser les milieux socioculturel et économique pour financer la rénovation de ce patrimoine culturel, et permettre sa mise en valeur à travers diverses activités de formation et de recherche telles que les universités d'été. Avec ses programmes en histoire, en études littéraires et en développement régional, cette acquisition s'inscrit dans sa mission de développement du patrimoine régional. L'UQAR et d'autres institutions ont également signé, avec la Ville de Rimouski, une entente pour permettre le développement d'un service de transport en commun.

Ces actions sont complétées par notre implication dans les tables interordres en éducation au Bas-Saint-Laurent (dont nous assurons la présidence), en Gaspésie et en Chaudière-Appalaches. De plus, le projet ambitieux et novateur de développement de formation à distance interordres (FADIO) représente une initiative unique de collaboration entre les différentes instances régionales. En octobre, une deuxième Rencontre des partenaires de FADIO, un important rendez-vous régional regroupant plus de 200 acteurs éducatifs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine représentant 15 établissements, a eu lieu. Plusieurs ateliers ont été animés par des acteurs du développement de la formation à distance des différents établissements, permettant d'échanger sur l'expertise régionale en formation à distance et de faire valoir les pratiques gagnantes. Le projet FADIO permet de répondre à des besoins de formation pressants pour de nombreux établissements de la région et a permis une mobilisation régionale sans précédent en matière de formation à distance et de collaboration interétablissements et interordres.

Finalement, au-delà des diverses dimensions de l'implication formelle de l'UQAR dans son milieu que nous venons de décrire, il faut souligner l'importance de l'engagement individuel des membres de la communauté universitaire dans la vie et l'essor de leurs communautés, une dimension humaine de la mission universitaire qui ne peut prendre corps sans que l'Université ne soit physiquement présente sur le territoire.

Bilan eu égard au Plan d'orientation stratégique 2011-2016

Orientation 1 — L'excellence en formation

Au regard de la vision énoncée, la première orientation dont s'est dotée l'UQAR concerne l'excellence en formation à tous les cycles. La création et la transformation de ses programmes de formation misent sur le caractère novateur et distinctif des contenus de cours et des approches pédagogiques. L'UQAR souhaite ainsi promouvoir chez les étudiantes et les étudiants l'acquisition des connaissances et des compétences requises par la société, la capacité d'innover et l'ouverture au changement. Considérant le rôle central joué par le corps professoral d'une université dans la fonction « formation », il est impératif pour une université comme l'UQAR de maintenir son effectif professoral à un niveau adéquat, malgré l'attrait qu'exercent les grands centres urbains auprès de ce personnel hautement qualifié. Or, au cours des dernières années, le nombre de postes de professeurs comblés, incluant les postes de professeurs sous-octroi, invités et substitués, est passé de 182 en 2005-2006 à 212 en 2014-2015, soit une augmentation de plus de 16,5 %. Cette croissance est cependant inférieure à la progression de l'effectif étudiant. De plus, le pourcentage de cours donnés par des personnes chargées de cours demeure très élevé à 65 %.

La croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants a de l'impact sur le ratio de l'effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) par professeur, grimant à 21,5 en 2014-2015, comparativement 18,5 en 2010-2011. Cependant, il est important de spécifier que la nature même de l'institution impose des contraintes liées au nombre de champs d'enseignement qu'elle doit couvrir pour accroître l'accessibilité aux études universitaires de la population des régions qu'elle dessert, ainsi qu'à la dispersion étudiante qu'entraîne l'étendue du territoire.

Objectif 1 — Valoriser l'innovation et l'excellence pédagogiques

Depuis, deux ans maintenant, l'UQAR a entrepris un processus de révision de ses processus en matière de pédagogie. Elle implante notamment, de façon graduelle, l'approche programme et l'approche par compétence dans ses programmes. Cette pédagogie dynamique, où l'étudiant prend une part active dans le développement de ses compétences, est actuellement mise en place dans les programmes d'éducation et les programmes de baccalauréat en génie. Mettant à profit la complémentarité des cours offerts pendant la formation afin de favoriser un apprentissage global, cette approche permet de redéfinir l'enseignement de façon à effectuer une transition du concept d'objectif d'apprentissage au concept de construction des compétences des étudiantes et des étudiants. Parallèlement, l'UQAR a entrepris de mesurer et d'évaluer la qualité des pratiques de formation documentaire via un projet conjoint à l'ensemble du réseau de l'UQ.

Toujours dans une perspective d'excellence pédagogique, l'UQAR s'est lancée dans une révision en profondeur de ses pratiques, réglementations et questionnaires relatifs à l'évaluation de l'enseignement à l'UQAR. Depuis 2012-2013 un comité a été créé spécifiquement à cet effet et cette année une version abrégée du questionnaire d'évaluation de l'enseignement a été testée puis approuvée par les instances, il pourra donc remplacer l'ancien questionnaire dès l'automne 2015. Dans cette foulée, l'Université en profite pour mener une réflexion sur les normes de maintien de la qualité des programmes, incluant la révision des processus d'évaluation de programmes et la révision de plusieurs d'entre eux. À la suite de cette révision, des modifications ont été apportées aux répertoires de cours des départements de biologie, chimie et géographie, des lettres et humanités, de mathématiques, informatique et génie, des sciences infirmières ainsi que des unités départementales des sciences de la gestion et des sciences de l'éducation dont une révision majeure du baccalauréat en administration et du baccalauréat en géographie.

L'UQAR s'est également dotée d'un plan d'action en matière de pédagogie, de technopédagogie, de persévérance et de réussite. Ce plan d'action vise à enrichir l'expérience étudiante, soutenir le corps professoral et favoriser l'innovation dans les programmes. Entre autres, l'UQAR a poursuivi sa collaboration au projet FADIO (Projet de formation à distance interordres au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) en étant membre du comité de mise en œuvre et de la communauté de pratique. Dans le contexte provincial actuel qui nécessite que l'on fasse mieux et à moindre coût, FADIO représente un levier inespéré pour offrir à nos clientèles une accessibilité et une qualité de services exceptionnelle en développant de nouveaux modèles de formation et de gouvernance. Par ce projet, l'UQAR a développé deux formations: initiation à la formation à distance et encadrement à distance des étudiants. De plus, au cours de l'année, l'équipe de technopédagogie de l'UQAR a offert de nouveaux ateliers aux professeurs, chargés de cours et auxiliaires d'enseignement des deux campus.

En matière d'innovation pédagogique, l'UQAR s'est dotée d'outils novateurs pour atteindre ses objectifs d'excellence. Mentionnons à cet égard la poursuite de son implication au sein du Groupe de travail en intervention et en innovation pédagogique (GRIP) qui vise la valorisation de l'enseignement universitaire au sein du Réseau de l'UQ. L'Université a également participé à différents projets FODAR (Fonds de développement académique de l'UQ) traitants de la formation des enseignants universitaires, de l'enseignement efficace à l'université, de l'approche-programme et de l'utilisation des TI en enseignement. Entre autres, un projet portant sur l'évaluation de la qualité des pratiques de formation documentaire liées au développement des compétences informationnelles chez les étudiants a été réalisé à l'UQAR. Le fonds de développement en pédagogie universitaire a également permis de financer, en 2014-2015, cinq projets dans les secteurs des sciences de la gestion,

du génie, des sciences infirmières, des sciences comptables et des sciences de l'éducation. Des activités d'échange et de formation (4) en pédagogie pour les professeurs et personnes chargées de cours ont été réalisées sur chacun des campus abordant des thèmes tels que la gestion de classe, la motivation des étudiants et les apprentissages actifs en classe.

Le travail interdisciplinaire entre les unités administratives et les services de l'UQAR ont également mené à la création de la « Boîte à outils technopédagogique », un outil pour lequel monsieur Guy Bélanger, professeur en sciences infirmières, a gagné le Prix d'excellence de l'Université du Québec. Cette ressource a été développée par une équipe de professeures et de professeurs en sciences infirmières en collaboration avec une équipe de bibliothécaires et comprend deux volets : les étapes menant à la réalisation d'un travail universitaire et un volet de recherche documentaire.

L'innovation pédagogique s'exprime également à travers les modalités de formation. Les membres de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, ainsi que ceux de l'Ordre des ingénieurs du Québec par exemple pourront bientôt profiter de plateformes de formation en ligne entièrement dédiées à l'amélioration continue de leurs compétences. En outre, soulignons le déploiement du baccalauréat en sciences infirmières en région, grâce à des approches hybrides sur six sites, au cours de la dernière année, ce qui contribue à l'accessibilité aux études pour des étudiantes et des étudiants en exercice vivant en région.

L'Université favorise l'intégration de l'entrepreneuriat dans la formation des personnes notamment à travers l'offre d'une formation à l'entrepreneuriat éducatif pour les étudiantes et les étudiants du stage 4 du baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, ou encore par la mise en place d'Entrepreneuriat@UQAR, un portail destiné à la promotion et au développement de l'esprit entrepreneurial. Ces initiatives constituent des exemples d'innovations pédagogiques implantées à l'UQAR depuis 2011.

Objectif 2 — Favoriser la qualité, le caractère distinctif et l'inédit dans ses programmes de formation

S'appuyant sur ses acquis, sur la complémentarité de ses secteurs d'intervention et en maintenant la cohérence de sa planification, l'UQAR mise sur une offre de formation arrimée aux spécificités des régions où elle est implantée. C'est donc en réponse aux besoins du milieu que l'UQAR favorise le caractère distinctif et l'inédit dans ses programmes de formation. L'UQAR a d'ailleurs officiellement mis en place son Service de la formation continue en 2011. Ce Service permet à l'UQAR de répondre efficacement et de façon spécifique aux différents besoins en matière de formation qui émergent sur son territoire.

Les instances de l'UQAR ont adopté plusieurs nouveaux programmes depuis les dernières années afin de répondre à des demandes de formation ou de perfectionnement émanant du milieu ou à des besoins émergents identifiés pas les acteurs régionaux. En 2014-2015, le programme court de 2e cycle en orthopédagogie, le plus récent programme ajouté, a été créé à la suite d'un sondage démontrant un grand intérêt pour ce domaine particulièrement au campus de Lévis. De plus, les programmes de baccalauréat en géographie et en administration ont subi une révision d'envergure. Dans le cadre du plus récent POS, les nouveaux programmes sont notamment :

Programmes courts de 1^{er} cycle :

- Mouvement coopératif et les mutuelles
- Management et innovation en entreprise manufacturière
- Enseignement de l'anglais, langue seconde
- Pratique de la sculpture
- Environnement, géomorphologie et risques naturels
- Perfectionnement en français écrit
- Études littéraires

Certificats :

- Gestion de projet
- Santé mentale

Mineure en histoire

Majeure en informatique

Baccalauréat en travail social

Cycles supérieurs

- Programme court de 2^e cycle en étude de la pratique artistique
- Programme court de 2^e cycle en histoire
- Programme court de 2^e cycle en animation et mobilisation des compétences dans les groupes de travail
- Programme court de 2^e cycle en orthopédagogie
- DESS en analyse et prévention des risques naturels
- Maîtrise en géographie
- Maîtrise en ingénierie
- Doctorat en génie (extension de l'UQAC)

Le Service de la formation continue poursuit le développement et la diversification des formations créditées et non créditées. En 2014-2015, ce sont 27 formations non créditées qui ont été offertes dans plusieurs nouveaux domaines, notamment en développement régional et en communication. L'UQAR a notamment mis en place un comité de travail interordres, cégep-université, visant l'élargissement de l'offre de formation dans le secteur de la comptabilité-gestion en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

La formation à distance occupe une place sans cesse croissante à l'UQAR. Encore une fois cette année, le nombre d'inscriptions est demeuré en hausse, soit une augmentation de 7 % (3 270 inscriptions) par rapport à l'an dernier. Le programme en enseignement professionnel est le premier programme de baccalauréat offert à 100 % à distance à recevoir l'agrément du ministère. Il accueille présentement plus de 800 étudiants et étudiantes.

Objectif 3 — Soutenir l'étudiant dans son cheminement vers la réussite

L'UQAR est très fière de la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. Cette réussite se conjugue de multiples façons à travers le cheminement professionnel de ses diplômées et de ses diplômés, mais également en ses murs au cours de leur parcours étudiant. En effet, les étudiantes et les étudiants de l'UQAR se démarquent d'année en année dans le cadre de différents concours interuniversitaires. Mentionnons que cette année deux finissants au programme d'expertise professionnelle en sciences comptables figurent au Tableau d'honneur du Québec pour l'examen de Gestion financière stratégique (PA2) de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. L'UQAR s'est aussi particulièrement démarquée lors de la Compétition québécoise d'ingénierie (CQI) 2015 présentée à l'École de technologie supérieure de Montréal en remportant quatre prix. Également, cette année, trois étudiants en biologie s'intéressant aux enjeux du Grand Nord se sont démarqués en obtenant les prestigieuses bourses Vanier et W. Garfield Weston, totalisant 215 000 \$. Mentionnons également, l'exploit d'un étudiant à la maîtrise en administration des affaires (MBA) qui a remporté la compétition internationale Best-Strategy Invitational (BSI), une compétition universitaire très prisée aux États-Unis qui réunit les étudiants des universités les plus prestigieuses du monde.

Ces succès sont le fruit d'un encadrement très personnalisé que l'Université peut offrir aux étudiantes et aux étudiants, en tant que grande université à dimension humaine. Depuis 2011, l'UQAR a mis l'accent sur le développement et l'implantation de nouveaux outils d'aide à la réussite étudiante. Certains de ces outils viennent compléter les activités du Centre d'aide à la réussite (CAR), créé en 2002 en appui à la mobilisation des professeures et des professeurs et des personnes chargées de cours autour de la réussite étudiante. Ayant pour mission d'aider les étudiantes et les étudiants de l'UQAR à s'intégrer à la communauté universitaire et à progresser vers le succès dans leur programme d'étude, le CAR a offert de l'aide individualisée ainsi que des ateliers de groupe qui ont rejoint plus de 1 200 étudiants. Cette année, de l'aide individuelle à distance a également été offerte à Matane (Enseignement professionnel) ainsi que deux ateliers de bureautique (Sciences infirmières) à Baie-Comeau et aux Îles-de-la-Madeleine. De plus, dans le cadre du POS 2011-2016, différentes unités administratives se penchent conjointement sur le développement d'outils

d'accompagnement et de diagnostic pour favoriser la réussite. À cet égard, l'outil « Prospere maîtrise » a été mis en place, et permet d'orienter les étudiantes et les étudiants de maîtrise vers les ressources appropriées à leurs besoins, en complément de « Prospere baccalauréat », qui sensibilise les étudiantes et les étudiants arrivant au premier cycle aux conditions de la réussite universitaire. Également, la « Boîte à outils technopédagogique » est un outil qui, en plus d'accroître les compétences informationnelles des étudiantes et des étudiants en sciences infirmières, est en voie de devenir une référence permettant au personnel infirmier de maintenir à jour leurs connaissances dans leur domaine. La « Boîte à outils technopédagogique » suscite un grand engouement dans plusieurs universités québécoises, et même en Europe. Mentionnons en outre que les formations documentaires (146) offertes par la bibliothèque demeurent très prisées. En effet 2 365 étudiants des deux campus en ont bénéficié.

Mentionnons également que l'UQAR participe activement au projet visant à favoriser l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération (ÉPG). Dans le cadre de ce projet, neuf établissements collégiaux et universitaires mettent en commun leurs connaissances afin de développer des interventions interordres associées à des moments charnières du cheminement scolaire des ÉPG. Les « clientèles » émergentes sont également au cœur des préoccupations de l'UQAR en lien avec le soutien qu'elle fournit à ses étudiantes et ses étudiants. À cet effet, une politique et un guide à l'intention du personnel enseignant ont été produits pour mieux outiller les professeures et les professeurs et les personnes chargées de cours dans l'accompagnement de ces nouveaux effectifs étudiants. Les étudiantes et les étudiants profitent également d'une nouvelle formation et de nouveaux outils pour les soutenir dans leurs demandes de bourses.

En matière d'environnement universitaire, l'UQAR demeure tout aussi dynamique que par le passé en favorisant l'intégration des étudiantes et des étudiants à travers diverses initiatives toutes plus innovantes les unes que les autres. Les ateliers d'aide à l'intégration pour étudiantes et étudiants étrangers viennent les soutenir dans leur recherche de logement, dans leurs efforts d'adoption d'une saine alimentation, dans leur adaptation à la vie au Québec, aux relations hommes femmes, etc. En plus de ces ateliers, un nouveau salon d'accueil pour les étudiants étrangers, accessible pendant la première semaine du trimestre, a été aménagé au campus de Rimouski pour favoriser l'adaptation sociale et la réussite universitaire des nouveaux arrivants. Le programme de jumelage des étudiants étrangers avant et après leur arrivée à l'UQAR est toujours en vigueur en 2014-2015 et permet quant à lui un accompagnement plus individualisé. De plus, afin de mieux informer et soutenir les nouveaux étudiants étrangers, le Bureau des services aux étudiants a mis en place à l'automne 2014 une ligne d'information téléphonique, accessible 24 heures sur 24. Pour l'ensemble de la communauté universitaire, des outils divers ont été rendus disponibles

relativement aux réalités quotidiennes, tels que de la documentation et des ateliers sur l'estime de soi, sur les relations de couple, l'homosexualité, la violence conjugale, etc. En complément du service offert au campus de Rimouski, un site Internet est désormais disponible pour les étudiantes et les étudiants à Lévis qui désirent se trouver un logement.

La plus récente enquête National Survey of Student Engagement (NSSE), qui a été dévoilée par le magazine Maclean's, révèle que les étudiantes et les étudiants sont très satisfaits d'avoir choisi l'UQAR pour la poursuite de leurs études universitaires. À la question : « Si c'était à refaire, est-ce que vous choisiriez à nouveau de faire vos études dans la même université? », l'UQAR s'est classée au premier rang au Québec et au troisième rang au Canada chez les répondants ayant complété une année de formation. Cette donnée illustre le niveau de satisfaction des étudiantes et des étudiants de l'UQAR. Les formations offertes sont de qualité et l'encadrement du personnel enseignant répond bien à leurs attentes. Leur réussite est une priorité pour l'UQAR afin que l'expérience étudiante soit des plus enrichissantes.

Objectif 4 — Développer des outils technologiques performants en soutien aux activités de formation et favoriser leur utilisation

L'UQAR poursuit son développement d'outils technologiques en soutien à la formation. Par exemple, le logiciel d'évaluation de l'enseignement en ligne fait l'objet d'analyses et de modifications continues afin d'améliorer sa fonctionnalité.

En outre, depuis le début du présent POS 2011-2016, l'Université a implanté un laboratoire d'expérimentation portant sur les nouveaux supports de lecture et d'écriture pour l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, incluant la mise à la disposition des enseignantes et des enseignants des dernières technologies propices au développement des compétences en enseignement. Un tutoriel « Carrefour EndNote » développé par l'UQ a été introduit. Une nouvelle plateforme et de nouveaux processus permettant une offre de formation en ligne et à distance, de l'inscription à la remise de l'attestation, pour la formation professionnelle des infirmières et infirmiers a également été implantée. Le service de la bibliothèque de l'UQAR a mis en place une nouvelle version mobile de son outil de recherche bibliographique. En plus de permettre le repérage d'un document de la bibliothèque à partir d'un appareil mobile, cette nouvelle version offre des fonctionnalités de consultation du dossier d'utilisateur, de réservation et de renouvellement de documents ainsi que d'envoi de formulaires de demandes de prêt entre bibliothèques. Toutes les opérations courantes de consultation et d'emprunts peuvent donc se faire à partir d'appareils mobiles.

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses outils, l'UQAR, depuis 2013, travaille sur la transition vers l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) Moodle dont l'implantation est maintenant complétée. La grande majorité des cours sont maintenant offerts dans cet environnement et des formations ainsi que du soutien sont offerts à tous les utilisateurs. Quatre projets présentés par des professeurs de l'UQAR ont également été mis de l'avant pour permettre de développer des outils technologiques directement en lien avec des activités de formation. Les projets touchaient, entre autres, la médiatisation du cours « Énergies renouvelables », l'expérimentation du portfolio électronique de développement professionnel dans le cadre des stages en enseignement secondaire et l'élaboration d'un cahier de laboratoire électronique pour la plateforme Moodle.

Objectif 5 — Accentuer la dimension internationale dans la formation

L'internationalisation de la formation passe, premièrement, par la transmission de connaissances aux professeures et aux professeurs pour l'amélioration de la pratique en la matière, et deuxièmement, par l'intégration de cette dimension internationale dans la formation. Par exemple, l'UQAR met actuellement en place des activités de veille et de partage des bonnes pratiques, et elle documente et simplifie les différents processus menant à l'internationalisation de la formation (cotutelles, stages, etc.).

De façon à intégrer la dimension internationale dans la formation, l'UQAR développe des ententes de collaboration avec certaines organisations pour offrir des formations partagées avec des organisations étrangères. En effet, pour faciliter la mobilité étudiante, l'UQAR privilégie les ententes bilatérales innovantes entre les universités québécoises et les universités étrangères, afin que les échanges représentent une valeur ajoutée pour les universités situées en région. De plus, l'UQAR a mis sur pied un programme de sensibilisation à la mobilité hors Québec et met à la disposition des étudiantes et étudiants concernés, deux programmes de bourses de soutien à la mobilité, dont l'un est spécifiquement destiné aux doctorants. En outre, afin de structurer ces démarches et plus globalement l'internationalisation de l'UQAR, l'Université a mis en place une Table de concertation sur l'international dont les travaux ont conduit à l'adoption d'un plan d'action. À cet effet, une entente avec Horizon Cosmopolite, facilite la logistique des projets d'intervention hors Québec réalisés dans le cadre du baccalauréat en sciences de l'éducation. À ce jour, l'UQAR comporte 65 programmes courts spécifiques de deuxième cycle pour étudiants étrangers en échange dans plusieurs domaines.

L'UQAR détient actuellement 88 ententes de coopération en vigueur avec des établissements d'enseignement ou de recherche provenant d'une vingtaine de pays. Au cours de l'année, l'UQAR a entre autres conclu une nouvelle entente avec l'Ocean University of China (OUC) visant à favoriser la venue d'étudiants chinois désireux de compléter leur doctorat en océanographie à l'UQAR. Globalement, en 2014-2015, 12 ententes ont été renouvelées ou nouvellement conclues, notamment avec la France (7), la Chine (1), le Bénin (1), la Belgique (2), l'Argentine (1) et l'Algérie (1). Dans cette même période, huit ententes sont en cours de développement ou de reconduction, principalement avec la France.

L'UQAR s'est également jointe à l'Université de l'Arctique, université membre du programme de mobilité étudiante North2North. Cela permet aux étudiantes et aux étudiants d'aller effectuer un ou deux semestres dans un établissement universitaire membre de l'Université de l'Arctique ou encore de suivre des cours sur Internet (université virtuelle) en anglais, et de se voir créditer à l'UQAR ces formations en lien avec des thématiques relatives à la nordicité. Ajoutons à cela l'entente avec le gouvernement de l'Argentine pour l'attribution de bourses Bec.Ar facilitant l'échange bilatéral d'étudiantes et d'étudiants diplômés dans le domaine des sciences de la mer, dans le contexte de la collaboration de recherche entre l'UQAR, la province du Chubut, le Conseil national de la recherche scientifique et technique de l'Argentine, et le gouvernement argentin. En 2014-2015, une première entente a également été signée avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) pour une offre de formation en développement régional en Saskatchewan. L'évaluation positive des retombées de ce projet a permis le renouvellement de la subvention pour une deuxième année.

Au cours de l'année 2014-2015, l'UQAR a maintenu les actions visant à accroître sa présence à l'international. Une mission au Sénégal, sous l'invitation du Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA), a permis la participation de l'UQAR à la mise en place d'un dispositif de formation ouvert et à distance pour les enseignants et formateurs de la formation professionnelle. Des missions de recrutement ont été effectuées en France, en Tunisie, en Algérie, en Guadeloupe et en Martinique. Dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec, des dirigeants de l'UQAR se sont également rendus en France pour signer une entente visant à créer un Institut France-Québec axé sur le développement de la recherche dans le secteur maritime. En 2014-2015, l'UQAR a par ailleurs accueilli le ministre d'État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Bénin en vue de développer de nouvelles collaborations.

Orientation 2 — Intensifier le leadership en recherche

La deuxième orientation du POS 2011-2016 de l'UQAR consiste à intensifier son leadership en recherche, dont le développement au cours des dernières années a été phénoménal. À cet effet, le Conseil d'administration de l'UQAR a approuvé la mise à jour du *Plan stratégique de développement de la recherche* en 2012. Mentionnons que l'UQAR atteint des sommets en matière de productivité et de qualité des recherches qu'elle entreprend. L'UQAR se classe aujourd'hui parmi les meilleures universités du pays en recherche, ayant été reconnue *Université de l'année en recherche au Canada* dans sa catégorie en 2011 et en 2013 par la firme indépendante ReSearch InfoSource. En 2014, cette même firme confirme une fois de plus la performance de l'UQAR en la classant deuxième dans sa catégorie au Canada sur la base, entre autres, de son financement de la recherche, de son financement moyen par professeur et du nombre total de publications. Au moment d'écrire le présent rapport, nous apprenons que l'UQAR se classe de nouveau au deuxième rang en recherche dans sa catégorie au Canada pour 2015. Soulignons également que l'UQAR se classe première au niveau de l'intensité de la recherche et en ce qui a trait à l'impact des publications. C'est la cinquième année que l'UQAR s'illustre au chapitre de la recherche parmi les universités offrant majoritairement des programmes de premier cycle. L'UQAR est la seule université de sa catégorie à s'être maintenue dans les trois positions de tête des universités de l'année au Canada depuis 2011. Ce classement réalisé par une firme indépendante témoigne de la maturité de l'UQAR en recherche et de sa capacité à mener des programmes de recherche de calibre international.

Ce qui distingue l'UQAR de plusieurs autres universités, c'est l'adéquation qu'elle a su établir et maintenir au fil du temps entre les caractéristiques de son territoire – sa triple vocation maritime, régionale et nordique – d'une part et ses orientations de recherche et de développement d'autre part. Dès sa création, elle a relevé les défis que lui imposait la nature de ce territoire en misant sur les atouts qu'il présentait, à savoir les ressources sociales et environnementales; c'est pourquoi les sciences de la mer et le développement régional sont historiquement ses deux grands axes de développement de la recherche, auxquels s'est ajouté, comme prévu dans le dernier plan stratégique de développement de la recherche, un axe sur la nordicité.

Au plan du financement externe, à la suite d'une augmentation remarquable du nombre et du montant global des octrois de recherche au cours des dernières années, nous constatons un ralentissement important en 2014-2015. Sur la base des données prévisionnelles en date d'octobre 2015, le financement direct de la recherche, excluant les subventions

d'infrastructures, a augmenté de 23,3 % depuis 2005-2006, cependant ce montant a diminué de 7,0 % au cours de la dernière année. En date d'octobre 2015, le financement total de la recherche a atteint 13 millions de dollars, soit une baisse de 28,6 % par rapport à l'an dernier. La valeur de la subvention moyenne par professeure, professeur subventionné s'élevait alors à 97 041 \$.

L'UQAR est l'hôte de huit chaires de recherche du Canada (CRC). La plus récente CRC, obtenue en 2013, est la Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique. De plus, rappelons l'existence à l'UQAR de la Chaire de l'UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins. Il est exceptionnel qu'une université de la taille de l'UQAR, située en région, obtienne une telle chaire de l'UNESCO. Au moment d'écrire ce rapport, nous apprenons que cette Chaire a été renouvelée par l'UNESCO pour cinq autres années. De plus, la Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception a été renouvelée il y a trois ans pour un deuxième mandat de cinq ans. L'UQAR dispose également de chaires de recherche en matière de transport maritime, de géoscience côtière, d'acoustique marine, de forêt habitée et de persévérance scolaire. Mentionnons également que depuis 2006, l'UQAR a reçu des subventions d'une valeur combinée de plus de 22 M\$ de l'Agence de développement économique du Canada pour se doter d'équipements spécialisés en sciences de la mer, en biologie, en géographie, en chimie et en génie.

L'UQAR a créé de nouvelles unités de recherche, dont notamment le groupe institutionnel de recherche sur l'apprentissage et la socialisation (APPSO) à l'Unité départementale des sciences de l'éducation et le Laboratoire de recherche sur la santé en région (LASER) au Département des sciences infirmières. Mentionnons que ces deux nouvelles unités de recherche ont la particularité d'être « bicampus ».

Toutes ces activités et réalisations témoignent d'un dynamisme vigoureux en recherche qui se traduit déjà par des développements porteurs d'avenir, et ce, tant au plan des infrastructures et du développement des connaissances qu'au plan des partenariats établis avec le milieu. Elles sont notamment appuyées par différentes actions découlant du POS 2011-2016 de l'UQAR, à savoir une consolidation des axes d'excellence, un soutien aux créneaux en émergence, le maintien de la qualité de l'environnement de recherche, la promotion de la diffusion des résultats de recherche ainsi que la volonté d'être un partenaire clé de l'innovation au profit du développement des collectivités.

Objectif 1 — Consolider les axes d'excellence

Sciences de la mer

Dans le cadre de ce premier axe d'excellence historique de l'UQAR, de nombreuses ententes de partenariat ont été développées avec les organismes du milieu, tels que le

ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Développement économique Canada, pour le développement de projets de R et D sur la valorisation des bioproduits marins ou pour la création d'un fonds d'amorçage de projets conjoints UQAR-Merinov. Par ailleurs, soulignons également le positionnement international notable de l'UQAR via cet axe d'excellence, notamment grâce aux activités de l'Institut des Sciences de la mer de Rimouski (ISMER), qui offre à l'Université une visibilité remarquable. Depuis 2011, des ententes ont été conclues avec l'Argentine afin de mettre en place un observatoire océanographique dans le golfe de San Jorge avec la collaboration du gouvernement argentin et ainsi paver la voie à un accord de coopération internationale en sciences de la mer avec l'Argentine et la province de Chubut. Par ailleurs, dans le cadre de cette collaboration, une mission internationale a été réalisée conjointement par les chercheuses et les chercheurs de l'UQAR et leurs collègues argentins pour l'étude de l'écosystème et de la géologie marine du Golfe San Jorge et de la côte de la province de Chubut (Patagonie argentine). Pour ce même projet, le professeur Gustavo Ferreyra de l'UQAR-ISMER a d'ailleurs fait son entrée au Cercle d'excellence de l'Université du Québec. De plus, un projet novateur, qui implique des professeurs de l'UQAR-ISMER et le Centre de recherche scientifique et d'enseignement supérieur d'Ensenada (CICESE) du Mexique, a permis le développement d'un simulateur de traceurs de particules en suspension dans les eaux de surface. Rappelons aussi l'implication de l'ISMER dans la mission du SEDNA IV en Antarctique ou encore dans la création et à la mise en place d'une université en Terre de Feu, à Ushuaia.

Il est nécessaire de souligner l'initiative et le travail mobilisateur de l'UQAR, avec la collaboration des Fonds de recherche du Québec (FRQ), pour l'élaboration de plateformes de collaborations scientifiques nationales (Réseau Québec Maritime) et internationales (Institut France-Québec) en adéquation avec la Stratégie Maritime du Québec. L'UQAR joue un rôle central dans le développement de ces projets en raison de l'orientation prioritaire qu'elle a accordé aux sciences de la mer depuis sa création. D'ailleurs, en novembre 2014, l'UQAR a tenu une journée de réflexion sur le Stratégie Maritime du Québec en partenariat avec les FRQ et le Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime du Québec. L'Institut France-Québec sera voué à la recherche et à l'innovation dans le domaine maritime. L'établissement d'un tel institut international donnera une impulsion majeure au développement des connaissances liées au secteur maritime. Ultiment, cet institut positionnera conjointement la France et le Québec comme un chef de file à l'échelle mondiale pour toute question relative aux enjeux du développement maritime durable.

En matière de consolidation du positionnement des équipes de recherche à l'UQAR dans ce secteur, notons la création en 2010 du Collectif de recherche appliquée aux bioprocédés et à la chimie de l'environnement (CRABE) en cohérence avec le Créneau ACCORD des sciences, ressources et technologies marines commun aux trois régions de l'Est-du-Québec.

Il s'agit d'un laboratoire de recherche dont le champ d'action vise le développement de produits issus de biotechnologies marines et l'application de la chimie de l'environnement. Mentionnons aussi le renouvellement du regroupement québécois interinstitutionnel Ressources Aquatiques Québec (RAQ). En 2014-2015, l'UQAR-ISMER a mis sur pied un réseau d'innovation multisectoriel pour étudier l'environnement socio-écologique du golfe du Saint-Laurent. Intitulé « Notre Golfe », ce réseau de chercheurs bénéficie du soutien financier du programme d'appui aux réseaux d'innovation du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies et de plusieurs ministères québécois, de réseaux de recherche et d'une association de pêcheurs. *Notre Golfe* rassemblera une vingtaine de chercheuses et de chercheurs en sciences océaniques et sociales provenant d'universités et de centres de recherche du Québec et une dizaine de partenaires (organismes et gouvernement). Mentionnons également les honneurs accordés à la professeure Céline Audet par l'Association Aquacole du Canada. Cette reconnaissance nationale souligne l'impact significatif des travaux de l'écophysiologiste de l'UQAR-ISMER sur l'industrie aquacole.

Développement régional

Dans le cadre de cet axe d'excellence, l'UQAR a surtout travaillé à développer des programmes de recherche novateurs ainsi qu'à consolider ses forces vives en recherche. Il en résulte la création du programme DEVTERRA, un programme d'activités pédagogiques et scientifiques innovantes en lien avec les enjeux du développement régional. Rappelons également, comme présenté à l'inventaire des réalisations en recherche, le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial. Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est-du-Québec (GRIDEQ) et le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) se sont associés dans le cadre du 83e Congrès de l'Acfas, présenté à l'UQAR, pour l'organisation du colloque : Ressources naturelles, gouvernance et collectivités : refonder le développement des territoires. Cet événement d'envergure a réuni chercheurs, professeurs, universitaires, conférenciers et étudiants du Québec et d'autres pays pour se questionner sur l'exploitation des ressources et le développement des territoires.

Nordicité

Le plus récent des trois axes d'excellence de l'UQAR est en plein essor depuis sa création. Par cet axe, l'UQAR se consacre à l'étude du Grand Nord et des basses latitudes froides, en regroupant des professeures et professeurs, chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels et étudiantes et étudiants qui s'intéressent aux environnements nordiques dans une perspective interdisciplinaire autour de disciplines étroitement complémentaires, dont la biologie, l'écologie, la chimie et la géographie, humaine ou physique, des milieux froids. Plus d'une trentaine de chercheuses et de chercheurs étudient la structure, le fonctionnement et le développement durable des environnements nordiques. De plus, les

expertises dans ce domaine sont largement reconnues internationalement, comme en témoigne l'attribution récente d'une Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique. Les travaux de cette chaire portent sur l'étude des espèces et des écosystèmes dans les milieux froids. De nombreuses autres unités de recherche à l'UQAR travaillent sur ces questions. Mentionnons le groupe de recherche sur les environnements nordiques BORÉAS, voué à l'épanouissement et au rayonnement de la recherche sur les environnements nordiques. Ce groupe de recherche de l'UQAR regroupe une vingtaine de chercheuses et de chercheurs, des professionnelles et des professionnels et plus d'une centaine d'étudiantes et d'étudiants qui s'intéressent aux environnements nordiques continentaux et les parcourent en tous sens, de Rimouski au Nunavut et de la Gaspésie à la Norvège.

Les Chaires de recherche du Canada en écologie des écosystèmes continentaux, en écotoxicologie moléculaire en milieux côtiers et en géochimie des hydrogéosystèmes côtiers sont également de grands contributeurs à cet axe de recherche. L'UQAR a aussi mobilisé des partenaires dans la création d'unités de recherche dédiées aux questions de Nordicité, telles les chaires de recherche en géoscience côtière et sur la forêt habitée. Par cet axe d'excellence, l'UQAR est également à l'avant dans de nombreux centres de recherche interuniversitaires, tels le Centre d'études nordiques (CEN) et le Centre multirégional de recherche en foresterie. Cet axe a permis l'intégration de l'UQAR dans des initiatives internationales de recherche telles que le Réseau de centres d'excellence du Canada, ArcticNet, et l'Université de l'Arctique, laquelle promeut le réseautage en recherche en lien avec les thématiques de la nordicité. De son côté, ArcticNet regroupe des scientifiques et des gestionnaires en sciences naturelles, en science de la santé et en sciences sociales avec des partenaires d'organisations inuites, des communautés nordiques, des organismes fédéraux et provinciaux ainsi que du secteur privé. Parmi les 145 chercheuses et chercheurs d'ArcticNet, le deuxième plus fort contingent de professeures et professeurs au Canada provient de l'UQAR.

Le volume de recherche portant sur le Nord et la qualité de ses expertises en la matière, font de l'UQAR un acteur incontournable dans toute réflexion et initiative structurante de recherche en lien avec la Nordicité. Cette année encore, plusieurs chercheurs dans le domaine ont d'ailleurs reçu de prestigieux prix pour leur travail tel le prix Hubert-Reeves décerné à Dominique Berteaux pour son ouvrage *Changements climatiques et biodiversité du Québec*. Le Conseil de la Fédération du Canada, qui récompense le développement du leadership local en recherche arctique, a décerné le Prix Excellence en gestion de l'eau au projet ARCTICConnexion, dirigé par Vincent l'Hérault.

À l'intersection des axes d'excellence

En raison de la complémentarité de ses expertises et de l'impact de ses recherches à l'échelle internationale, l'UQAR a récemment entrepris un exercice de mobilisation de ses

forces vives au sein d'une approche écosociosystémique relativement aux questions des ressources naturelles. Il s'agit d'une analyse transversale reliant les divers domaines de connaissances et d'enjeux autour de la question des ressources énergétiques. En effet, la réflexion sur l'exploitation des ressources et ses impacts sur les différents milieux (anthropisés ou non) qui composent notre système terrestre, comporte à la fois des composantes liées aux sciences humaines et aux sciences sociales (particulièrement lorsqu'il est question de milieux habités ou urbanisés), ainsi que des composantes relevant des sciences naturelles et du génie (lorsqu'il est question par exemple de milieux naturels, de la qualité de l'environnement, etc.). Les sciences de la gestion sont également sollicitées dans une vision systémique du développement énergétique afin d'adéquatement déterminer les besoins, appréhender les aléas, évaluer et gérer les risques, et planifier les réponses sociales et économiques à ces développements. Cette mobilisation s'insère parfaitement dans les réflexions sociopolitiques québécoises et canadiennes actuelles sur la gestion des risques et des ressources naturelles. L'UQAR est d'ailleurs sollicitée par le gouvernement du Québec pour contribuer à l'analyse lors de la mise sur pied de projets portant sur l'exploitation des ressources énergétiques ou encore lors de la mise en place d'une aire marine protégée.

Mentionnons également que les collections patrimoniales de l'Institut Maurice-Lamontagne (Pêches et Océans Canada) ont été rapatriées à la bibliothèque de l'UQAR pour conserver ce savoir inestimable et le mettre à disposition de l'ensemble de la communauté scientifique de l'UQAR.

Objectif 2 — Soutenir les créneaux en émergence ainsi que ceux déjà établis

Afin de viser l'excellence dans tous les domaines de recherche de l'UQAR, des ententes de partenariat stratégique ont été conclues avec des organismes du milieu. Ainsi des collaborations officielles se poursuivent avec de nombreux centres de recherche ou d'organismes régionaux dont le TechnoCentre éolien, le Centre d'initiation à la recherche et au développement durable (CIRADD), le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), le CSSS de Rimouski-Neigette et le CSSS de la Vieille-Capitale. Par exemple, en 2014-2015, le professeur et spécialiste de la neuropsychologie et de la santé mentale à l'UQAR, Frédéric Banville, a développé, de concert avec le Centre de développement et de recherche en imagerie numérique (CDRIN), un outil innovateur utilisant la réalité virtuelle pour évaluer la mémoire et les fonctions exécutives de patients atteints de lésions cérébrales. De plus, des offres de programmes de cycles supérieurs ont été développées dans des secteurs en émergence. À ce titre, mentionnons l'extension du

doctorat en génie de l'UQAC, l'autonomisation de la maîtrise en géographie ou encore le DESS en analyse et en prévention des risques naturels.

Objectif 3 — Assurer la qualité de l'environnement de recherche

L'UQAR poursuit l'agrandissement et l'optimisation de ses espaces d'enseignement et de recherche. Elle a notamment récupéré le quatrième étage de son campus de Lévis l'an dernier. Grâce aux investissements dans les infrastructures du savoir, l'UQAR a pu remplacer le réservoir d'eau de mer de sa Station aquicole à Rimouski dans le secteur de Pointe-au-Père et y ajouter des bassins. Elle a également pu mettre à niveau des équipements du navire de recherche océanographique Coriolis II et construire un Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR) qui regroupe des expertises et des équipements de pointe, accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique. L'UQAR a également complété la réfection et le réaménagement des amphithéâtres et de la bibliothèque, dont l'aménagement de quatre nouveaux locaux sous forme de cabinet de travail, pour permettre aux étudiants en situation de handicaps d'avoir accès à un espace adapté à leurs besoins.

Toutefois, les besoins d'espaces de recherche sont criants. Nous avons illustré à quel point l'UQAR est performante en recherche, une performance qui se traduit également sur le plan de l'efficacité puisqu'elle réalise ses activités de recherche dans des espaces bien plus modestes que les autres universités du Québec. L'UQAR est ainsi beaucoup plus performante en terme de mètres carrés utilisés par dollar financé en recherche, mais elle réalise ses projets dans des infrastructures restreintes, dans un contexte d'exigüité et de dispersion de ses équipes de recherche et de leurs infrastructures, empêchant, entre autres, la création d'une synergie pluridisciplinaire dont pourrait bénéficier la recherche. En outre, les locaux actuels n'ont pas été conçus pour recevoir ces équipes de recherche (systèmes mécaniques/électriques) et l'ensemble des équipements scientifiques très spécifiques, modernes et volumineux y étant associés. L'UQAR accueille actuellement certaines activités de recherche dans son bâtiment principal, plus que centenaire. Ces locaux sont peu fonctionnels puisqu'ils ont largement dépassé leur capacité de support et ne répondent pas aux exigences inhérentes au fonctionnement optimal des équipements scientifiques. L'agrandissement des infrastructures de recherche, dans une perspective d'accroissement constant du volume de recherche et du développement de l'intersectorialité des activités, demeure ainsi une priorité pour l'UQAR. Depuis le dépôt d'une demande de financement au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en février 2013, des discussions se poursuivent avec le gouvernement afin de trouver une solution à cette situation.

À un autre niveau, mentionnons également que depuis 2006, l'UQAR a reçu des subventions d'une valeur combinée de plus de 22 M\$ de l'Agence de développement économique du Canada pour se doter d'équipements spécialisés en sciences de la mer, en biologie, en géographie, en chimie et en génie.

Dans le but également de bonifier le soutien à la recherche, l'UQAR a augmenté ses ressources documentaires électroniques et sa capacité de consultation de livres électroniques. En 2014-2015, un budget de 705 735 \$ a été consacré au développement des collections dont 82 % du budget a été affecté aux ressources électroniques. Les collections électroniques représentent aujourd'hui quelque 70 bases de données payantes, 65 691 périodiques et 51 939 livres en format numérique. Mentionnons également que le Service de la bibliothèque de l'UQAR se classe au premier rang des niveaux de satisfaction de l'enquête « Canadian Graduate and Professionnel Student Suvey » (CGPSS).

Du point de vue règlementaire, l'UQAR est en train de redéfinir ses unités de recherche dans le cadre des modifications à sa *Politique d'encadrement de la recherche*. Les professionnelles et les professionnels en soutien à la recherche ont également profité de formations pour l'accompagnement de la rédaction des demandes de subvention des professeures et des professeurs. Finalement, dans la foulée de la mise en place du CAIR, l'UQAR a entrepris un processus de mise en place d'une gestion systémique de son parc d'équipements scientifiques. Ce processus comprend une réflexion sur la politique de gestion des équipements scientifiques, une analyse des besoins en termes de systèmes de gestion des informations et une sensibilisation de sa communauté de chercheuses et de chercheurs à cet effet. Des projets pilotes ont été entamés à ce sujet et en fonction des résultats obtenus, ce mode de gestion sera étendu à un plus large inventaire d'équipements scientifiques.

Objectif 4 — Promouvoir la diffusion des résultats de recherche ainsi que la notoriété et le rayonnement des chercheuses et des chercheurs

Au cours des dernières années, d'importants colloques ont été tenus à l'UQAR. Mentionnons notamment le colloque sur l'archéologie en 2010, celui sur le patrimoine en 2011, sur la nordicité, la dixième Conférence internationale Zone côtière Canada en 2012 et l'exposciences Hydro-Québec en 2012, ainsi que le Forum sur la justice sociale et les ressources naturelles en 2013. L'UQAR a aussi organisé à Kigali un colloque, qui a connu un fort succès, dont la thématique portait sur le génocide rwandais. Elle a participé, en 2012, à l'organisation de la onzième édition du Forum québécois en sciences de la mer tenu à Mont-Joli. Plus récemment, en 2014-2015, l'UQAR a été l'hôte du premier colloque international du

LIMIER au campus de Lévis en sciences de l'éducation, du 7e congrès CANUSA en sciences forestières, du 9e colloque annuel du Centre d'étude de la forêt réunissant plus de 200 spécialistes et a été partenaire du deuxième Forum social bas-laurentien tenu à Saint-Mathieu-de-Rioux. Au printemps 2015, l'UQAR a également été l'hôte du 83^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) accueillant plus de 3 500 scientifiques provenant d'une trentaine de pays, plus de 2 500 communications sur 5 jours, 135 colloques (dont 40 organisés par des membres de la communauté de l'UQAR), 40 journalistes accrédités et près de 3 000 participants à l'ensemble des activités grand public, soit quatre fois plus qu'à l'habitude. Bien que l'organisation de cet événement d'envergure ait constitué un défi de taille pour une petite université comme l'UQAR dans le contexte budgétaire actuel, le congrès fut une réussite sur tous les plans et a suscité une grande mobilisation de la communauté universitaire permettant de faire rayonner notre université et notre milieu régional.

Les mémoires et les thèses déposées depuis 2004 ainsi que diverses publications provenant de la communauté universitaire se retrouvent dans une banque de données numériques en libre accès, le Sémaphore. Le service de la bibliothèque de l'UQAR en collaboration avec la Chaire UNESCO en analyse intégrée de systèmes marins a développé un nouveau dépôt numérique sur les aires marines protégées permettant la diffusion de connaissance sur la protection du milieu marin. Notons qu'une deuxième édition du concours « Chercheurs d'art » a été tenue et a permis de diffuser les travaux réalisés à l'UQAR, à travers une recherche artistique des visuels générés par la science réalisée en ses murs. Cette deuxième édition a été lancée à l'automne 2014, dans la foulée de l'organisation du congrès de l'Acfas. Finalement, mentionnons que l'UQAR dispose depuis deux ans d'un magazine, *L'Universitaire*, qui permet de présenter les chercheuses et les chercheurs de l'UQAR et leurs projets de recherche. *L'Universitaire* est diffusé à un large auditoire dans toutes les régions desservies par l'UQAR.

Le rayonnement des chercheuses, des chercheurs de l'UQAR passe également par leur implication dans de nombreux secteurs stratégiques de recherche au Québec, au Canada et à l'international. Ils participent notamment aux comités de deux consortiums de recherche industrielle : Le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) et le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ). Les membres de l'administration de l'UQAR et les chercheuses et les chercheurs sont des intervenants actifs au sein de conseils d'administration de centres ou d'organismes voués à la recherche dans les régions desservies par l'UQAR, entre autres le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), le Centre de recherche en imagerie numérique (CDRIN), Merinov, etc. Les membres de la communauté universitaire

participent également aux comités de trois créneaux Action concertée de coopération régionale de développement.

Objectif 5 — Devenir un partenaire clé de l'innovation au profit du développement des collectivités

Consciente de son rôle de soutien aux collectivités, l'UQAR cherche constamment à contribuer au développement des communautés qu'elle dessert. Elle mène de nombreux projets de recherche-action au sein des communautés. À titre d'exemple, mentionnons le projet « Ateliers jeu dans le sable » avec le Cégep de Rimouski et les garderies et centres de la petite enfance de la MRC de Rimouski-Neigette pour favoriser le développement intellectuel et la maturité affective des enfants et qui s'est conclu par le développement d'une attestation d'études collégiales au Cégep de Rimouski; le projet « Persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches » avec les commissions scolaires de la région, la Table éducation Chaudière-Appalaches (TÉCA) et le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, ayant conduit à l'identification de facteurs de risque et de causes du décrochage scolaire, ainsi que l'élaboration de conditions favorables à la persévérance; le projet de recherche de la Chaire CRSNG-UQAR en génie de la conception portant sur la production automatisée en partenariat avec l'entreprise Premier Tech de Rivière-du-Loup qui a permis de développer de nouveaux procédés dans le but d'améliorer la productivité et l'autonomie d'une cellule robotisée industrielle. En effet, les activités de la Chaire CRSNG en génie de la conception de l'UQAR permettent de réaliser un grand nombre de partenariats avec les entreprises du milieu dans le but de trouver des solutions technologiques, au bénéfice de ces partenaires. Au campus de Lévis en avril 2015, l'UQAR a procédé au lancement du Centre d'expertise universitaire en recherche et en formation en appui au développement des organisations (CEUDO) voué au développement et à l'innovation des entreprises privées ainsi que des organisations coopératives, communautaires et publiques. Le CEUDO créé en partenariat avec la ville de Lévis vient renforcer la capacité de la région à innover et à se développer dans un esprit de collaboration avec les acteurs majeurs de sa communauté. L'objectif est de répondre de manière efficace et concrète aux besoins du milieu dans le domaine de la gestion. Il traitera de la gestion de projets, notamment dans un cadre municipal, de la gestion des ressources humaines, des finances personnelles, d'entreprise et de marketing, de la gestion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, ainsi que de la performance et de la gouvernance en entreprise.

Ces exemples de projets ne sont qu'une illustration de l'implication des chercheuses et des chercheurs de l'UQAR dans leurs milieux, une liste exhaustive de ces initiatives ne pouvant être présentée ici sans alourdir grandement le présent document.

En 2014, l'UQAR a conclu un partenariat avec eValorix, la plateforme Web de diffusion des innovations issues de la recherche universitaire. Grâce à ce partenariat, les professeurs-chercheurs de l'UQAR peuvent maintenant mettre à la disposition du public, des professionnels ou des entreprises, les guides méthodologiques, rapports, études de cas, logiciels qu'ils développent dans le cadre de leur recherche. Cette collaboration s'inscrit dans la volonté de l'UQAR de créer de nombreux liens entre la recherche et le milieu. L'UQAR contribue également aux diverses initiatives menées par les intervenants du milieu, que ce soit en participant au Sommet sur la recherche Nord-Côtière en 2012, la formation du groupe de partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches à l'automne 2012, l'implication de ses experts en science de l'éducation dans COSMOSS, les rencontres avec des entreprises pour amorcer des projets industrie-université (SaniMArc, Orbite, Aluminae, AMT, Neptune Technologie, ProAlgue Marine, UCB, Ocean Nutrascience, etc.), etc. Mentionnons également que l'UQAR a complété la restauration et la mise en valeur de la Maison Louis-Bertrand située à L'Isle-Verte.

Rappelons finalement que l'UQAR a mis en œuvre le Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR) et qu'elle travaille actuellement à structurer la gestion de ses équipements de recherche dans le cadre d'une approche systémique lui permettant de rendre ces infrastructures accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique et industrielle régionale.

Toutes ces réalisations, et bien d'autres encore, contribuent à faire de l'UQAR l'université où se reconnaissent tous ceux et celles qui travaillent et étudient dans l'ensemble des régions de son territoire : le lieu de convergence obligé entre les aspirations et les entreprises créatrices du milieu d'une part, et l'écoute, la recherche et l'expertise de la communauté universitaire d'autre part. Cependant, en dépit de ces percées notables, il nous faut à tout instant déployer des efforts soutenus pour que les communautés situées en dehors des villes de Rimouski et de Lévis s'approprient leur université.

Orientation 3 — Accroître l'accessibilité aux études et l'attractivité de l'UQAR

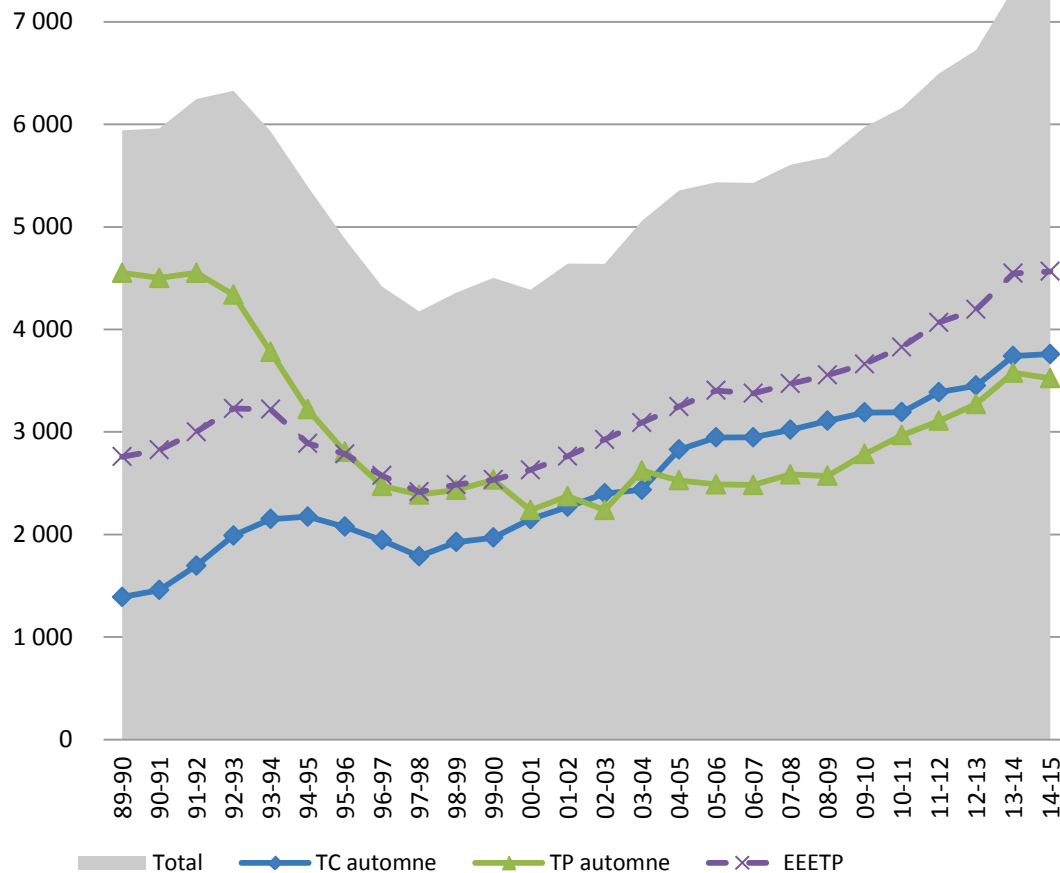


Figure 1. Évolution des effectifs étudiants à l'UQAR 1990-2015 (source SID-UQ)

L'effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) a augmenté de 24,5 % au cours des cinq dernières années et de seulement 0,44 % au cours de la dernière année, passant d'un EEETP de 4 546 en 2013-2014 à 4 566 selon les plus récentes données de 2014-2015. La croissance soutenue des dernières années semble ralentir, ce qui peut être expliqué en partie par l'évolution démographique des territoires naturellement desservis par l'UQAR. Composée de près de 70 % de femmes, la population étudiante est stable comparativement à l'an dernier, se maintenant à un sommet depuis la création de l'Université. Ce maintien de l'effectif total de l'UQAR est dû à une légère hausse de 0,5 % des étudiants à temps complet et d'une faible baisse de 1,5 % des étudiants à temps partiel. De la même façon, le nombre

d'étudiants de 2^e cycle a subi une légère hausse tandis que celui des étudiants de 3^e cycle a diminué de 8,5 % et l'effectif étudiant de 1^{er} cycle est demeuré plutôt stable. Ceci a pour effet de faire passer la proportion des effectifs aux cycles supérieurs de 15,2 % à 15,7 % de l'ensemble de l'effectif étudiant. Notons toutefois que les effectifs d'été sont à la hausse, quel que soit le cycle d'études. Les dernières statistiques d'admission pour l'automne 2015 montrent que le nombre d'étudiants à temps partiel a augmenté (3,5 %) tandis que celui à temps complet a légèrement diminué (2,3 %), ce qui laisse supposer une stabilité de l'effectif étudiant. Cette stabilité démontre que l'Université continue d'être attractive, mais qu'il est nécessaire collectivement d'accentuer les efforts en matière de recrutement.

Objectif 1 — Favoriser une croissance réfléchie de l'effectif étudiant, y compris celui des étudiantes et des étudiants étrangers

Au cours des prochaines années, la baisse démographique observée dans l'Est-du-Québec pourrait, si rien n'est fait, entraîner une baisse de l'effectif étudiant de l'UQAR. Pour contrer cet effet et contribuer activement au développement économique de notre milieu, des efforts ont été déployés pour retenir la population étudiante provenant des cégeps des régions desservies et profiter de la mobilité étudiante pour attirer les étudiantes et les étudiants des grands centres vers les programmes spécifiques à l'UQAR. À ce titre, citons en exemple les Écoles d'été en biogéographie côtière, montagnarde et alpine, en patrimoine ou en création littéraire qui attirent au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie des étudiantes et des étudiants de partout dans la province.

Afin d'optimiser les cohortes étudiantes, l'UQAR a développé des modalités permettant de relier plusieurs sites géographiques dans le cadre d'une formation. Ainsi, des cohortes multisites ont pu être implantées dans différents secteurs. Au cours de la dernière année, les programmes de certificat en gestion des ressources humaines et en administration, le certificat en psychoéducation, le certificat en planification financière, le certificat en toxicomanie, le certificat en gestion de projet, le DESS en administration publique régionale et le baccalauréat en sciences infirmières sont offerts en mode multisite, simultanément en différents endroits de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Beauce, de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. Le déploiement des formations fait également l'objet d'une attention particulière afin d'optimiser les cohortes. Ainsi, il a été possible de fusionner des groupes géographiquement rapprochés pour certains programmes (certificat en troubles envahissant du développement dans la région Beauce-Appalaches). Cet exercice est réalisé en continu et est adapté à tous les secteurs, afin de pérenniser l'offre de formation de l'UQAR sur le vaste territoire où le besoin est manifeste.

Les programmes de formation font également l'objet d'un travail d'optimisation. En effet, l'UQAR offre des programmes de formation arrimés aux besoins des milieux qu'elle dessert,

que ce soit en sciences infirmières, en administration, en lettres et création littéraire, en travail social, en chimie de l'environnement et des bioressources ou en histoire. En 2014-2015, les baccalauréats en géographie et en administration ont subi une révision majeure pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs. La popularité de ces programmes, autant à Rimouski qu'à Lévis, ou encore ailleurs sur le territoire, contribue à l'augmentation des effectifs étudiants.

Toujours dans l'optique de contrer les effets des changements démographiques, l'UQAR s'est dotée d'un plan destiné à intensifier le recrutement à l'international, et ce, en y allant d'approches créatives plutôt qu'à l'aide de campagnes publicitaires. Soulignons que l'UQAR offre un suivi personnalisé aux étudiantes et aux étudiants étrangers, dont certains, comme les étudiantes et étudiants haïtiens, ont bénéficié d'un encadrement particulier à la suite du tremblement de terre en Haïti. Après une année record, l'effectif d'étudiants étrangers s'est maintenu au trimestre d'automne 2015. Un total de 451 étudiants provenant d'une trentaine de pays, dont la France, le Sénégal, la Tunisie, le Cameroun, le Congo, le Maroc, l'Argentine et la Belgique, sont inscrits à l'UQAR. D'autre part, le nombre de nouveaux étudiants français inscrits à un programme de premier cycle a diminué de 24 %. Les nouvelles mesures encadrant les droits de scolarité des étudiantes et des étudiants français se sont fait sentir de façon importante à l'UQAR. Nous anticipons que cette diminution puisse se reproduire dans les années à venir.

Objectif 2 — Faire du recrutement et de la persévérance étudiante des responsabilités partagées

Cet objectif du POS 2011-2016 vise à mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire autour du recrutement et de la persévérance. Rappelons qu'une telle mobilisation prend tout son sens lorsqu'on considère que l'UQAR est l'université au Canada ayant le plus fort taux d'étudiantes et d'étudiants de première génération universitaire, soit une catégorie de la population pour qui l'accès à un diplôme universitaire est particulièrement difficile.

Afin d'accroître le caractère partagé de cette responsabilité au sein du personnel, l'UQAR a lancé une campagne de sensibilisation au sein de ses différents services pour mieux faire connaître les besoins et les caractéristiques de ses étudiantes et étudiants. Ces caractéristiques sont notamment obtenues par différents sondages auprès des étudiantes et des étudiants potentiels et permettent de mieux les diriger vers les bons domaines de formation. L'UQAR a aussi inclus un document relatif au recrutement étudiant à une trousse d'accueil des nouveaux employés et a intégré cette préoccupation lors de ses activités d'embauche de personnel. Par ailleurs, l'UQAR a intensifié ses initiatives favorisant le recrutement à différents niveaux d'intervention auprès de la population étudiante potentielle. En outre, l'augmentation de la présence d'employeurs potentiels dans les campus,

l'augmentation du nombre de séances d'informations sur le territoire, la promotion des études de cycles supérieurs à l'interne auprès de futurs diplômés de premier cycle, les conférences données par des professeures et des professeurs de l'UQAR dans différents cégeps de la région sont quelques-unes des actions contribuant à intensifier le recrutement. De plus, en partenariat avec les intervenants de la région Kamouraska-Rimouski-Témiscouata-Basques, un sondage a été mené pour identifier les besoins de formation des populations du territoire.

En matière de persévérance, mentionnons que l'UQAR a créé un groupe de travail institutionnel sur la réussite et la persévérance scolaires, en plus de collaborer à un projet réseau concernant les effectifs étudiants de première génération universitaire. L'UQAR participe également aux travaux du sous-comité sur la persévérance et la réussite aux cycles supérieurs de l'UQ. Depuis quelques années, l'UQAR participe au projet PROSPERE visant à accroître la persévérance scolaire, cet outil de prévention est offert aux étudiants au baccalauréat et à la maîtrise.

Objectif 3 — Assurer l'équité et l'efficacité dans la reconnaissance des acquis

La reconnaissance des acquis repose sur le principe que l'UQAR puisse soustraire un étudiant à l'obligation de suivre des cours conduisant à une formation ou à des connaissances qu'il possède déjà au moment de sa première inscription au programme. Cette formation et ces connaissances peuvent avoir été acquises dans un milieu de travail ou dans le cadre de cours réussis, et doivent correspondre soit à un ou à des objectifs du programme, soit à un ou à des cours qui le composent. Dans son POS 2011-2016, l'UQAR a décidé d'accorder l'importance nécessaire aux acquis des étudiantes et des étudiants afin d'en maximiser la reconnaissance lors de l'admission dans les programmes. L'UQAR a donc entrepris de développer des processus organisationnels lui permettant de maintenir à jour une banque de reconnaissance d'acquis et de simplifier le traitement des demandes de reconnaissance. L'UQAR a pris l'ascendant notamment en présidant un Groupe de réflexion sur la reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC), constitué des institutions du réseau de l'UQ. Ce groupe a d'ailleurs déposé un mémoire au MESRS à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur tenu au printemps 2013.

Objectif 4 — Contribuer à assurer l'accessibilité financière aux études

Afin de contribuer à favoriser l'accessibilité aux études universitaires, l'UQAR a maintenu ses frais institutionnels obligatoires à un niveau réaliste pour ses étudiantes et ses étudiants. En parallèle, l'UQAR s'est assurée de promouvoir et de bonifier lorsque c'est possible son offre

de bourses aux études. Elle a ainsi développé une base de données pour l'offre de bourses aux trois cycles d'études et à l'international qui est accessible aux étudiantes et aux étudiants sous la forme d'un site Web dédié. Elle a également bonifié l'offre de bourses en créant un programme de bourses d'excellence au doctorat pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans un de ses axes d'excellence en recherche, à savoir l'océanographie. Notons par ailleurs que la Fondation de l'UQAR s'est lancée, depuis près de deux ans, dans une campagne majeure de financement par laquelle elle souhaite, entre autres, favoriser la pérennité de certains fonds de bourses offerts. L'UQAR a déjà récolté 3 M\$ auprès de la communauté universitaire au cours d'une première phase de la campagne, soit 25 % de l'objectif total.

Mentionnons à titre indicatif qu'en 2014-2015, les étudiantes et étudiants de l'UQAR ont obtenu un soutien financier dans le cadre de leurs études pour plus de 2,6 M\$ soit une baisse de 35 % par rapport au montant de l'année précédente. Cette diminution marquée est principalement attribuable à la baisse de 1,3 M\$ du soutien financier provenant des fonds de recherche des professeures et professeurs de l'UQAR. Leur contribution au soutien financier des étudiantes et des étudiants en recherche, demeure tout de même notable soit environ 65 % du soutien total. Par ailleurs, ces chiffres ne tiennent compte ni des nombreuses bourses d'accueil offertes par la Fondation de l'UQAR aux nouveaux étudiants, ni des programmes de prêts et bourses dont les étudiantes et les étudiants de l'UQAR bénéficient en grand nombre.

Objectif 5 — Accroître la visibilité et la promotion de l'UQAR

L'UQAR s'est dotée d'une campagne institutionnelle sous le thème « une autre façon de... ». Cette campagne affirme le caractère distinctif de l'UQAR à travers ses différents communiqués, ses représentations et ses interventions dans le milieu. Ainsi, dans le cadre d'entrevues médiatiques ou encore d'activités de reconnaissance en divers endroits du territoire, l'UQAR mise sur le fait qu'elle diffère des autres universités par la taille de ses groupes, par l'excellence de sa recherche, par le contenu de ses programmes, etc. De plus, comme mentionné précédemment, la nouvelle revue *L'Universitaire* permet de présenter les chercheuses et les chercheurs de l'UQAR et leurs projets de recherche à un vaste auditoire. Les différents services et secteurs d'activité de l'UQAR profitent également d'une visibilité accrue. Par exemple, le Service de la formation continue a fait l'objet d'une couverture médiatique dans différents journaux; les conférences grand public de l'UQAR, dans le domaine de la santé notamment, ont fait l'objet de diffusions importantes dans les différents médias et sont maintenant déployées en Gaspésie. Cette année, l'Université a entrepris plusieurs actions de promotion de la recherche telles que la publication de publiereportages dans des journaux d'affaires, la réalisation de communiqués de presse et de chroniques radiophoniques.

Les réalisations des étudiantes et des étudiants sont également valorisées. Comme nous l'avons spécifié précédemment, le concours « *Chercheurs d'art* » permet de diffuser les travaux réalisés à l'UQAR, à travers une recherche artistique des visuels générés par la science réalisée en ses murs. Les réalisations étudiantes sont également mises en valeur dans les médias au même titre que celles des chercheuses et des chercheurs, à travers des communiqués de presse, des articles de revues, des parutions dans l'*UQAR-info* sur le Web, etc. L'UQAR travaille d'ailleurs à favoriser l'implication des étudiantes et des étudiants dans les activités scientifiques, pédagogiques et communautaires, par leur participation active aux colloques et conférences organisés par l'UQAR, leur engagement à titre d'ambassadeurs de certains programmes ou encore dans leur implication comme mentors auprès d'élèves du secondaire pour la compétition de robotique FIRST. Le mérite des étudiantes et des étudiants est quant à lui reconnu annuellement lors de deux soirées de reconnaissance.

La visibilité et la promotion de l'UQAR passent également par l'accroissement des liens avec les diplômées et les diplômés et le développement de leur sentiment d'appartenance à leur *alma mater*. Le *Lien Express*, un bulletin électronique leur est destiné depuis 2011. Des activités de retrouvailles et des programmes d'affinités leur sont également proposés. De plus, les réalisations remarquables d'anciennes étudiantes et d'anciens étudiants de l'UQAR sont reconnues par le Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR remis annuellement.

De plus, en collaboration avec le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS), les Centres intégrés de santé et des services sociaux (CISSS) (autrefois les agences) du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord, l'UQAR a poursuivi le déploiement des Conférences populaires en santé dans l'Est-du-Québec en ajoutant Baie-Comeau aux sites. L'objectif premier est d'organiser des conférences destinées au grand public portant sur des thèmes liés aux grandes problématiques de santé. L'UQAR s'est engagée dans un effort visant à permettre au grand public d'agir sur sa santé par de meilleures connaissances médicales et psychosociales.

Objectif 6 — Intensifier les partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur

Grâce au développement de partenariats stratégiques, l'UQAR est en mesure de maximiser l'accessibilité aux études universitaires et la richesse de ses programmes en développant la formation sur l'ensemble de son territoire. Elle permet aux populations sises en région d'avoir accès à un large éventail de programmes. L'UQAR s'est entendue au cours des dernières années avec l'UQAC pour offrir à Rimouski un programme de maîtrise en génie par extension de celui de Chicoutimi. Ce programme a récemment fait l'objet d'un processus d'autonomisation, permettant ainsi à l'UQAR de l'offrir à part entière. Le programme de doctorat dans le même domaine est, à son tour, offert en extension de celui de Chicoutimi.

En 2014-2015, l'UQAR a également fait une demande d'autonomisation du baccalauréat en travail social, qui est actuellement offert via une entente avec l'UQAT en réponse à un besoin clair du milieu régional et de la grande popularité de ce programme. Une entente stratégique avec l'Université de Sherbrooke permet à l'UQAR d'offrir le certificat en toxicomanie au campus de Lévis et à Baie-Comeau. L'UQAR poursuit également son étroite collaboration avec la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord pour développer la formation sur ce territoire en fonction des besoins émanant du milieu. L'UQAR a également misé sur le développement de partenariats porteurs avec les cégeps des régions qu'elle dessert. En plus de maximiser sa visibilité auprès de ces institutions, cela contribue à l'enrichissement mutuel des expériences et des activités pédagogiques des étudiantes et des étudiants et du personnel collégial et universitaire. Pour ce faire, l'UQAR mise sur la complémentarité entre partenaires. Elle a conclu un partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles, favorisant la mise en place d'un continuum de formation collège-université et des collaborations interinstitutionnelles. Cette collaboration vise à combiner les efforts du Cégep de la Gaspésie et des Îles et de l'UQAR afin d'assurer à la population gaspésienne et madelinienne un meilleur accès à l'enseignement supérieur et à la recherche. De la même façon, l'UQAR travaille avec le Cégep de La Pocatière et la Commission scolaire Kamouraska/Rivière-du-Loup pour mettre en œuvre un projet d'adéquation formation/emploi de la Commission des partenaires du marché du travail. À Lévis, avec les cégeps de Lévis-Lauzon, Beauce-Appalaches et Thetford, l'UQAR a mis sur pied l'Espace de formation, d'apprentissage et de soutien professionnel. Ce projet consiste à bâtir une communauté de pratique en matière de ressources humaines (RH) dans la région Chaudière-Appalaches. Un projet d'analyse d'une table RH de la région est également en cours en collaboration avec Emploi-Québec. Par ailleurs, l'UQAR a développé, avec deux cégeps partenaires, les programmes Synergie. À partir d'un financement conjoint entre l'UQAR et le cégep en question, de nombreux projets de recherche, de formation et de services aux étudiants des deux établissements d'enseignement ont été réalisés avec le Cégep de Lévis-Lauzon et avec le Cégep de Rimouski (parmi les projets réalisés, mentionnons, entre autres, la création d'une entreprise d'entraînement, un projet de littératie financière, le développement de cahiers de laboratoire pour tablettes électroniques, des modalités d'aide à l'intégration et à la mise à niveau des étudiantes et des étudiants en soins infirmiers).

Objectif 7 — Développer l'offre de formation continue et à distance

L'accroissement de l'accessibilité aux études universitaires ne peut être pleinement réalisé sans tenir compte de l'offre de formation continue en mode présentiel sur le territoire desservi par l'UQAR, ainsi que de l'offre de formation continue à distance. L'UQAR a donc mis en place de nombreux programmes pour répondre aux besoins des populations étudiantes

partout sur son territoire, de Chaudière-Appalaches aux Îles-de-la-Madeleine, en passant par la Haute-Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Pour la formation créditée sur l'ensemble des territoires desservis par l'UQAR, l'offre de formation représente plus de 40 cohortes dans cinq domaines de formation. Pour le secteur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le certificat en gestion de projet et celui en psychoéducation ont été nouvellement offerts en formule multisite. Le DESS en gestion des personnes en milieu de travail et le certificat en troubles envahissants du développement à Lévis, les certificats en gestion financière et en gestion des ressources humaines en Beauce, le certificat en gestion de projet sur la Côte-Nord, à Lévis et à Rimouski, le certificat en planification financière à Rimouski et à Rivière-du-Loup en formule hybride, le programme court en enseignement de l'anglais langue seconde en formule multisite, le certificat en psychoéducation en formule multisite, le DESS en administration publique régionale offert en formule multisite dans la Baie-des-Chaleurs, Rimouski et Lévis, ainsi que le certificat en santé mentale à Rimouski et Lévis sont autant d'exemples de nouveaux programmes offerts par le Service de la formation continue de l'UQAR sur son territoire. De plus, l'ensemble de l'Est-du-Québec bénéficie maintenant de la décentralisation du baccalauréat en sciences infirmières à temps complet à La Pocatière depuis l'automne 2015. L'accès à la formation de niveau universitaire est une stratégie de rétention et d'attraction incontournable pour le réseau de la santé. Également, l'UQAR travaille sur le développement d'un programme de formation en oncologie (quatre modules) avec le CISSS de Chaudière-Appalaches élaboré en complémentarité avec le Programme de formation en ligne pour les infirmières pivots en oncologie du ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est environ 400 infirmières et infirmiers qui seront formés à travers les quatre modules de formation dont un est complètement offert à distance.

Par ailleurs, en collaboration avec la Commission scolaire des Phares, une formation sur les nouveaux dispositifs de lecture et d'écriture a été offerte aux enseignantes et enseignants et aux conseillères et conseillers pédagogiques de la région. Un projet de formation Adéquation-Formation-Emploi, conçu et réalisé en collaboration avec l'entreprise PremierTech et la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, a été mis en œuvre au cours de la dernière année. Portant sur une méthodologie de transferts réciproques des compétences industrielles, entrepreneuriales et pédagogiques entre le milieu du travail et les établissements d'enseignement, une série de vingt-et-un cours ont été développés au cours de la dernière année.

L'UQAR a aussi développé une offre de formation à distance. Les programmes de certificats en gestion des ressources humaines et en administration sont désormais offerts en visioconférence et en ligne. L'UQAR est également un acteur essentiel du projet FADIO (formation à distance interordres BSL-GIM) qui regroupe les sept commissions scolaires et les cinq cégeps des régions, deux instituts et l'UQAR. Par ce projet, les établissements

d'enseignement du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine collaborent pour partager leur expertise et mettre en commun leurs ressources humaines, technologiques et informationnelles afin de favoriser le développement de la formation à distance sur le territoire.

Orientation 4 — Favoriser un environnement sain, motivant et efficient

Précédant les discours et les débats publics en matière de gestion universitaire, l'UQAR avait déjà adopté, dans le cadre de son POS 2011-2016, des objectifs d'amélioration de la gouvernance, des processus administratifs, le développement des compétences du personnel, l'amélioration des outils technologiques de gestion, de la qualité de l'information de gestion, et le maintien d'un climat propice au développement de l'organisation.

Objectif 1 — Améliorer la gouvernance, la communication et les processus administratifs pour une plus grande efficience

Les politiques et les règlements de l'UQAR font l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Depuis 2011, les règlements 2, 5 et 7, ayant trait respectivement aux modes d'organisation et de fonctionnement des départements, à l'organisation et au fonctionnement des modules, au régime des études de premier cycle et à l'évaluation de l'enseignement aux études de premier cycle, ont été révisés et modifiés. Par ailleurs, depuis 2010, une nouvelle structure de gestion des départements « bicampus », soit les unités départementales aux campus de Rimouski et de Lévis, permet de maximiser l'efficience et le développement des secteurs concernés. Parmi les nouveaux documents institutionnels élaborés depuis le début du POS 2011-2016, mentionnons la politique concernant l'intégration des personnes en situation de handicap, le code de conduite de l'étudiant, le plan d'action 2012-2014 pour le nouveau Service de la formation continue créé à l'automne 2011, ou encore le cahier de procédures, développé par le Décanat aux affaires départementales et destiné au personnel des départements et unités départementales.

L'UQAR s'est également préoccupée de l'amélioration de l'efficience de ses processus de travail. À cet égard, mentionnons qu'une révision du processus d'admission des étudiantes et des étudiants à l'UQAR a été amorcée au Bureau du registraire au printemps 2014. L'exercice s'est terminé en décembre 2014 et le nouveau système d'information et de gestion du dossier académique est en place depuis cette date. Les rapports des comités de programmes ont été allégés à l'aide d'un nouveau canevas. Les processus de recrutement, d'admission et de perception aux finances pour les étudiantes et les étudiants étrangers ont été améliorés afin notamment de diminuer les délais d'accueil de ces effectifs et de faciliter le travail collaboratif entre les différentes unités administratives impliquées dans ces dossiers. La simplification des travaux en comité d'audit pour l'implantation d'un processus continu de gestion des risques à l'UQAR a été entamée au cours des dernières années. Le processus de gestion des examens pour les usagers aux besoins particuliers a également été analysé dans une optique d'amélioration. Par ailleurs, un modèle de gestion participative en lien avec

l'implantation d'un système intégré de gestion de bibliothèques et d'applications logicielles axées sur la recherche universitaire a été adopté en 2011, ce qui a valu au personnel impliqué le prix de la qualité et de la productivité 2011 de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

L'UQAR a aussi développé de nouveaux outils de gestion plus efficaces au cours des dernières années. À cet effet, mentionnons la production d'un formulaire simplifié pour faciliter l'admission-inscription des étudiantes et des étudiants hors campus par le courrier électronique, le développement d'un gabarit et d'outils mis à la disposition des comités de programmes, notamment concernant les sondages et le calendrier de planification des instances, la création d'un site Web pour le Décanat aux affaires départementales, l'informatisation des candidatures des personnes chargées de cours et de la transmission électronique de celles-ci aux départements ou unités départementales, l'utilisation du Web, de l'Intranet et des courriels comme modes de transmission privilégiés de l'information aux étudiantes et aux étudiants et la mise en place du bordereau électronique de remise des résultats académiques. Mentionnons que l'implantation de ce mode de transmission des notes étudiantes s'est complétée en cours d'année.

Objectif 2 — Favoriser le développement des compétences du personnel et assurer le transfert de connaissances

Afin de fournir un environnement de travail motivant et efficace, l'UQAR souhaite favoriser le développement des compétences de son personnel et l'intégration rapide de ses nouvelles employées et de ses nouveaux employés. L'UQAR a donc réalisé une enquête sur la satisfaction au travail et sur les besoins en formation auprès du personnel de bureau des modules, comités de programmes, départements/unités départementales et décanats pour analyser les besoins et les opportunités d'amélioration continue. Ainsi, l'université est en mesure d'offrir à son personnel des activités collectives de formation pour lesquelles elle favorise leur participation. Depuis 2011, nous dénombrons déjà plusieurs formations collectives, dont des formations en anglais, des conférences sur les plans de perfectionnement des employés, un colloque de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC), ainsi que des activités de formation continue au personnel de bureau rattaché aux programmes. En 2014-2015, des activités d'échange et de formation pour les professeurs et personnes chargées de cours ont été réalisées sur chacun des campus. Les thèmes abordés touchaient la gestion de classe, la motivation des étudiants, les apprentissages actifs en classe et une séance d'accompagnement individuel était possible pour les personnes qui le souhaitaient. Également, l'équipe de technopédagogie de l'UQAR a offert de nouveaux ateliers aux professeurs, chargés de cours et auxiliaires d'enseignement des deux campus pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances sur

les nouveaux outils tels que PREZI ou les tablettes graphiques. Un guide a aussi été développé concernant les personnes en situation de handicap à l'intention des professeurs et des personnes chargées de cours.

De plus, afin de faciliter la mise en application des compétences des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs, un salon de la rentrée a été organisé au campus de Lévis pour le nouveau personnel enseignant (professeures, professeurs et personnes chargées de cours) par le comité de pédagogie universitaire pour présenter l'ensemble des services disponibles dans l'institution. Chaque nouvel employé est d'ailleurs accueilli afin de lui expliquer la structure et le fonctionnement de l'organisation, qu'il soit membre du personnel enseignant ou du personnel de soutien. Ces employées et ces employés reçoivent à cet effet une trousse d'accueil qui a été mise à jour au cours de la dernière année. De surcroît, un programme d'accompagnement des nouveaux enseignants a permis d'offrir un suivi à une trentaine de personnes au cours de la dernière année.

Mentionnons de nouveau que l'UQAR est partenaire du projet FADIO. Ce projet de formation à distance interordres et interrégional vise à augmenter les compétences des personnes intervenant dans le déploiement de la formation à distance. Par la mise en place de communautés de pratique technique et technopédagogique, FADIO permettra aux établissements partenaires de partager leurs expertises et leurs infrastructures dans le déploiement de formations qualifiantes.

Objectif 3 — Améliorer les outils technologiques de gestion

Un environnement de travail efficient passe nécessairement par la mise à jour des outils technologiques de gestion. Ainsi, au préalable, l'UQAR s'est dotée de la structure administrative adéquate pour ce faire. Elle a créé un secteur « développement » au sein de son Service des technologies de l'information, responsable de la coordination et de la réalisation des projets de développement d'outils technologiques. Cela lui a permis de modifier la structure de gestion de ses outils Web et de planifier des travaux de refonte du site Web institutionnel.

En outre, le travail abattu par ce nouveau secteur « développement » au cours des deux dernières années est considérable. Il a notamment déployé, au Service des terrains, bâtiments et de l'équipement, un système informatisé de gestion des appels de service pour les usagers. Le déploiement de la gestion informatisée (sur SIGER Web) des dossiers étudiants et des ressources académiques, incluant la reconnaissance des acquis, s'est également terminé en décembre 2014. La phase postimplantation laisse entrevoir différentes possibilités d'amélioration et de développement afin d'accroître la qualité du service dispensé aux étudiants tout en simplifiant les processus administratifs. Un guide d'utilisation de « SIGER Web » a été produit, adapté aux besoins du personnel des départements et unités

départementales et continue d'être amélioré avec l'utilisation et les modifications apportées lors de la période de rodage. Plusieurs sections du site Web de l'UQAR ont été modifiées, dont notamment l'intégration d'une section « emplois et stages » et des travaux de refonte du site Web de l'UQAR ont été amorcés. La transition vers l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) Moodle, nouvel Intranet institutionnel, s'est complétée cette année. Également, le service de la bibliothèque a développé un portail de type Portfolio afin de permettre l'identification et la classification des compétences informationnelles requises au programme de sciences infirmières en lien avec la « Boîte à outils technopédagogique ». Des travaux visant à améliorer la sécurité des infrastructures réseautiques et informatiques de l'UQAR ont été réalisés en suivi des recommandations découlant d'un audit externe de nos systèmes. Grâce à une subvention de Développement économique Canada, des serveurs ont été acquis permettant la mise en place de grappes de calculs utilisés par plusieurs chercheuses et chercheurs.

Objectif 4 — Améliorer la qualité de l'information de gestion (recherche institutionnelle)

Afin de mieux comprendre son positionnement dans l'environnement québécois et international de la formation et de la recherche universitaire, l'UQAR se doit de développer davantage ses connaissances sur ses propres performances de développement, d'impact de la recherche, etc. Elle travaille donc en collaboration avec l'UQ et particulièrement avec la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ, afin de produire une analyse de positionnement. La Direction du recensement et de la déclaration étudiante de l'UQ prépare également, à la fin de chaque trimestre, des fichiers croisés dynamiques permettant d'exploiter plus facilement les bases de données des admis, des inscrits et des EEETP. Une personne a été formée pour l'utilisation du logiciel Tableau utilisé par le siège social de l'UQ afin que l'UQAR puisse produire ses propres analyses et rapports selon ses besoins spécifiques et *ad hoc*. Les productions de rapports annuels et d'analyses pour les différentes redditions de comptes pourront alors être systématisées et s'en trouveront largement facilitées. Le travail en ce sens se poursuivra au cours des prochaines années, en complémentarité avec les équipes du siège social.

Objectif 5 — Maintenir un climat de travail propice au développement de l'UQAR et de sa communauté

Le climat des relations de travail qui prévaut à l'UQAR peut être qualifié de très bon. Au cours de la dernière année, trois conventions collectives ont été renouvelées dans un climat serein de collaboration. L'UQAR a adopté et mis en œuvre une politique contre le harcèlement en milieu de travail. L'attachement du personnel de l'UQAR à leur institution a été exprimé de façon admirable à travers leurs efforts et leur dévouement lors de la

reconstruction à la suite de l'incendie du mois de mai 2009 et lors du Congrès de l'ACFAS 2015. Finalement, il n'est pas anodin de mentionner que des rencontres d'information pour l'ensemble de la communauté aux deux campus ont été tenues et se poursuivent pour informer la communauté de la situation budgétaire devenue difficile à la suite de compressions successives imposées par le gouvernement, ce qui témoigne de la transparence de la gestion de l'Université et contribue sans aucun doute au développement d'un bon climat de travail.

L'UQAR veut également promouvoir le respect de l'environnement, et à ce titre, plusieurs actions ont été entreprises touchant notamment la récupération, l'économie d'énergie, le compostage, etc. Le Comité institutionnel de suivi de la Politique environnementale a réalisé une analyse de l'organisation et des enjeux de ce comité visant à le dynamiser et le rendre plus efficient ce qui a conduit à la mise à jour de la politique institutionnelle. L'alimentation énergétique du nouveau campus de Lévis est un modèle d'utilisation des énergies renouvelables avec le plus grand champ de géothermie dans l'Est-du-Québec. Ces actions ont d'ailleurs été reconnues par l'octroi à l'UQAR de trois prix par trois chambres de commerce différentes (Rimouski, Lévis et Québec).

Objectif 6 — Préserver la santé financière de l'UQAR tout en se dotant des moyens de poursuivre le développement

Les compressions budgétaires successives imposées depuis 2012-2013 rendent difficilement atteignable cet objectif de notre plan stratégique. Des opérations majeures de rationalisation des dépenses ont été réalisées et se poursuivent toujours. Cependant, nous devons faire le constat que ces compressions compromettent grandement notre capacité à poursuivre notre développement et à atteindre les objectifs de notre plan d'orientation stratégique. Nous devons maintenant travailler à élaborer un plan de redressement budgétaire qui nous permettra, nous le souhaitons, de renouer avec l'équilibre budgétaire à moyen terme, mais l'exercice s'annonce particulièrement difficile compte tenu des efforts de rationalisation déjà réalisés et de la marge de manœuvre restreinte dont nous disposons. Notre mission fondamentale risque d'être compromise.

Objectif 7 — Adapter les infrastructures à l'évolution constante des besoins

L'Université vise à améliorer la qualité de l'environnement physique pour inciter les membres de la communauté universitaire à développer collectivement une grande variété d'activités

éducatives, intellectuelles, culturelles, sociales et sportives. Le nouveau campus de Lévis est certes une des grandes réalisations de l'UQAR au cours des dernières années. Il a été inauguré à l'automne 2007 et est maintenant doté d'équipements à la fine pointe de la technologie, de même que d'espaces communautaires qui permettent la tenue d'activités sociales, sportives et culturelles. Un terrain voisin a été acquis en 2011 afin de répondre aux besoins actuels et futurs. Les installations rimouskoises ont fait aussi l'objet d'améliorations au cours des années. Nous nous efforçons de maintenir nos infrastructures en bon état et de répondre aux besoins changeants de la communauté par des travaux de rénovation et de réaménagement. Nous sommes toutefois confrontés à des limites architecturales d'un bâtiment qui date de plusieurs années ce qui ne nous permet pas de répondre aux besoins exprimés. Rappelons que l'UQAR a récupéré le quatrième étage du campus de Lévis, autrefois loué à une tierce partie, pour combler les besoins en espaces de formation qui découlent de l'augmentation substantielle des effectifs étudiants. Le Laboratoire de recherche sur la santé en région (LASER) du Département des sciences infirmières de l'UQAR a inauguré au printemps 2015 son nouveau local de recherche au campus de Lévis. Ce nouveau lieu de travail servira de levier pour accroître la synergie, la coopération et les interactions entre les membres. Au niveau des infrastructures technologiques, des changements ont été apportés au cœur du réseau informatique, dont la modification des services du réseau sans fil (segmentation du réseau et ajout de nouvelles bornes) et la mise à niveau des équipements de visioconférence. De plus, nous avons élaboré un projet d'implantation de guichet à la communauté regroupant des fonctions des Services aux étudiants, du Service des finances, du Service des terrains, bâtiments et de l'équipement et du Bureau du registraire pour le campus de Rimouski. Les aménagements seront complétés à l'été 2015 et le guichet sera opérationnel en novembre.

Mentionnons également que la ville de Rimouski a mis sur pied un comité de travail sur les infrastructures sportives avec plusieurs partenaires des milieux municipal, privé et de l'éducation dont l'UQAR. Le projet consiste à construire un complexe aquatique et de nouvelles glaces. L'UQAR contribue actuellement à ce projet afin de permettre à ses étudiantes et étudiants d'avoir un accès privilégié à des installations sportives de grande qualité qu'elle ne pourrait obtenir sans l'aide de ces partenaires. À cet effet, l'UQAR a acquis un terrain adjacent à ses terrains actuels au campus de Rimouski qui pourra accueillir ces infrastructures et ainsi se doter d'un outil mobilisateur pour cultiver chez ses étudiantes et ses étudiants de saines habitudes tout au long de leur vie tout en favorisant le développement d'équipes sportives et de programmes sportifs de haut niveau. Elles permettraient aussi la présentation d'évènements sportifs dans la région, ce qui constitue un levier pour la promotion du sport et pour le développement économique régional. Ces infrastructures sont aussi une assise nécessaire pour le développement de nouveaux

programmes de formation et de recherche en éducation et en santé, touchant notamment l'activité physique et la réadaptation.

Finalement, les besoins en matière d'infrastructures de recherche demeurent au cœur des préoccupations de l'UQAR. L'essor fantastique de la recherche à l'UQAR n'a pas été accompagné d'un développement approprié des laboratoires et des espaces de recherche accueillant ces activités. Un rattrapage s'impose donc et fait l'objet de discussions avec le gouvernement.

Le bilan financier

Le contexte financier a été passablement perturbé au cours des dernières années. Pour l'UQAR, les compressions totalisent 3,4 M\$ depuis 2012-2013. D'autres compressions viendront s'ajouter à cette somme en 2015-2016. Le défi est énorme et malgré les efforts importants réalisés pour réduire les dépenses, l'équilibre budgétaire demeure inatteignable à court terme.

En ce qui a trait à l'année 2014-2015, un surplus de 1,5 M\$ suivant l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR) a été réalisé. Cependant, ce surplus inclut une réduction des dépenses de 800 000 \$ en lien avec les avantages sociaux futurs et une subvention transférée du fonds avec restrictions de 646 000 \$. On doit aussi déduire les transferts interfonds du fonds de fonctionnement vers le fonds des immobilisations, lesquels se sont chiffrés à 615 000 \$. Le surplus constaté aux états financiers ne représente pas réellement le résultat des opérations qui serait déficitaire tenant compte des éléments cités précédemment. En ce qui a trait au déficit accumulé de l'UQAR au fonds de fonctionnement, il se situe au 30 avril 2014 à 18,7 M\$ (dont 15,3 M\$ découlent des avantages sociaux futurs).

Les travaux du budget 2015-2016 ont été amorcés sans connaître l'ampleur des compressions qui seront à nouveau imposées au réseau universitaire. Nous pouvons cependant déjà affirmer que nous ne serons pas en mesure d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'exercice en cours. Des travaux visant la préparation d'un plan de redressement budgétaire devront donc être entrepris pour faire face à cette situation. Nous déplorons toutefois que les informations sur les orientations budgétaires du ministère nous parviennent tardivement alors que l'année financière est déjà bien amorcée, ce qui ajoute à la complexité des exercices budgétaires.

Bilan global

Un bilan positif

Le Plan d'orientation stratégique 2011-2016 a une double fonction : d'une part, une fonction de moteur visant à permettre l'atteinte d'un horizon commun; d'autre part, une fonction de référence servant à baliser le développement institutionnel, à orienter ses choix et à se doter des moyens d'évaluer les résultats escomptés par l'identification de cibles. Pour ce faire, le POS 2011-2016 invite tous les membres de la communauté et ses partenaires à canaliser leurs énergies et à prendre les décisions qui contribueront à édifier un avenir meilleur, reposant sur la formation de nos étudiantes et de nos étudiants et sur l'avancement des connaissances, garants de la pérennité de l'institution au bénéfice de ses régions et de la société en général. Le bilan des réalisations du précédent plan d'orientation de l'UQAR a été positif. Aujourd'hui, au terme de la quatrième année du POS 2011-2016, nous pouvons affirmer que cet esprit de mobilisation perdure dans notre communauté. La croissance générale de l'effectif étudiant, les améliorations des infrastructures sur tous les sites, les technologies de l'information et de communication, les équipements scientifiques à la fine pointe de la technologie, l'accroissement du financement et le développement important d'infrastructures de recherche, la notoriété de plusieurs chercheuses et chercheurs, sont autant d'éléments dont nous pouvons nous réjouir. De nombreuses actions stratégiques ont d'ores et déjà pu être mises en œuvre de façon à atteindre les objectifs quinquennaux des quatre orientations stratégiques d'ici 2016.

Cependant, l'année 2015-2016 s'annonce très difficile du point de vue budgétaire. L'ampleur des compressions successives auxquelles nous faisons face rend l'atteinte de l'équilibre budgétaire impossible à court terme, ce qui nous conduit inévitablement vers un plan de redressement. Les résultats financiers de l'année 2014-2015 nous donnent en apparence un surplus non négligeable de 1,5 M\$ suivant l'application des principes comptables généralement reconnus, mais comme mentionné précédemment, le résultat des opérations de cette année financière, n'eût été les mesures d'assouplissement autorisées par le ministère, aurait été déficitaire. Si l'on exclut les compressions budgétaires successives imposées, cette année a été une année somme toute positive pour l'Université et son personnel. Les inscriptions étudiantes se maintiennent à des niveaux parmi les plus élevés des dix dernières années. L'UQAR franchit en 2015 le seuil des 45 000 diplômes émis continuant à illustrer son impact sur l'accessibilité aux études dans les régions du Bas-Saint-

Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.

L'Université a remis au cours de l'année 2014 1 663 diplômes, un record, avec 1 421 diplômes au premier cycle, 226 au deuxième cycle et 16 doctorats. À l'automne 2015, l'effectif étudiant s'est maintenu à son sommet de 2014, avec environ 7 300 inscrits et un seuil historique a été franchi avec plus de 450 étudiants étrangers provenant d'une trentaine de pays.

En ce qui a trait à la recherche, le classement 2015 de la firme indépendante RESEARCH Infosource inc., tout comme celui de l'an dernier, confirme une fois de plus la performance de l'UQAR année après année. L'université se classe cette année deuxième dans sa catégorie au Canada sur la base de son financement de la recherche, de son financement moyen par professeur, du nombre total de publications, du nombre moyen de publications par professeur et de l'indice d'impact des publications, tel qu'établi par l'Observatoire des sciences et des technologies. Également, le magazine Québec Science a, encore une fois, retenu deux découvertes de professeurs de l'UQAR dans son palmarès annuel des découvertes de l'année.

Notons que les données consolidées pour 2013-2014 montrent une augmentation des contrats de recherche de près de 900 000 \$ par rapport à l'année précédente. Cette croissance observée depuis cinq ans s'est cependant inversée subitement au cours de la dernière année. Pour 2014-2015, les données prévisionnelles indiquent une forte baisse du financement de la recherche par subventions et contrats de près de 2,7 M\$ à ce jour.

Il nous faut souligner les réalisations remarquables de certains des professeurs et professeuses de l'UQAR que ce soit pour des réalisations en formation ou en recherche. Le professeur Gustavo Ferreyra a fait son entrée au *Cercle d'excellence de l'Université du Québec* en reconnaissance de son importante contribution à l'élaboration et à la réalisation de la mission océanographique menée en Argentine au cours de l'hiver 2014. La professeure Hélène Sylvain a pour sa part reçu la *Distinction Alcide-C.-Horth* pour souligner sa contribution remarquable au développement de la recherche en sciences de la santé à l'UQAR. Pour leur part, les professeurs Nicolas Beaudry et Manon Savard sont les récipiendaires de la *Distinction Pascal-Parent* pour leur apport à l'enseignement universitaire dans le cadre du Chantier-école d'archéologie. L'Association des communicateurs scientifiques du Québec a décerné le *prix Hubert-Reeves* à Dominique Berteaux pour son ouvrage *Changements climatiques et biodiversité du Québec: vers un nouveau patrimoine naturel*. Mentionnons également les honneurs accordés à la professeure Céline Audet par l'Association Aquacole du Canada soulignant l'impact significatif de ses travaux sur l'industrie aquacole.

Nos étudiantes et étudiants sont également de valeureux représentants du dynamisme et de la qualité des expertises retrouvées à l'UQAR. Le pharmacien rimouskois Stéphane Plante, étudiant à la maîtrise en administration des affaires (MBA), a réussi tout un exploit en remportant la compétition internationale Best-Strategy Invitational (BSI). Le Conseil de la Fédération du Canada, qui récompense le développement du leadership local en recherche arctique, a décerné le Prix Excellence en gestion de l'eau au projet ARCTIConnexion, dirigé par Vincent l'Hérault. Marie-Ève Gonthier a, de son côté, remporté le concours Étudiants-chercheurs étoiles du Fonds de recherche du Québec, dans la catégorie Société et culture, pour son article portant sur l'influence du clavardage sur la maîtrise du français écrit des élèves du premier cycle du secondaire, publié dans la Revue des sciences de l'éducation. Rosalie Montminy-Morissette, finissante au baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, s'est vu remettre, à quelques jours d'intervalle, deux prestigieuses distinctions : le Prix Hommage bénévolat-Québec et le prix Henri-Létourneau, tous deux pour souligner son engagement remarquable comme bénévole à l'UQAR et dans sa communauté. Soulignons enfin le mérite de Marianne Aboussafy, diplômée en enseignement, qui a obtenu la Médaille d'argent du Gouverneur général. La Médaille d'or a pour sa part été attribuée à Philippe St-Onge, diplômé au doctorat en océanographie.

Cette année est également celle du bilan de certaines des ententes de l'UQAR avec des organismes du milieu socioéconomique et de son déploiement pour favoriser l'accessibilité aux services universitaires. Mentionnons par exemple la poursuite du déploiement des Conférences populaires en santé dans l'Est-du-Québec destinées au grand public. La professeure Catherine Beaudry a quant à elle piloté un vaste projet de recherche avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) sur l'attractivité et l'employabilité au Bas-Saint-Laurent. Soucieuse de l'évolution des besoins de perfectionnement et de formation, l'UQAR a mis sur pied un nouveau programme court de deuxième cycle en orthopédagogie et elle a continué de développer son éventail de programmes offerts à distance selon des formules innovantes et diversifiées. Cette année, la formation créditée sur l'ensemble des territoires desservis par l'UQAR représente plus de 40 cohortes, 5 domaines de formation et avec les activités offertes à distance un total de 6 065 inscriptions. À travers ces projets, l'UQAR démontre qu'en dépit du contexte économique difficile qu'elle subit, elle poursuit ses efforts en vue d'être une partenaire clé des communautés qu'elle dessert et de contribuer ainsi à leur développement.

Il faut également mentionner le leadership fédérateur de l'UQAR autour d'enjeux de société stratégiques pour le Québec. L'UQAR a entre autres été au cœur d'un travail mobilisateur, avec la collaboration du FRQ, pour l'élaboration de plateformes de collaborations scientifiques nationales (Réseau Québec Maritime) et internationales (Institut France-Québec) en adéquation avec la Stratégie Maritime du Québec. L'UQAR a également

développé plusieurs partenariats internationaux tels qu'un projet novateur sur un simulateur de traceurs de particules en suspension dans les eaux de surface impliquant l'UQAR-ISMER et le Mexique ainsi que des nouvelles ententes de coopération avec la Chine et la France. Rappelons également qu'au printemps 2015, une grande partie de la communauté universitaire a travaillé avec ardeur pour accueillir plus de 3500 scientifiques au 83^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas).

Perspectives

Forte de sa progression et de sa contribution au développement des régions depuis sa création, l'UQAR poursuit sa lancée selon les quatre grandes orientations de son Plan d'orientation stratégique 2011-2016 : l'excellence en formation, le leadership en recherche, l'accessibilité et l'attractivité de l'institution, ainsi que le maintien d'un environnement de travail sain, motivant et efficient.

Les succès de l'UQAR et son développement remarquable au cours des dernières années doivent servir d'assises à la poursuite de sa croissance dans le futur. C'est en misant sur la grande qualité de nos expertises, sur le dynamisme de notre communauté universitaire et sur le renforcement de nos liens avec les milieux que nous desservons que nous continuerons de jouer un rôle incontournable dans le développement socio-économique et culturel du Québec.

Toutefois, l'exercice de définition de nos perspectives de développement ne peut qu'être teinté d'inquiétudes quant à la capacité future de l'UQAR à maintenir sa croissance et les services offerts aux populations du territoire québécois. La hausse des frais de scolarité pour les étudiants français dans les universités québécoises aura sans doute un impact qui ira croissant au cours des prochaines années. En effet, cette hausse risque de décourager, dans un premier temps, la venue des étudiantes et étudiants à nos programmes de premier cycle. Or comme les étudiants de premier cycle poursuivent dans une large proportion leurs études aux cycles supérieurs, ce sont nos programmes de 2^e et de 3^e cycle qui risquent fort d'écooper. Pour l'automne 2015, le nombre de nouveaux étudiants français inscrits à un programme de premier cycle a diminué de 24 %. Les nouvelles mesures encadrant les droits de scolarité des étudiantes et des étudiants français se font déjà sentir à l'UQAR, et ce, de façon importante.

L'UQAR compte 451 étudiantes et étudiants étrangers à l'automne 2015, soit un peu plus de 6 % de son effectif étudiant et 3.5 % de son effectif à temps complet aux cycles supérieurs. En 2015, les étudiantes et les étudiants en provenance de la France représentaient 63 % de l'ensemble des effectifs étudiants étrangers. Il va sans dire qu'une diminution marquée de l'arrivée d'étudiantes et d'étudiants étrangers serait catastrophique pour l'UQAR. Cette situation mettrait en péril la viabilité de certains programmes de formation, réduisant par le fait même l'offre de programmes de l'UQAR ainsi que l'accessibilité aux études universitaires en région. De plus, l'année 2014-2015 aura notamment été marquée par le resserrement des règles de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en matière d'accueil de stagiaires étrangers. Ces mesures combinées notamment aux changements apportés en regard de

l'application des frais de scolarité aux étudiants français inscrits dans les établissements québécois sont susceptibles d'affecter les collaborations internationales en matière d'enseignement et de recherche et d'affecter la mobilité internationale et la présence d'étudiants étrangers en nos murs.

En outre, le développement de la recherche et de l'innovation dépend en grande partie de la capacité d'un pays à attirer les meilleurs étudiants et étudiantes de maîtrise et de doctorat ainsi que les stagiaires postdoctoraux du monde entier. Formés chez nous et déjà largement intégrés à la société québécoise, les étudiantes et les étudiants étrangers qui décident d'immigrer au Québec au terme de leurs études constituent une main-d'œuvre jeune, hautement qualifiée et très recherchée par les employeurs. Ils contribuent également à aider le Québec à faire face au défi démographique, notamment dans les régions du Québec aux prises avec d'importants défis à cet égard. Les efforts d'internationalisation des universités doivent donc, selon nous, faire partie des priorités gouvernementales dans le cadre d'un programme collectif pour l'ensemble des universités du Québec.

Il s'avère que l'UQAR doit faire des choix déchirants qui ne sont pas sans impacts sur son développement, sur l'atteinte des objectifs de son plan d'orientation stratégique et sur sa capacité à accomplir pleinement sa mission. Par ailleurs, un processus efficace de budgétisation des fonds publics exige que les informations sur les ressources dont dispose l'institution soient connues préalablement à l'élaboration des budgets. Or, depuis un certain nombre d'années, ce prérequis n'est pas au rendez-vous. Les orientations budgétaires nous sont livrées une fois l'exercice amorcé et les annonces de compressions se font en cours d'exercice et parfois tardivement. Cette situation ajoute à la complexité et ne nous permet pas d'agir de façon efficace et efficiente, dans le respect de notre communauté, afin de prendre les meilleures décisions pour assurer notre pérennité.

Les résultats des travaux portant sur la révision de la formule de financement des universités ne sont pas connus, mais nous sommes très inquiets quant à leur dénouement. Un changement de cette importance dans un contexte de rareté des ressources risque de se faire dans l'optique où certains établissements seraient avantagés et d'autres pénalisés. Il s'agit là d'une inquiétude majeure, autant pour l'UQAR, pour sa communauté, que pour les régions qu'elle dessert. En effet, la diminution de la capacité de l'UQAR à assumer pleinement son mandat d'accessibilité dans plusieurs régions du Québec, éloignées des grands centres urbains, est une source d'incertitude importante quant à la capacité de ces régions à attirer et à maintenir leur population. En outre, nous ne pourrions jamais trop insister sur l'importance de maintenir l'accessibilité et l'excellence des études universitaires partout au Québec. Nous réitérons qu'en raison des multiples retombées de la présence universitaire sur tout le territoire québécois et des bénéfices liés à ce déploiement, il apparaît essentiel de maintenir le concept d'un appui particulier aux universités en région. Ces

mêmes éléments militent en faveur d'un accroissement, en matière de financement, de ce soutien. C'est l'avenir du Québec et de ses régions qui en dépend.